



AMICALE DES VOLONTAIRES DE L'ESPAGNE RÉPUBLICAINE

80, RUE DU FAUBOURG SAINT-DENIS -- PARIS (X^e)



Tél.: PROvence 73-80

COMITÉ D'HONNEUR:

Jacinto Benavente
Grand Ecrivain Espagnol
Prix Nobel

Martin Andersen-Nexo
Grand Ecrivain Danois

Julien Racamond
Secrétaire de la C.G.T.

Marcel Cachin
Sénateur de la Seine
Directeur de «l'Humanité»

Jean Zyromski
de la C.A.P. du Partl Socialiste (S.F.I.O.)

Paul Perrin
Président Général de la Fédération des
Officiers de Réserve Républicain

Jean Duclos
Secrétaire Général de l'A.R.A.C.

Rudolph Leonhard
des Intellectuels Allemands Antifascistes

Adami
Secrétaire de l'Union Populaire Italienne

Ralph Bates
Ecrivain Américain
Ex-Commissaire à la XV^e Brigade

PARIS, le
RÉSOLUTION ADOPTÉE A L'UNANIMITÉ PAR TOUS LES DÉLÉGUÉS DES ORGANISATIONS DU FRONT POPULAIRE REPRÉSENTÉES ET PAR LES VOLONTAIRES RENTRÉS D'ESPAGNE, AU VIN D'HONNEUR OFFERT PAR LE COMITÉ DE FRONT POPULAIRE DE LA R.P. A L'OCCASION DU 2ème ANNIVERSAIRE DE LA CONSTITUTION DES BRIGADES INTERNATIONALES, le 16/10/36 A PARIS

Célébrant le deuxième anniversaire de la constitution des Brigades Internationales en un VIN D'HONNEUR offert aux Volontaires rentrés, par le Comité de Front Populaire de la R.P., les représentants des organisations formant le rassemblement des forces démocratiques et les ex-combattants de toutes nationalités, saluent l'héroïque Peuple d'ESPAGNE, luttant pour son indépendance, pour la Paix et la Sécurité de l'Europe et pour le progrès de toute l'Humanité.

Ils protestent contre le fait que, malgré les promesses, le blé excédentaire français n'a pas encore été vendu à l'ESPAGNE comme le propose son Gouvernement. Ce retard apporté au ravitaillement du peuple espagnol affamé, est des plus préjudiciables aux intérêts bien compris de la France, dont le sort est lié à la capacité de résistance de nos frères d'ESPAGNE.

Ils sont douloureusement surpris en apprenant l'attitude du gouvernement français à l'égard des volontaires d'ESPAGNE, imigrés en France qui ont lutté, été blessés ou mutilés dans les batailles dont dépend le sort de la démocratie, donc de la France.

En demandant que le gouvernement français fasse cesser les brimades et les mesures qui n'ont rien de commun avec la plus élémentaire des grâces à l'égard de ceux qui ont lutté pour la vie d'une nation sœur siamoise de la France, ils sont sûrs d'interpréter les sentiments de toute la population parisienne et française.

Ils espèrent que le gouvernement français ne se signalera pas à la postérité dégradante en participant au complot par lequel, il semble que l'on veut livrer l'ESPAGNE à ses envahisseurs.

Ils demandent, une fois de plus, que l'on agisse selon la volonté du Peuple souverain et que les combattants, le peuple espagnol, puissent, en vertu des traités commerciaux, se ravitailler en France et nous assurer ainsi la sécurité sur les Pyrénées. Sans trahir la volonté et les intérêts du Peuple, le Gouvernement de la République Française ne peut rester sourd plus longtemps aux appels de la République espagnole.

Décidés à apporter une aide plus grande à l'ESPAGNE, ils proclament la nécessité de renforcer l'UNION sans laquelle, aucune action virile ne peut être réalisée.

Ils saluent le Front Populaire espagnol qui est l'Honneur et la Gloire du FRONT POPULAIRE MONDIAL.



VIVE L'ESPAGNE RÉPUBLICAINE
AMIE SÛRE ET SINCÈRE DE LA FRANCE !

VIVE LE FRONT POPULAIRE DES PEUPLES
QUI ASSURERA LA LIBERTÉ ET LA PAIX !!!

---1-1-1-1-1---

CHS-AM10-1-1



AMICALE DES VOLONTAIRES DE L'ESPAGNE RÉPUBLICAINE

80, RUE DU FAUBOURG SAINT-DENIS -- PARIS (X')



Tél.: PROvence 73-80

COMITÉ D'HONNEUR:

Jacinto Benavente
Grand Ecrivain Espagnol
Prix Nobel

Martin Andersen-Nexo
Grand Ecrivain Danois

Julien Racamond
Secrétaire de la C.G.T.

Marcel Cachin
Sénateur de la Seine
Directeur de «l'Humanité»

Jean Zyromski
de la C.A.P. du Parti Socialiste (S.F.I.O.)

Paul Perrin
Président Général de la Fédération des
Officiers de Réserve Républicain

Jean Duclos
Secrétaire Général de l'A.R.A.C.

Rudolph Leonhard
des Intellectuels Allemands Antifascistes

Adami
Secrétaire de l'Union Populaire Italienne

Ralph Bates
Ecrivain Américain
Ex-Commissaire à la XV^e Brigade

PARIS, le 17 Octobre 1938.

**LETRE ADRESSEE A ANDRE MARTY PAR LES VOLONTAIRES
REUNIS POUR COMMEMORER LE 2ème ANNIVERSAIRE
DE LA CONSTITUTION DES BRIGADES INTERNATIONALES**

—:—:—:—:—

Réunis pour un Vin d' Honneur offert par le Comité de Front-Populaire de la Région Parisienne à la Salle des Métallurgistes pour commémorer le Deuxième Anniversaire de la Constitution des BRIGADES INTERNATIONALES, les Volontaires ayant combattu en ESPAGNE, t'adressent leurs respectueuses et fraternelles salutations.

Ils te remercient des directives précieuses dont ta grande expérience les a éclairés.

Ils te remercient de leur avoir donné la possibilité de lutter armés ainsi que des conseils précieux que tu

leur as prodigués.

Fortes de l'autorité qu'ils ont acquis en ESPAGNE, les ex-combattants volontaires entreront dans le FRONT POPULAIRE pour y développer les idées de solidarité des peuples, de l'UNION indispensable pour la lutte contre le fascisme.

Ils te jurent de tout mettre en oeuvre pour que leur démobilisation en ESPAGNE n'entraîne pas de ralentissement dans leur action en faveur de cet héroïque pays.

Ils t'envoient leurs plus fraternelles salutations.



POUR LES EX-COMBATTANTS VOLONTAIRES,
Le Secrétariat de l'A.V.E.R.

AMICALE DES ANCIENS VOLONTAIRES DE L'ESPAGNE RÉPUBLICAINE

45, rue du Faubourg-Montmartre, 45

--- PARIS-IX ---

Téléphone : PROvence 02-49

Affiliée à l'Association Républicaine
des Anciens Combattants
et Victimes des Deux Guerres

C. C. P. Paris 461.896

Note relative à la manifestation en mémoire du Camarade
Pépin à Nemours, dimanche 11 Avril 1948.

La manifestation était organisée à 15 heures Place de la République, elle a groupée environ 300 personnes. C'est un assez bon résultat pour une petite ville comme Nemours. Le cortège traversa la ville pour se rendre au Cimetière où eurent lieu les interventions.

En ce qui concerne l'atmosphère de la manifestation il y a lieu de se déclarer satisfait. Nous avons constaté une très bonne réaction du public surtout après mon intervention relative à la situation qui est faite à nos mutilés, veuves, orphelins et à nos revendications. A la suite des interventions le cortège défila une deuxième fois à travers la ville pour retourner à la Place de la République eut lieu la dislocation.

Les Interventions.

Tout d'abord celle de Boutet, Secrétaire de la Fédération Départementale de l'A.R.A.C. Cette intervention fut très courte, Boutet relata les circonstances de l'arrestation du Camarade Pépin, au cours d'une distribution de tracts ~~auxeux~~ en Juillet 1941. Il s'éleva contre la non épuration en déclarant que Pépin devait son arrestation à une dénonciation. Les dénonciateurs ne sont pas encore chatiés et l'A.R.A.C. qui a toujours soutenu les anciens combattants d'Espagne dans la défense de leurs revendications poursuivra son action avec conscience d'honorer ainsi la mémoire de nos morts.

Ensuite il y a eu l'intervention de Gauthier. Il rappelle que dès 1936, Pépin était allé en Espagne combattre pour défendre la sécurité française, militant du Parti Communiste, il fut dès 1940 dans la lutte contre l'occupant. C'est dans ces conditions qu'au cours de cette lutte il fut arrêté et qu'il devait mourir dès suites de son incarcération à la Maison d'Arrêt de Melun. Gauthier a rappelé l'action des communistes dans la lutte pour la libération de la France et pour instaurer dans notre pays un régime démocratique. Mais les forces de réaction se sont ~~groupées~~ regroupées. L'actuel Gouvernement trahissant l'intérêt national se jette dans les bras de l'impérialisme américain par crainte du peuple et par haine de classe. Il prépare une nouvelle aventure impérialiste. Mais les forces de paix et de démocratie sont plus puissantes et en

C.R.H.M.S.S.

lutta t pour les un r les communistes ont conscience déhonorer leurs morts en poursuivant l'action pour le triomphe de l'idéal pour lequel ils sont tomber.

Schéma de l'intervention d'André Roger.

Répin, l'un des premiers à l'action contre l'envahisseur est mort victime de son patriotisme ardent, cependant s'il fut un des premiers dans la lutte ce n'est pas par hasard, c'est parce que dès 1936, il avait compris que se jouait en Espagne la sécurité et l'indépendance de notre pays et qu'il était allé combattre dans les Brigades Internationales afin de faire un barrage à la première agression hitléro-mussolinienne. Il est un des 3.000 anciens d'Espagne qui sont morts dans la lutte contre l'envahisseur nazi pour la libération de la France. Les anciens d'Espagnes ont donné à la résistance les premiers organisateurs de F.T.P. tels que le Colonel Dumont, Rebière, Jean Hemmen, Fabien et notre Camarade Tanguy libérateur de Paris. Tous ces hommes ont été formés dans la lutte pour la défense de la liberté sur la terre espagnole, ils avaient compris que se jouait la-bas la sécurité de notre pays et c'est donc normal qu'ils se soient trouvés les premiers à engager la lutte contre l'occupant. Mais, en Espagne, 3.000 de leurs camarades sont tombés dans les premiers combats contre les hordes hitlériennes et nous assistons ~~vingt~~ quatre ans après la libération à ce scandale que le Parlement et le Gouvernement n'ont pas encore ~~rendu~~ rendu justice à ces morts en leur accordant la mention "Mort pour la France". Les mutilés, les orphelins, et les veuves, ne bénéficient d'aucun secours et sont condamnés à vivre de la charité publique. Il faut en finir avec cette honte. Dès la rentrée de l'Assemblée l'Amicale des Anciens Volontaires, entend mener l'action pour faire voter la loi qui permettra de mettre un terme à cette effroyable injustice. Nous sommes certains que tous les anciens combattants, que tous les démocrates, que tous les honnêtes gens de France signifieront avec nous à une majorité parlementaire et à un Gouvernement qui trahissant l'intérêt national livre notre pays à l'impérialisme américain leur volonté de voir rendre justice à ceux qui les premiers sont allés en Espagne pour défendre la France et la démocratie. Et ce sera là le meilleur moyen de rendre hommage à nos morts qui comme Répin ont consenti le sacrifice de leur vie pour la défense de la Patrie.

AM/ ADELA

YM/G/ 3

Personnelle

2 Avril 1948

Camarade André GAUTIER
 Député de Seine-et-Marne
 21, rue du Presbytère
MELUN
 (S et M)

Mon Cher Camarade,

J'apprends que dimanche 11 avril doit être transféré de MELUN à NEMOURS le corps du camarade PEPIN , ancien Volontaire d'Espagne, qui est mort à la Centrale de Melun pendant l'occupation.

Le transfert est fait par la section du Parti.

Je viens te demander de m'envoyer, par retour et le plus tôt possible :

- 1- Le maximum de renseignements sur ce camarade, les conditions dans lesquelles il est mort; des renseignements sur sa famille, etc....
- 2- Le détail de la cérémonie que vous avez prévue : levée du corps à Melun, transfert, etc....

Notre association enverra sur place une petite délégation avec un camarade qui prendra la parole, mais je pense que non seulement la Section du Parti doit assurer la manifestation, mais également les Anciens Combattants, puisque notre position - que tu n'ignores pas - est que les Anciens Volontaires d'Espagne sont des Anciens Combattants Français.

Dans l'attente des renseignements demandés, que tu voudras bien m'adresser, le plus vite possible, 44 rue le Peletier, à mon nom,

Bien fraternellement,

CAH.M.S.S.

André MARTY

AMICALE DES ANCIENS VOLONTAIRES DE L'ESPAGNE RÉPUBLICAINE

45, rue du Faubourg-Montmartre, 45

--- PARIS-IX° ---

Téléphone : PROvence 02-49

Affiliée à l'Association Républicaine
des Anciens Combattants
et Victimes des Deux Guerres

Paris, le 16 Juin 1949

C. C. P. Paris 461.895

Camarade Roger MARCHAND

CHARENTREAUVILLE

par Nemours

Cher Camarade,

Notre Camarade André Marty, nous a transmis un double de la lettre qu'il vous a adressée le 8 Juin au sujet de l'inauguration d'une plaque à la mémoire de Jean PEPIN, ancien Volontaires des Brigades Internationales.

Etant donné que nous savons l'intérêt que vous portez à la présence de notre Camarade Marty à Nemours, nous lui avons demandé quelle date pourrait lui convenir dans le courant de Juillet, celle du 10 Juillet ne lui convenant pas, puisque déjà prise. Il serait d'accord pour venir le Dimanche 17 Juillet pour l'inauguration. Nous voulons donc, vous demander de nous répondre par retour de courrier en nous disant si cette date vous convient à vous, pour que nous puissions lui confirmer et faire le nécessaire de notre côté. En effet, nous aurions l'intention de réaliser une sortie collective avec nos adhérents de Paris et nous pourrions aller à cette occasion à Nemours avec notre Camarade Marty. Pour cela, nous devons savoir le plus rapidement possible, la date, l'heure, etc.

Dans l'attente de vous lire, recevez, cher camarade nos fraternelles salutations.

Pour le Secrétariat



anniversaire 1941
arrestation et
mort de Pepin
1943
anniversaire coup de
force Franco

ASSEMBLÉE NATIONALE

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

LIBERTÉ - ÉGALITÉ - FRATERNITÉ

A. Gautier

PARIS, LE 22 juin 1949

Au camarade André Marty.

Cher camarade

Je te rappelle notre brève conversation d'hier soir -

Les camarades de Nemours organisent pour le dimanche 17 juillet la fête de leur section -

1^{er} Ils ont proposé à cette occasion que ^{trois semaines} Début à 15h pour : 1^{er} inaugurer une pierre et une plaque sur la tombe du ca Pequin ancien des B.I., c'est d'ailleurs l'anniversaire de son arrestation et de sa mort -

2nd Parler dans le rassemblement à l'occasion de la fête de section -

Il est entendu que 50% des bénéfices de la fête seront versés à l'A.V.E.F.

Les camarades proposent la manifestation au cimetière le matin, mais je crois que vous auriez plus de monde au début de l'après midi -

Il y a évidemment les 2 points assez difficile à concilier, commémoration et fête -

C.R.H.M.S.S.

Je voudrais donc connaître ton avis, afin
d'examiner sur place avec les camarades les
meilleures conditions de réunion.

Bien fraternellement

Gautier

Nemours

17/VIII/69

Delayer sur Mons. Pepin

l'amicale a tenu a leurs souhaits hon. a
notre cours Pepin

Mont et Melin 1962

Per. Pepin fut des notes d'usage de J.

d'Eq.

13 an 18 juillet 1970

Conf. Forces France

organize de Berlin et de Rome

Président de la prov. fin juillet

C. D. H. enca +

Van Faupel

Speersch lia. au France

Roatta C. C. E. B

Requis 7.500 y domus

Lo fues / la. l. r. h. d'occ

la claudes

on ne parolant pas a' ce d'is

la d'is

La 1. ouc 1102

{ Dumet
Reber

| Cave / champs
Joa. Hemmes

| Faber
Taup

1 ouc

Requis sur su

Les uns et P

les 200 familles de Vaucluse
les gens nob. S&K
les p<

D'art. de sept p<

Les gens usances

2

Pain de souffrance

tu as en un ^{jeu} bond

Celui de nos jours couronné de lauriers

de ce jour

Ce qui l'on demande sont enq

--- tort

Bousquet

Puis qui ont vu

Jeune de ses An

Berlet -

Gromet Plus

Tu is ^{hand} ~~hand~~ v. to tel.

It to mean you came so ~~hand~~
hand

~~Low amount, 2 over the rest of the year~~
~~trans to Point of Colon~~

Area Moscaut for!

~~La F. H. F. G. in your per o. Resp.~~

~~hesall o. l'lt.~~

~~same for it auto per ed~~

In case ~~Forty for.~~

Mercantile Speed ~~acy~~ from

Moath

~~Enter Pack occ. Nos ally~~

Auto ~~friendly Fordham~~

+ le mode de la Pol. Les. de 1927

elles obéissent esp'ant vous.

1 L^e de Raquet d'élit. L'uni en regard de
meun en plein auct.

L'its 21 dans son net te serais

juste des en peines pour en

l'ite l'essent si de nous

Etis auver en Pe:

2

Rev: 7th leaf

<u>La. G. Blesis' renewed</u>
<u>Do. G. 2 weeks</u>

for

Tial

14 weeks

Do. for Giovanni's record

ANCIENS VOLONTAIRES DECEDES DANS LA REGION
PARISIENNE DEPUIS LE 1-6-1948

Georges MARCHAL	- Janvier 1948	- Paris Xème.
Marcel CHABAS	- Mars 1948	- Paris VIème.
René ROBERT	- Mars 1948	- Nanterre (Seine)
François LABORIER	- Mars 1948	- Paris Vème.
Georges HALLEY	- Juin 1948	- Paris VIIème.
Edmond DABANCOURT	- Aout 1948	- Sana CHAMPCUEIL (S. & O.)
Jules SAUTIERES	- Octobre 1948	- Paris XVIIIème.
Jean CHARLES	- Décembre 1948	- Paris XIXème.
Georges ALLUSSE	- Janvier 1949	- Ivry (Seine)
Marcel TOURMENTE	- Janvier 1949	- Paris XVème.
Louis CHAUDESSEGUES	- Février 1949	- Bagnolet (Seine)
ASPORD	- Avril 1949	- Eaubonne (S. & O.)
KERGOAT	- mai 1949	- sana Brévannes (S & O)
CHEVALIER	- mai 1949	- sana de Champcueil (S & O)

VEU VES

14 sur 11 mes

25 Germaine PELLETIER	- Décembre 1948	- Paris XVIIème.
Madame BACHAT	- Aout 1948	- Sana de Bligny (S. & O.)

Munich, Ohio

Doubtless . 269 17/11/48

16 Oct 1948

Dear Paul J. - I have a copy
 of your first paper on the
 subject of the A-10 and the
 1436-1437. I am sure you will
 be very interested in the
 results of the work. I am
 sure you will find it very
 interesting. I am sure you
 will find it very interesting.



Prop. fa' am' n' l'ent

Refus d'ent' n' l'ent

Fol

Proble: is

S'acopun aux les am' n' l'ent

Nu' n' l'ent n' l'ent n' l'ent n' l'ent

Tian de l'ent n' l'ent

Ident. Int. en Com. H' n' l'ent

Ident. n' l'ent n' l'ent

2 J'ent n' l'ent

Il semble que n' l'ent n' l'ent

Bruxelles

Houmors

2 500 m.

Il semble que n' l'ent

n' l'ent

3. 500 m.

Reps

Tu as été le camb. rufa.

Tu as été le lutt. p. la h.

Cher Reps

Contin. d'ad. p. la anam

les Fares

et d'un d 200 far

L'Ad. v. Rep. Bern

Cher. Tr.

Soumis aux Bar

2 Reps. Ind. N et 2

Pan d'aktan o. Fases de laa et d'emp

200 fan et moy. d

Et jou d'uns

Pan - Pox - Lel

Fontaines

i. la foun oue coum adai te eum, d. r
vayz. et d'hoay.

B. l'oubu Ref. que plus

mais Banque et des Leys
de la Fos

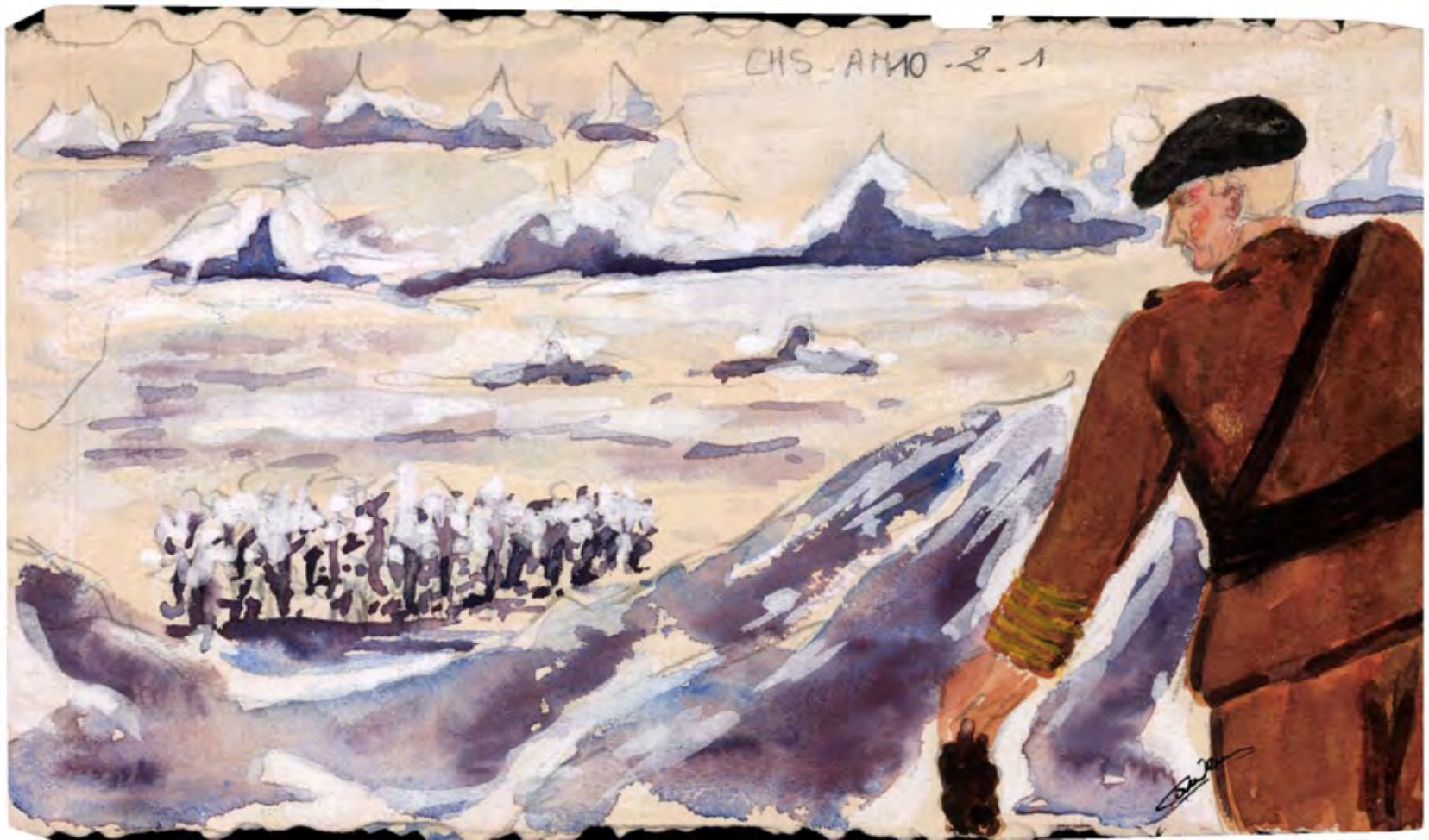
1 B. au l'ap. et la P. au P

montes de fo. de a Coy

de Trues et ce je l'ent

Bol et L

CHS - AMHO - 2 - 1



CHS-AM10-2-2



La 18e Section de l'A.V.E.R

Réuni en assemblée générale présente au cher camarade André Marty, ses meilleurs vœux pour l'année 1946, en souvenir de la grande fraternité du premier front, bastion de l'Espagne Républicaine qui laissera unis, tous ceux des anciennes brigades...

A André Marty nuestro alto jefe de todas las brigadas internacionales.

← Tous ceux de l'AVER 18e

CHS-AM10-2-3



CHS-AM10-2-4

BONS
Vœux
pour la nouvelle
année
1946



CHS - AM10 - 2 - 5

YM/G/2

7 Juillet 1952

Madame Charlotte DAREY
281, Frg Saint- Antoine
PARIS XI^e

Chère Madame Darey,

Je vous renvoie, ci-joint, le document que vous avez bien voulu me prêter. Je vous en remercie chaleureusement.

Toujours à votre disposition pour quoi que ce soit, et en espérant que l'affaire du logement est maintenant réglée.

Bien cordialement à vous,

André MARTY
Député de Paris

mt

Paris, le 12 Septembre 1952

Ma Chère Rosa,

J'ai bien reçu ta lettre du 3, et te remercie très vivement de ton envoi.

J'ai reçu également ta lettre du 27 août avec tout ce qui était joint, à savoir :

- ta note sur la célébration du 18 juillet avec les coupures de journaux jointes.

- les coupures de presse "Die Tat" du 19 juillet, "Neue Deutschland" des 17 et 18 juillet, et "Tägliche Ruchau" du 20 Juillet.

Reçu également le livre "Camaradas" de Erich Weïnert

Merci beaucoup.

Tout ce que tu me dis sur nos amis m'intéresse passionnément. Car tu sais, quand on a souffert et lutté ensemble, on n'oublie jamais ces heures-là.

Je te prie de dire à nos amis que nous pensons à eux.

Mais, ainsi que tu le sais, la poignée de survivants qui restent est souvent dans un triste état. Nous sommes actuellement en pourparlers pour loger un des nôtres, grièvement blessé en 1938 qui, pratiquement, ne quitte plus l'hôpital; depuis qu'il a vu 13 membres de sa famille fusillés ou exterminés dans les camps de concentration, tout naturellement, il perd la tête.

.../...

C'est pour moi une chose très douloureuse que de voir la petite poignée de ceux qui restent dans des situations souvent épouvantables. Tu pourras en faire part aux camarades. Je ne sais pas ce qu'on pourrait faire. En effet, la plupart ne parlent que le Français, et être dans un pays dont ils ne parlent pas la langue serait certainement pour eux très pénible.

Je te serais très reconnaissant de continuer à m'envoyer tout ce qui paraît et tout ce que font nos amis.

Bien fraternellement,

André

Prof V's
P.S. - ~~Ci joint~~ un exemplaire du discours que j'ai prononcé le 7 juillet 1946 au 23^{ème} Congrès de l'A.R.A.C.

PI

3 Octobre 1952

Camarade BRETON
24, rue St-Just
IVRY
(Seine)

Cher camarade,

N'ayant pu aborder la deuxième question de l'ordre du jour à notre réunion de samedi dernier 27 septembre, je passerai te voir au siège de l'Amicale à l'A.R.A.C. demain samedi à 18h précises. J'ai quelque chose d'important à te remettre.

Je préviens par ce même courrier Yvonne Robert d'être présente car elle est intéressée également dans cette question.

Dans le cas où l'heure ne te conviendrait pas, je te prie de m'en informer d'extrême urgence en touchant Vittori au 44, toutefois je t'indique que si tu ne pouvais être là à 18 heures, on pourrait fixer un tout petit peu avant.

Sans réponse de ta part, je serai là-bas à 18h juste.

A demain donc,

Fraternellement.

André MARTY

AU NOM DE CEUX QUI SONT TOMBÉS...

AU NOM DE CEUX QUI MEURENT SOUS LA TORTURE.

ANCIENS VOLONTAIRES EN ESPAGNE REPUBLICAINE

Chers camarades,

Au moment où va s'ouvrir votre Congrès, un homme y manquera qui symbolise la solidarité du peuple de France envers l'Espagne martyrisée!

Le Bureau National a osé faire exclure de l'Association le 17 Janvier dernier, par des Volontaires de la Région Parisienne

André MARTY

le grand organisateur des Brigades Internationales

Pourquoi cette mesure odieuse?

Parce que

~~XXXXXXXX~~, à la suite d'un conflit au sein du Parti Communiste

celui-ci a exclu André Marty, sans que la direction ait fait connaître une seule de ses notes auto-critiques.

En quoi l'Amicale des Anciens d'Espagne a-t-elle à prendre parti sur des questions intérieures à un parti?

Est-ce conforme aux statuts de notre organisation groupant les anciens d'Espagne Républicaine, sans distinction d'opinions politiques ou religieuses? Non!

Bien plus. Une réunion du Bureau National a été convoqué en Septembre. Toute la séance a consisté à demander à André Marty de faire son autocritique auprès du Comité Central du P.C.F.

Ainsi, pour Galli, Belino, etc... (Marcel Sagnier et le général ~~XXXXX~~ Vincent étant absents) l'Amicale est une simple filiale du Parti Communiste et non une Association d'Anciens Combattants !

Galli et Bellino l'ont confirmé le 1er Mars, en allant saluer

la Conférence de la Seine du P.C. au nom de l'Amicale.

Avec une telle conception

on brise l'unité antifasciste des Anciens d'Espagne

car nos morts sont tombés pour la même cause sans distinction de parti ou de croyance.

Si les uns étaient communistes, d'autres étaient syndicalistes de la C.N.T. ou de la U.G.T. ou encore socialistes, ou républicains, de toutes nuances !

Le Bureau reprend ainsi la propagande de Franco et de Goebbels quand ils nous appelaient "Brigades Rouges de l'Internationale Communiste", alors que nous combattions dans les Brigades de l'Armée Populaire de la République Espagnole.

Qu'a fait la direction Galli et Belino,

qui a mis la main sur le Bureau National depuis septembre?

Ils ont discuté durant des jours pour échafauder les pires calomnies contre André Marty et fabriquer les prétextes pour l'exclure de l'Amicale.

En revanche

le grand meeting de soutien au peuple espagnol

prévu à Paris pour le 15 octobre a été annulé pour empêcher André Marty d'y prendre la parole.

Qui en a profité? Franco. Franco qui torture et qui fusille, sans que, pour notre honte, on dénonce ses crimes à Paris!

Qui en a souffert? Le grand et noble peuple d'Espagne, indomptable et indompté, auquel nous avons juré aide et soutien!

Qui encore en a profité? Pinay et ses députés refusant d'examiner la proposition de loi André Marty reconnaissant la qualité d'Ancien Combattant à nos camarades tombés ou mutilés.

Qui en souffre? Nos blessés, nos malades, nos orphelins?

On frappe André Marty ! On oublie Krupp et Franco!

Galli, Belino, etc... ont réuni les Anciens Volontaires de la Région Parisienne le samedi 17 Janvier pour exclure André Marty.

Le même jour, à la même heure, tous les Anciens Combattants manifestaient à l'Etoile contre la renaissance du militarisme allemand et la restitution de ses usines à Krupp, fondateur du fascisme hitlérien, soutien militaire et matériel ^{de} Franco en 1953, comme en 1936!

Quelle honte ! Les Anciens d'Espagne, cependant affiliés à l'A.R.A.C. sur proposition d'André Marty ne devaient-ils pas participer à la manifestation, à la fois pour faire connaître leurs sentiments antifascistes et aussi pour rappeler aux Anciens Combattants et aux députés leur existence et leurs revendications?

Voilà à quoi aboutit la politique sectaire, partidiste, menée par le bureau sous la direction Galli ~~xxxxxxxx~~ Bellino.

Si nous les laissons continuer, il n'existera plus d'Amicale à la fin de l'année!

Franco et son allié René Mayer, tous les ennemis des peuples d'Espagne et de France en seront satisfaits.

Qu'ont-ils à reprocher à André Marty?

D'avoir reconstitué l'Amicale en 1944-45?

De lui avoir donné son orientation essentielle?

A savoir : Maintenir notre fraternité d'armes anti-fasciste en conservant à l'Amicale son caractère d'association ouverte à tous les Anciens d'Espagne et pas seulement aux communistes.

-Obtenir pour nos blessés et mutilés, pour nos morts, le statut d'Ancien Combattant.

- Continuer et renforcer notre aide active au grand peuple d'Espagne

Qui ou non, André Marty a-t-il été le grand animateur de l'Association sur ces principes?

Qui ou non, a-t-il soulevé d'émotion les Congrès de l'ARAC de 1946 et de 1950 sur ces bases?

Qui ou non, a-t-il fait appliquer la loi du 2 août 1949 aux camarades aveugles et mutilés?

Qui ou non, Galli a-t-il reconnu en ~~septembre~~ septembre que c'est André Marty qui l'a fait soigné voici deux ans et sans doute sauvé?

Qui ou non, André Marty a-t-il été le seul à donner dans la presse et dans les meetings le récit vivant et grandiose de la grève générale de Barcelone du 12 mai 1951?

Qui ou non, André Marty est-il le seul membre de l'association qui dénonce les crimes de Franco et la façon héroïque dont meurent les antifranquistes, qu'ils soient communistes ou militants de la C.N.T., socialistes ou républicains?

Tout comme en Espagne, appliquant les instructions du Ministre de la Défense, il veillait à maintenir l'unité antifasciste et faisait nommer les meilleurs aux postes de commandement, qu'ils soient communistes ou C.N.T., socialistes, républicains, ou officiers patriotes!

Qui ou non, André Marty arrivé le premier à Madrid, en août 1936, est-il sorti le dernier de Catalogne le 8 février 1939, sans laisser un seul blessé ou un seul document aux mains des fascistes?

Qui ou non, André Marty a-t-il défendu dès le premier jour les 200.000 républicains espagnols et les internationaux internés - pour notre honte - dans les camps de concentration français en février 1939?

Oui ou non, André Marty a-t-il sauvé la vie à des milliers de ces héros antifascistes?

Oui ou non, André Marty a-t-il été un des dirigeants du grand Congrès des 15 et 16 Juillet 1939 à Paris qui, sans la guerre, eut assuré la libération de tous ces héros?

Oui ou non a-t-il été passionnément le grand défenseur des antifascistes martyrisés et assassinés par Franco?

Oui ou non André Marty a-t-il été toujours et reste-t-il le grand défenseur en France du noble peuple d'Espagne?

C'EST O U I

Toutes les calomnies n'y changeront rien !

En ce quinzième anniversaire de la si dure bataille d'Espagne
Allez-vous permettre que soit traîné dans la boue celui qui était là aux heures les plus difficiles, aux endroits les plus dangereux?

ANCIENS D'ESPAGNE ! AMIS DU PEUPLE ESPAGNOL MARTYRISÉ !

Vous ne le permettrez pas !

Faites échec aux menaces des sectaires à la Galli-Bellino !

Défendez l'Amicale!

Amenez à l'Amicale tous ceux qui n'y sont pas encore, parce qu'elle est venue une simple section du Parti Communiste!

Et, pour cela, maintenez André Marty à son poste de responsable, comme voici 15 ans il l'était à Gandesa et sur l'Ebre!!

AU NOM DE NOS HÉROS COUCHÉS POUR TOUJOURS EN TERRE D'ESPAGNE

AU NOM DES SOUFFRANCES DU PEUPLE ESPAGNOL

sur lequel toute la presse fait le silence;

Avec celui qui fut l'homme des temps d'orage; l'homme des victoires d'Arganda et de l'Ebre; comme celui de la retraite combattante de Catalogne;

Avec ANDRE MARTY

dont le fasciste Tixier-Vignancourt demandait l'arrestation en 1939 ;

Avec ANDRE MARTY

l'organisateur et le dirigeant des Brigades Internationales,
qui n'a jamais cessé son appel à l'action pour aider le grand et noble
peuple d'Espagne!

Pour nos revendications ! Pour rétablir notre belle unité antifasciste!

Pour aider à la libération de l'Espagne du joug antifasciste!

ADELANTE! MUERA EL FASCISME! VIVA LA REPUBLICA!!

Un groupe d'Anciens Volontaires en
Espagne Républicaine.

**AMICALE DES ANCIENS VOLONTAIRES FRANÇAIS
EN ESPAGNE RÉPUBLICAINE**

45, RUE DU FAUBOURG-MONTMARTRE

PARIS (IX^e)

Téléphone : **PRO**vence 02-49



Affiliée à l'Association Républicaine
des Anciens Combattants
et Victimes des Deux Guerres



C. C. P. Paris 461.895

Paris , 16 Mai 1952

Camarade André MARTY

Suivant ta demande , sous ce pli

en deux exemplaires , le rapport du 28^e Congrès de l'A.R.A.C.
des 12,13,14 Avril (Fédération de la Seine

Avec mes sentiments fraternels,

**ASSOCIATION RÉPUBLICAINE DES ANCIENS COMBATTANTS
et Victimes de Guerre**

FÉDÉRATION DE LA SEINE : 10, RUE DES SAUSSAIES, PARIS-8^e



L'A. R. A. C. a 35 Ans...

RAPPORT DU 28^e CONGRÈS FÉDÉRAL

des 12, 13 et 14 AVRIL 1952

Salle des Fêtes - Maizie d'Ivry



C.R.H.M.S.S.

" L'accentuation des dangers de guerre, notamment par le réarmement d'une Allemagne revancharde... "

Ainsi que nous l'avions dénoncé à notre dernier Congrès d'Aubervilliers, la lutte contre le Réarmement allemand est la condition première au maintien de la Paix.

Cette affirmation garde toute sa valeur aujourd'hui plus qu'hier.

En effet, après les manœuvres inouïes auxquelles il s'est livré avec l'impudence du désespoir, Edgar Faure a obtenu la « confiance » pour le Réarmement Allemand par 327 voix contre 287. Oubliant les tragiques leçons des trois invasions allemandes de 1870-1871, de 1914-1918, de 1940-1945, des crimes commis à Asecq et Oradour, les épouvantables massacres des chambres à gaz et des fours crématoires, ces 327 députés, en votant la confiance à Edgar Faure, ont trahi la cause française, profané les tombes des martyrs tombés dans la lutte contre le militarisme allemand.

Un fait, qui ne trompe plus les Anciens Combattants et les Victimes de Guerre, c'est que les Etats-Unis veulent contraindre la France, encore toute meurtrie de ses grandes blessures de la dernière guerre, à subir une Allemagne revancharde, restituant officiellement aux bandits nazis les armes et les bagages que les peuples coalisés les avaient obligés à déposer lors de leur reddition sans condition.

L'annonce de ce réarmement a produit parmi le Peuple de France et les Anciens Combattants et Victimes de Guerre en particulier une très grande irritation, cela est d'ailleurs normal, il ne pouvait en être autrement, car les Anciens Combattants ont appris par leur propre et douloureuse expérience, que tout réarmement allemand, sous n'importe quelle forme, est un immense danger pour la Paix et la Sécurité de la France.

Les Anciens Combattants et les Victimes de Guerre ne croient plus au prétendu danger de guerre de la part de l'Union Soviétique, notre grande Alliée, car la majorité d'entre eux commencent à voir d'où vient le véritable danger. Ils savent que le militarisme allemand, c'est celui de Bismarck, de Guillaume II, de Hitler, c'est celui de la guerre de revanche, de la marche vers l'Est et vers l'Ouest pour la conquête du Monde. En effet, déjà nous entendons le branle-bas de la mobilisation chez les Généraux de la Brudeschaff, déjà nous entendons leurs appels gutturaux à la revanche et la curée.

C'est le Général Guderian, ancien chef d'Etat-Major de Hitler et actuel conseiller du Pentagone, qui déclare :

« Si vous voulez compter sur l'Allemand dans la défense de l'Europe, il doit avoir des droits égaux en tous points ».

C'est M. Jacob Kaiser, Ministre d'Adenauer, qui se croit en droit de pouvoir affirmer :

« La véritable Europe ne sera possible que le jour où le bloc allemand aura été constitué et ce bloc comprend l'Autriche, une partie de la Suisse, l'Alsace et la Lorraine, et naturellement la Sarre ».

Ce sont les Adenauer, les Schumackher et d'autres qui proclament, en effet, à haute voix, leur volonté de reconquérir les terres slaves.

Ainsi, il suffirait que demain les revanchards réarmés se livrent à une provocation à Berlin ou sur l'Elbe, pour fournir aux Américains et à leur coalition atlantique, le prétexte de la guerre en Europe, entraînant les Français à côté de leurs anciens bourreaux, en présentant la chose sous le titre de contribution allemande à la défense de l'Europe. En réalité, cette contribution de notre part serait le retour d'une grande Allemagne qui se mettrait en guerre et qui aurait comme résultat l'anéantissement de la France.

Ceux qui ont donc voté pour le réarmement allemand se sont montrés comme des mandataires infidèles de la volonté populaire. Les Anciens Combattants de Verdun, de l'Yser, de la Somme, ceux des maquis, ceux qui ont vécu pendant des années dans les otlags, dans les stalags, les veuves, les rescapés des camps de la mort, ne pardonneront jamais le geste de ceux qui ont rendu leurs armes aux nazis.

De plus, ils savent très bien que le réarmement allemand aura pour préliminaire ou pour corollaire, le réarmement français, la prolongation du service militaire à deux ou trois ans, et les conséquences financières.

Pour faire la guerre, tout est bon ; par tous les moyens, y compris le mensonge grossier, la calomnie la plus éculée, on essaie d'habituer les gens à accepter l'idée d'un conflit en se servant de la Presse dite bien pensante et de la Radio. On essaie de semer la haine contre les vainqueurs de Stalingrad, en utilisant aussi bien de faux arguments que de faux documents ; on cherche par ces moyens à semer la division entre les nations et les individus. Ils se servent également de films se livrant sans vergogne à l'apologie du meurtre et de la force brutale. On veut, par ces méthodes, avilir et empoisonner les hommes pour que nulle résistance à la guerre ne puisse s'éveiller en eux. Ils espèrent également entraîner le peuple français dans la guerre par la force. Les Etats-Unis veulent imposer le fascisme à notre Pays. L'interdiction par le gouvernement à la manifestation commémorative des journées anti-fascistes de Février 1934 en est une nouvelle preuve.

Mais la réaction des travailleurs parisiens dans la grève du 12 Février s'est avérée vigoureuse. En particulier dans toutes les usines de la Région Parisienne, des ouvriers, des personnalités éminentes de toutes les couches sociales de notre département. Des Anciens Combattants, ont fait de cette journée une grande victoire dans la lutte contre le fascisme, pour faire échec à la misère, pour faire reculer la guerre.

Mais le Gouvernement, toujours sur les injonctions des Etats-Unis, étend ses méthodes de fascisation au vaillant peuple tunisien, qui veut sa liberté et son indépendance, massacrant les enfants, les femmes, pillant les réserves alimentaires, volant l'argent et les bijoux. Ce Gouvernement français, qui organise de telles expéditions contre le peuple tunisien en lutte, est aussi celui qui nous réduit en France à la misère pour préparer la guerre, organisant contre les travailleurs une sauvage répression et une nouvelle occupation étrangère.

En effet, notre Pays subit à nouveau une occupation ; les occupants américains se comportent chez nous comme en pays conquis ; ils sont maîtres de certains de nos ports, où ils débarquent leur matériel de guerre ; ils chassent nos paysans de leurs terres pour établir leurs dépôts ; ils chassent les soldats de nos camps et de nos casernes pour y prendre place. Les hommes de Washington finissent par croire qu'avec les dollars, tout peut s'acheter, qu'il y a une bourse des consciences comme il y a une bourse des valeurs.

Mais là encore, les Anciens Combattants et les Victimes de Guerre se dresseront contre de telles infamies en levant bien haut le drapeau de l'Indépendance Nationale.

Ils lutteront avec encore plus de force qu'ils ne l'ont fait pour libérer le Héros de la Paix, le second Maître H. Martin, condamné pour avoir défendu l'intérêt supérieur de la Patrie, en luttant pour la fin de la guerre d'Indochine qui nous coûte plus d'un milliard par jour et la destruction de notre jeunesse.

La politique de guerre menée par nos gouvernements conduit la France à la faillite : montée des prix, impôts nouveaux préparés par la cascade de taxes de vie chère. La conférence de Lisbonne vient de fixer la contribution financière à chaque pays adhérent au Pacte Atlantique. Cette contribution pour la France est évaluée pour 1952 à **1.750 milliards**, d'où il en résultera pour le peuple français un lourd fardeau d'impôts et de surimpôts, la paralysie de notre industrie, le développement du chômage, la misère accrue dans tous les foyers d'Anciens Combattants et Victimes de Guerre. Alors qu'il n'y a pas d'argent pour l'augmentation des Petits Pensionnés, des Veuves, pour nos Camarades de l'A.V.E.R., alors qu'il n'y a pas d'argent pour la revalorisation de la Retraite du Combattant pour une aide décente aux vieux et vieilles de notre pays.

C'est une raison de plus pour les Anciens Combattants et Victimes de Guerre de condamner la politique désastreuse du Réarmement de l'Allemagne Occidentale et l'Alliance avec les bourreaux de la Patrie.

Après ce rapide exposé des dangers de guerre qui pèsent sur nous et les conséquences logiques de l'effondrement économique de notre Pays, nous avons pour devoir de renforcer notre action avec beaucoup plus de force en entraînant avec nous tous les Anciens Combattants et Victimes de Guerre. A ce sujet, il y a des Camarades de l'A.R.A.C. qui nous disent : « Ils ne veulent pas comprendre ». Mais, Camarades, c'est à nous, Militants de notre Association, de leur expliquer avec patience, par des arguments précis, simples, la vérité. Cela revient à dire que nous devons étendre notre champ d'action de façon à toucher les Anciens Combattants inorganisés, de poser les problèmes tels qu'ils sont auprès des autres associations d'A.C., de façon à entraîner toutes les victimes de guerre dans la lutte ; ne pas comprendre cette nécessité serait grave de conséquence, ce qui laisserait des milliers et des milliers d'Anciens Combattants et de Victimes de Guerre à la merci de la propagande ennemie et par cela même à abandonner la lutte et à renoncer aux justes mots d'ordre de notre Association.

Il ne suffit pas d'organiser des Anciens Combattants au sein de notre Association ; il ne suffit pas de faire des adhérents nouveaux ; encore faut-il orienter ces camarades afin qu'ils deviennent des propagandistes, des agents recruteurs, des militants actifs correspondant aux tâches quotidiennes.

Si ce travail est fait partout dans les sections, nous renforcerons notre Fédération, nous entraînerons à nos côtés de nouvelles couches d'Anciens Combattants et Victimes de Guerre de 14-18 et de 39-45.

Dans l'immédiat, nous entreprendrons auprès de tous les élus de notre Département, et particulièrement auprès de ceux qui ont voté pour le réarmement ou qui se sont abstenus, une grande campagne. Nous interviendrons auprès des **U.F.A.C.** locales, des Comités d'entente, des Associations d'Anciens Combattants, auprès des inorganisés et ensemble nous les dénoncerons. C'est suivant l'Union que nous réaliserons que dépend l'avenir de la France et la sauvegarde de la Paix.

De bonnes choses ont été faites, mais nous pouvons faire beaucoup plus, à condition d'organiser l'action suffisante à la base.

Par exemple, à l'**Union Départementale de l'U.F.A.C.**, sous notre impulsion, une résolution contre la venue d'Adenauer à Paris a été votée à l'unanimité ; nous avons également obtenu une seconde résolution contre le réarmement allemand.

Sur le plan local, les **U.F.A.C.** du **18^e**, de **Bondy**, de **Aubervilliers**, **Champigny**, etc... les Anciens Combattants sont unanimes contre le réarmement allemand.

Les Anciens Combattants et Victimes de Guerre ont participé activement à la lutte générale pour la Paix, notamment :

A la manifestation aux Champs-Élysées, contre la présence d'Eisenhower à Paris, et plus récemment sur les boulevards contre la venue d'Adenauer, ce qui a permis d'élever plus haut le Mouvement de la Paix.

En ce qui concerne la campagne de signatures en faveur du désarmement et d'un Pacte de Paix entre les Cinq Grands, nous enregistrons de bons résultats : comme à **Saint-Ouen** avec plus de **4.600** signatures ; **Montreuil**, **3.900** ; **Aubervilliers**, **2.090** et la **16^e Section** avec **1.109** signatures. Pour les Assises Nationales de la Paix, **292 délégués** ont été élus dans de larges assemblées par les Anciens Combattants.

Depuis quelques mois, certaines sections ont vraiment compris la nécessité de mieux s'organiser, d'expliquer les problèmes qui nous concernent auprès des autres associations d'Anciens Combattants. C'est la raison pour laquelle nous avons obtenu un succès à la commémoration de la mort de notre regretté fondateur, Henri Barbusse, en septembre dernier, à Compiègne, avec la participation de 30 cars pour notre département de la Seine.

Cette importante journée nous a montré à quel point notre Association a gagné en influence, et les énormes possibilités que nous avons devant nous si nous savons les exploiter. L'adhésion de dix anciens membres de l'U.N.C. à la section de Plessis-Robinson ne fait que confirmer ce que nous venons de dire. D'autres sections ont su faire preuve d'initiative et de décision, notamment Nanterre et la **19^e section**, qui ont constitué des Comités de Défense d'Henri Martin.

Ces exemples, pris au hasard, montrent qu'il est possible d'unir et d'agir dans l'Union. Il suffit pour cela d'avoir un langage sensible, humain, en posant les problèmes comme ils sont. Il nous importe donc de redoubler

d'efforts, de patience, de ténacité, d'enthousiasme, avoir confiance en soi : c'est la seule façon d'éliminer les défauts et les faiblesses.

A nous d'aller de l'avant, en conservant notre langage propre qui est celui des Anciens Combattants. Si nous savons dire à nos Camarades de combat de 14-18 et de 39-45 :

« Nous avons combattu ensemble pour sauver la France en chassant l'envahisseur de notre sol. Aujourd'hui, tu ne peux pas faire autrement que de lutter avec moi pour l'existence même de la Patrie en luttant contre le réarmement de l'Allemagne ».

Alors, nous entraînerons avec nous dans l'action ceux qui dans le monde combattant, entendent obtenir la juste réparation qui leur est due, leur permettant de vivre décemment dans la Paix et dans la Liberté.

REVENDEICATIONS

Cette politique de préparation à la guerre nous mène inévitablement à la misère, à la faillite de la France. Que ce soit Pleven, Edgar Faure ou Pinay, l'homme de Vichy, la situation politique et économique de notre Pays n'ira qu'en s'aggravant : leur objectif c'est de créer de nouveaux impôts, blocage des salaires, répression, réforme de la Constitution, etc... La dévaluation du franc s'inscrit dans les faits en dehors des décisions publiques ; la dépréciation monétaire est constatée chaque jour par les travailleurs de notre Pays, et les Anciens Combattants et Victimes de Guerre en particulier, voient baisser régulièrement leur pouvoir d'achat des Pensions.

La hausse continue des prix est le fondement de nos avantages obtenus par notre lutte et celle de nos amis : Tourné, Mouton et Mathilde Péri, au dernier budget des Anciens Combattants et Victimes de Guerre.

Et le gouvernement ne veut pas s'en tenir là. Au retour de la Conférence de Lisbonne et sur les ordres de Washington, nos ministres décident de doubler la note à payer, et parlent de faire des économies sur la reconstruction, sur le budget civil et celui des Anciens Combattants et Victimes de Guerre. Voilà où nous mène la politique de guerre, notamment celle du réarmement allemand.

Mais les Anciens Combattants et les Victimes de Guerre des deux générations du Feu sont décidés à rejeter cette politique de misère et de guerre. Ils veulent qu'une politique française soit faite, car ils ne consentent pas à la catastrophe. Ils savent que pour obtenir satisfaction de leurs légitimes et modestes revendications, il y a un moyen : c'est en réduisant les dépenses militaires, en cessant la guerre d'Indochine, en nouant des relations commerciales fructueuses avec les pays de l'Est, avec tous les pays du Monde.

Il est vrai qu'aujourd'hui les menaces se font plus pressantes, et, pour y faire face victorieusement, l'effort de tous les Anciens Combattants UNIS est d'ores et déjà nécessaire.

A ce sujet, des coups ont été portés auprès des Parlementaires au cours du dernier budget des Anciens Combattants et Victimes de Guerre à l'Assemblée Nationale.

C'est, en effet, sous notre impulsion que l'**U.F.A.C. Départementale** a été contrainte d'organiser des délégations auprès des Présidents de Groupes Parlementaires, pour exiger que soient respectées les doléances des Victimes de Guerre.

Des lettres, des résolutions, des délégations ont été adressées aux députés de circonscriptions par les **UNIONS Locales de l'U.F.A.C. et Comités d'Entente** comme : **Ivry, Drancy, Issy-les-Moulineaux, 1^{er} et 2^e section, Boulogne, 10^e section, 12^e section, etc...**

D'autre part, la Direction fédérale de l'**A.R.A.C.** a, de son côté, été en délégation auprès des Parlementaires et de la Commission des Pensions.

De plus, notre Fédération, avec le concours de notre Comité National, de la Seine-et-Oise et de la Spécialisée, a organisé un meeting à Wagram le 15 Février 1952 sur les revendications et contre le réarmement allemand.

A ce sujet, malgré la bonne préparation, nous avons eu à déplorer l'absence d'un trop grand nombre de Camarades à cette réunion qui, pourtant, avait une très grosse importance dans le moment présent, d'autant plus grave que les événements actuels exigent de notre part, et cela à tous les échelons, une mobilisation permanente si nous voulons entraîner dans l'action tous les Anciens Combattants et Victimes de Guerre pour renverser cette politique de misère et de guerre. Ceci est d'autant plus facile que les Anciens Combattants sont de plus en plus sensibles, de plus en plus compréhensifs devant la situation matérielle insupportable et la politique poursuivie par nos gouvernants.

C'est à nous de faire comprendre à nos frères de combat qu'il y a contradiction entre le gaspillage de 1.500 milliards pour faire et préparer la guerre et la possibilité, en raison de cela, d'octroyer quelques milliards pour satisfaire nos revendications.

N'importe quel Ancien Combattant, n'importe quelle Victime de Guerre, à condition que les Militants de l'**A.R.A.C.** sachent lui expliquer, comprendra que le refus systématique de revaloriser la retraite du Combattant pour tous les bénéficiaires, le refus de donner les 3.000 francs pour les invalides de 10 à 80 %, le refus d'accorder aux veuves, aux orphelins, aux ascendants la pension prévue par la loi, provient essentiellement du gonflement du budget militaire.

Il est évident que nous ne pourrions assurer pleinement le succès des plus petites comme des plus grandes revendications si nous ne savons pas prendre résolument la tête dans la lutte. C'est en renforçant notre union, en montrant notre force et notre cohésion, que nous obligerons les gouvernants et les parlementaires à respecter nos revendications.

Il faut donc non seulement continuer mais développer notre action afin d'obtenir :

- les 3.000 francs par 10 % d'invalidité aux pensionnés de 10 à 80 % ;
- la revalorisation de la retraite de Combattant pour tous les bénéficiaires ;
- une augmentation de 15 % pour les Veuves et les ascendants à partir du 1^{er} janvier 1952 ;
- l'accélération de la délivrance de la carte du Combattant aux 39-45 ;
- le Droit au Travail.

En ce qui concerne la retraite du Combattant, un fait nouveau vient de surgir : c'est-à-dire qu'il est demandé que la retraite du Combattant soit assimilée à une pension d'invalidité de 10 %, ce qui porterait le taux actuel pour ceux âgés de 55 ans et plus à 10.112 francs par an et le demi-taux, c'est-à-dire de 50 à 55 ans, à 5.056 francs par an. Contrairement au projet de loi déposé par le Député M. Le Coutaller, qui prévoit bien le taux égal à un pensionné à 10 %, mais seulement à partir de 55 ans. Les titulaires de 50 à 55 ans continueraient à ne percevoir que 530 francs.

C'est sur ces quelques revendications générales de notre Association que nous pourrons, si nous le voulons, faire l'Union des Anciens Combattants et des Victimes de Guerre.

L'OFFICE DÉPARTEMENTAL

De même qu'à l'U.F.A.C. de la Seine, notre action au sein de l'Office Départemental n'a pas été sans obtenir quelques résultats, toujours sur notre initiative et sur notre influence. La commission permanente unanime a protesté contre l'insuffisance des crédits alloués aux ressortissants de l'Office, étant donné l'accroissement du nombre de demandes dû à la misère toujours plus grande des Victimes de Guerre, du chômage, de la maladie, etc...

C'est la raison pour laquelle fut désignée une délégation pour se rendre auprès du Préfet et du Ministre des Anciens Combattants, en même temps de nombreuses protestations sont adressées par nos sections à l'Office Départemental.

De leur côté, nos Camarades Ouzioulis, Neveu, Bolze, Conseillers Généraux, au nom de la Commission des Anciens Combattants et Victimes de Guerre de la Seine, intervenaient auprès du Préfet pour nous appuyer dans nos démarches.

Après certaines réticences en haut lieu, l'Office Départemental obtenait satisfaction.

Exemple : alors que pour l'année 1950, l'Office Départemental de la Seine recevait pour les secours 50 millions au budget primitif, grâce à notre action UNIE, 80 millions supplémentaires furent accordés pour l'exercice 1951.

Tenant compte de la situation pénible des Victimes de Guerre, nous demandons que le budget des secours soit porté à 135 millions et 271 millions pour les pupilles de la Nation pour l'année 1952.

Toujours sur notre proposition, la Commission Permanente décide que le secours accordé à chacun de nos vieux Camarades hospitalisés ou hébergés comme à la Maison Départementale de Nanterre, ne sera pas inférieure à 2.000 francs au lieu de 1.000 ou 1.500 l'année dernière.

Nous obtenons également pour le secours au décès 6.000 francs plus 1.000 francs par personne à charge (enfants) contre 5.000 francs en 1950, ainsi qu'une augmentation appréciable sur le montant des subventions accordées aux Orphelins de Guerre.

Devant la lenteur apportée dans l'attribution de la Carte de Combattant 39-45, nous avons décidé d'aller en délégation auprès du Préfet et du Ministre des Anciens Combattants. Résultat : 400 à 500 cartes sont attribuées par semaine au lieu de 80 à 100 précédemment. De plus, nous demandons que le personnel de l'Office Départemental soit renforcé. A ce sujet, des engagements ont été pris : à nous maintenant de veiller à leur exécution.

D'autre part, nous avons pu faire adopter un vœu par la Commission Permanente, demandant que les orphelins de nos Camarades de l'A.V.E.R. reçoivent les mêmes avantages que les orphelins des soldats français ou combattants tués ou morts en Corée.

Nous obtenons également, et cela grâce à notre action auprès de la Commission permanente, l'adoption d'un vœu ayant pour objet de faire bénéficier toutes les Veuves de Guerre non remariées d'une réduction de 50 % sur les tarifs des lignes de chemin de fer et des lignes routières de remplacement.

NOTRE TECHNIQUE

L'activité de notre Service Technique présente encore, cette année, un bilan positif, comme le prouvent les chiffres donnés ci-après.

A nos permanences techniques et médicales, nous avons reçu 12.527 Camarades.

En outre, les Secrétaires Techniques des Sections locales sont venus soumettre les questions qu'ils ne pouvaient solutionner et nous transmettre des dossiers de pensions.

Nous avons constitué 2.174 dossiers nouveaux qui viennent s'ajouter aux 33.376 existants.

Les démarches auprès des différents services intéressant les Anciens Combattants et les Victimes de Guerre ont été effectuées avec célérité, soit par correspondance, soit verbalement, ce qui représente 9.427 interventions écrites et 4.180 verbales, tant auprès des services du Ministère des Anciens Combattants que du Ministère des Finances et de la Guerre.

D'autre part, le montant global des secours obtenus pour nos adhérents à l'Office Départemental des Anciens Combattants s'élève à **5.440.000 francs**.

Les nombreuses lettres de remerciements que nous recevons nous prouvent que nous sommes dans le bon chemin et nous continuerons notre action en faisant le maximum d'efforts pour améliorer notre rendement.

Ceci se fera d'autant mieux que la Commission Fédérale Technique a décidé d'aider les Sections :

Travail de la Commission Fédérale des droits et des Revendications.

Trois conférences ont été organisées en 1951 :

Le 20 mai 1951, Salle de la Famille Nouvelle, à Barbès, sur l'attribution de la Sécurité Sociale aux Grands Invalides, Veuves et Orphelins de Guerre.

Le 25 novembre et 8 décembre 1951, au Faisan Doré, boulevard de l'Hôpital, Paris (13^e), où a été traité le travail du Secrétaire Technique dans les Sections, l'intérêt de ces permanences, le comportement des Camarades chargés de leur tenue, etc... ; ainsi que des données élémentaires sur les demandes de pensions : 1^{re} instance, aggravation, Veuves, Orphelins, ascendants, rejet et appel tribunaux, Cour Régionale, Conseil d'Etat. - Office : carte et retraite des Combattants, Secours, Prêts, Bourses d'entretien, Subventions, etc...

Maintenant des membres de la Commission descendront dans les Sections pour tenir des permanences et former des secrétaires techniques après entente avec le bureau de section pour populariser ces permanences en les faisant connaître par voie d'affiches et la presse locale.

Ne pas oublier qu'un Ancien Combattant, qu'une Victime de Guerre, renseigné, défendu, est à quelques exceptions près, toujours un adhérent gagné à notre Association.

Des finances saines, si nous voulons aller de l'avant.

Lors de notre dernier Congrès Fédéral un certain nombre de décisions avaient été prises concernant les moyens de procurer à la Fédération des finances saines.

Ces décisions ont-elles été appliquées dans les sections ? Toutes les sections ont-elles fait l'effort nécessaire pour aider la Fédération à supporter les charges de plus en plus lourdes résultant de la hausse constante des prix ? A ces questions nous n'hésiterons pas à répondre : Non.

Si certaines sections ont fait dans ce domaine de gros efforts, un très grand nombre d'autres sections n'ont pas considéré la question financière comme une tâche de première importance.

Il nous suffira de citer quelques faits et chiffres pour justifier ces constatations :

1^o Dans le troisième point de la résolution de la Commission Financière, adoptée au dernier Congrès, il est dit : « Nous nous attacherons à ce que le bilan trimestriel de chaque section soit fourni en temps voulu ». Sur les 105 sections que comporte la Fédération de la Seine, 13 seulement ont fourni des bilans trimestriels. Sur ces 13 sections, seule la 12^e section a fourni ses quatrebilans en temps voulu, 2 sections en ont fourni 3 et les 10 autres le bilan du premier trimestre 1951.

2^o Au point 6 de la même résolution, il est dit : « Nous comptons sur la bonne volonté de tous nos camarades pour placer des billets de souscription (nationale) ». Or 32 sections seulement ont vendu de ces billets. Il convient de les féliciter toutes puisqu'elles ont vendu entre elles 20.660 billets, mais nous citerons particulièrement la section de Pavillons-sous-Bois qui a vendu à elle seule 2.500 billets, dépassant ainsi de près de 1.000 billets la section venant après. Il nous faut citer également les sections du 5^e, du 12^e et de Maisons-Alfort.

3^o Parmi les moyens pour redresser les situations financières des sections et qui permet en même temps de venir en aide à la Fédération, il en est un particulièrement efficace et qui donne chaque année d'excellents résultats. Ce moyen relativement facile et qui n'encourt aucun risque : c'est la vente du « Bleu de France » du 11 novembre, et cependant 65 sections seulement y ont participé. Il est à noter que parmi les 40 sections qui n'ont pas pris part à cette vente, nous retrouvons plusieurs sections déjà citées l'an dernier, ce qui laisse supposer une mauvaise volonté évidente de leur part.

Enfin, après avoir arrêté les comptes des sections pour l'année 1951, nous constatons que 23 sections avaient encore des dettes envers la Fédération pour une somme totale de 72.860 francs (déduction faite du matériel rendu). Il faut noter également que parmi ces sections plusieurs n'ont pas participé à la vente du Bleu, ce qui leur aurait permis de se libérer de leur dette avant la fin de l'année ; c'est le cas pour Bonneuil, Courbevoie, Le Perreux, Suresnes, Thiais, pour ne citer que les sections qui devaient d'assez fortes sommes.

Il est bien évident que nous ne pouvons être particulièrement satisfaits d'un tel état de chose. Cette situation doit attirer très fortement l'attention de tous les membres de l'Association et en premier lieu des Commissions Exécutives de ces sections, qui n'ont pas fourni l'effort nécessaire dans la recherche des ressources exceptionnelles.

Il ne serait pas juste, malgré tout, de passer sous silence l'effort fait par les sections pour venir en aide à la Fédération, aide qui a été particulièrement précieuse lors de la tenue de notre dernier congrès puisque les

frais engagés pour ce congrès ont été presque entièrement couverts par les dons des sections. Cette aide, pour être appréciable, a été beaucoup moins sensible lors de la campagne électorale puisque pour la somme d'environ **100.000 francs** engagée par la Fédération, 31 Sections seulement y ont participé pour une somme totale de **43.000 fr.**

Ceci attire une remarque : c'est que la plupart des sections ont sous-estimé l'importance de cette campagne électorale tant au point de vue défense des droits des Anciens Combattants que de la défense de la Paix.

Enfin, les dons faits par les sections sur les bénéfices de la vente des Bleuets, pour être assez conséquents n'ont pas atteint les chiffres des dons de certaines sections l'an dernier à la même occasion. C'est ainsi que la plus forte somme, versée cette année par la **13^e Section**, se monte à **12.702 francs** contre **16.700 francs** versés l'année dernière par la **19^e Section**.

En définitive, la somme totale des dons des Sections se monte à **305.807 francs**, dont **197.440** à l'occasion du dernier congrès, campagne électorale et dons ordinaires, et **108.367 francs** sur la vente des Bleuets.

Parmi les sections qui ont participé à cette aide pour des sommes plus ou moins élevées, citons particulièrement la section du **1^{er} et 2^e arrondissement** qui vient largement en tête avec une somme totale de **26.550 francs** suivie de la **12^e Section** avec **20.000** et la **18^e** avec **19.805** ; citons encore la **15^e** avec **17.372** et la **13^e** avec **16.202 francs**.

32 Sections n'ont pas cru devoir venir en aide financièrement à la Fédération pour une somme aussi minime soit-elle. Pour ne pas les citer toutes, nous ne citerons que les plus grosses parmi celles-ci, à savoir la **14^e, Bagneux, Joinville**, cette dernière s'est d'ailleurs rattrapée depuis comme nous le verrons.

Selon que les sections accordent ou non une grande importance à la question financière, l'action de la Fédération est plus ou moins hardiment menée.

Nous sommes convaincus qu'il faut que la Fédération vive, mais ceci exige de nombreux déplacements afin d'entrer le plus souvent possible en contact avec les sections. Ceci suppose la possibilité d'éditer du matériel : Affiches, tracts, etc..., et chacun sait que le prix du papier et autres fournitures ne cessent d'augmenter.

Et tout ceci sans compter tous les autres frais qui en découlent et qui sont de plus en plus élevés, tels que le téléphone, la correspondance, le tirage et l'envoi des circulaires, absolument nécessaires afin de permettre aux sections de mener l'action et d'intervenir dans une situation donnée.

Il est clair pour tous qu'il n'est pas possible de subvenir à toutes ces dépenses, sans compter le salaire des permanents et les frais généraux, avec les seules ressources provenant des cotisations. Malgré l'augmentation de celles-ci (augmentation d'ailleurs minime), la Fédération ne peut honnêtement s'acquitter de ses tâches sans cesse plus nombreuses sans recourir à la recherche de ressources exceptionnelles et il est nécessaire qu'elle soit aidée en cela par toutes les sections.

La situation financière de la Fédération, sans être florissante, n'est malgré tout pas mauvaise, puisque pour le 19 février notre dette de 1951 au Comité National, était complètement liquidée et un versement était fait sur 1952. Notre dette envers les fournisseurs est minime et notre situation envers la Sécurité Sociale est en règle.

Mais si cette situation paraît bonne aujourd'hui, elle peut devenir mauvaise demain. En effet, si notre dette 51 est liquidée, elle n'a pu l'être qu'avec les fonds rentrés par la vente de matériel 1952, ce qui, en définitive, ne résoud rien quant à notre dette envers le C.N., puisque cet argent, nous l'avons en moins pour payer le matériel qui nous a été délivré par celui-ci pour 1952.

Elle peut devenir mauvaise également à cause des charges incessantes qui pèsent sur le budget fédéral.

Cet aspect de la question nous amène à examiner notre souscription fédérale lancée depuis déjà plusieurs mois et nous devons dire que cette souscription ne donne pas les résultats que nous étions en droit d'espérer. En effet, si depuis le 25 octobre 1951 plus de **650 listes** réparties entre **59 sections** ont été retirées à la Fédération, à l'heure actuelle **71 seulement** sont rentrées avec une somme totale de **66.820 francs**. Et pourtant, certains exemples nous montrent qu'il est possible de faire mieux, beaucoup mieux. Parmi ces exemples nous n'en citerons qu'un seul, c'est celui de Joinville-le-Pont, dans cette section deux camarades ont à eux seuls collecté la somme de **8.800 francs**.

En face de cet état de chose, si nous ne voulons pas que demain l'A.R.A.C. soit prise à la gorge et qu'elle ne puisse plus faire face à ses besoins faute de ressources nécessaires, il est indispensable que chaque section et en particulier chaque secrétaire, chaque trésorier, chaque membre des C.E. fédérale et de section se penchent très attentivement sur cette question. Il faut tout de suite donner une nouvelle impulsion à cette souscription par une ardente émulation entre toutes les sections.

Indépendamment de cette souscription fédérale, le C.N. vient lui aussi de lancer une nouvelle souscription. On nous dira très certainement qu'il est difficile de mener ces deux souscriptions de front. Nous pensons, quant à nous, que cela est très possible étant donné leur forme particulière à chacune d'elle.

La souscription est certes un excellent moyen de trouver des ressources exceptionnelles qui permet en même temps d'expliquer à tous ceux que l'on touche, ce qu'est l'A.R.A.C., et la nécessité de s'unir toujours davantage. Mais il existe d'autres moyens non moins efficaces et c'est là que l'initiative des sections doit se manifester.

Un de ces moyens c'est la goguette et nous citerons encore l'exemple d'une section qui a obtenu ainsi de magnifiques résultats : c'est la **section du 1^{er} et 2^e arrondissement** qui, répartie à zéro avec des dettes considérables, a fait d'abord une goguette qui lui a permis de redresser sa situation financière, puis une deuxième au moyen de laquelle elle a liquidé toutes ses dettes, enfin une troisième au bénéfice exclusif de la Fédération, à laquelle elle a versé la somme de **10.000 francs**. C'est la raison pour laquelle elle arrive aujourd'hui largement en tête pour l'aide apportée à la Fédération.

Nous sommes persuadés que si toutes les sections se penchaient avec l'attention que cela exige sur ce très important problème qu'est le problème financier, non seulement la Fédération et le Comité National pourraient faire face sans craindre le lendemain à toutes leurs charges mais encore ils pourraient, si nous savons tirer partie de toutes les possibilités qui nous sont offertes, développer considérablement leur action en faveur des Anciens Combattants et des Victimes de Guerre.

Une autre cause de la mauvaise situation, c'est le non-contrôle ou le contrôle insuffisant à tous les échelons. La meilleure preuve du mauvais contrôle dans les sections nous est fournie par le fait que nous avons relaté plus haut concernant les bilans trimestriels. Ceci nous amène à parler de la commission financière fédérale élue

lors du dernier congrès. Cette commission financière a très mal fonctionné tout au long de l'année écoulée. En effet, sur les douze membres dont elle était composée quatre ou cinq seulement ont assisté aux réunions et parmi ces derniers quelques-uns très irrégulièrement. De ce fait, faisant suite à l'erreur commise au dernier congrès où la Commission de contrôle fédérale n'avait pas été élue, cette Commission de contrôle n'a été élue que très longtemps après, le quorum n'étant jamais atteint lors des réunions de la Commission financière.

Nos conclusions sur la question financière peuvent se ramener à l'application des principes suivants :

1° Afin de développer toujours plus l'action nécessaire pour la sauvegarde de la Paix si dangereusement menacée et pour l'aboutissement de nos légitimes revendications, une fois les ressources normales assurées, rechercher et mettre en application les moyens de trouver des ressources exceptionnelles, tant par l'organisation de goguettes, fêtes, etc..., qu'en donnant une nouvelle et vigoureuse impulsion à la souscription fédérale ainsi qu'en accueillant la souscription nationale avec la ferme conviction que le succès de l'une de va pas à l'encontre du succès de l'autre.

2° Toutes les sections, sans exception, doivent participer à la vente du « Bleu de France ».

3° Assurer le contrôle périodique, c'est-à-dire au moins tous les trois mois, dans toutes les sections. Pour cela, il est nécessaire que chaque section élise sa commission de contrôle en y apportant le plus grand soin. En ce qui concerne la commission de contrôle fédérale, l'élection de celle-ci au 28^e Congrès sera l'objet d'un soin particulier.

4° Faire élire des trésoriers aptes à leurs fonctions en tenant compte qu'un trésorier n'est pas un aligneur de chiffres mais un militant ayant une très grosse responsabilité et dont le rôle est aussi important que celui d'un secrétaire.

Une trésorerie saine à tous les échelons, voilà pour notre Association la certitude de la Victoire dans l'Union et l'Action.

“ RÉVEIL des COMBATTANTS ”, notre ARME PRINCIPALE.

Au cours du 28^e Congrès Fédéral d'Ivry, nous aurons à examiner très sérieusement les moyens d'apporter des remèdes suffisants pour développer la vente au numéro et les abonnements de notre journal « Le Réveil des Combattants » dans notre département de la Seine.

En effet, nous sommes loin de l'objectif que nous nous étions assigné lors du Congrès d'Aubervilliers.

A part quelques sections qui ont fait vraiment des efforts, beaucoup de dirigeants de sections oublient trop que notre « Réveil » est l'arme principale dans la lutte que nous menons dans les circonstances actuelles. Ils ne sont pas encore convaincus que notre journal est l'outil N° 1 pour déchirer les mensonges des partisans de la guerre. Ils oublient qu'il est le seul journal du Mouvement Anciens Combattants qui lutte pour la défense des droits de toutes les Victimes de Guerre.

Par contre, certaines sections ont suivi les décisions prises en commun en avril 1951 ; c'est le cas pour : la Section du 18^e, 20^e, Saint-Ouen, Pavillons-sous-Bois, Bagnolet, 15^e Section, Arcueil, etc...

Parmi celles qui ont obtenu d'excellents résultats, citons :

— Pavillons-sous-Bois : 0 abonnement en août 1950, passe à 194 abonnements à fin décembre 1951 ;

— Saint-Ouen : de 83 abonnements en décembre 1950, passe à 147 abonnements à fin décembre 1951.

D'autre part, si nous prenons les chiffres de l'année 1951, nous constatons vite qu'il n'en est pas ainsi partout :

Abonnements :

Janvier 1951	3.233
Janvier 1952	3.863
Soit en plus	630

Vente au numéro :

Janvier 1951	8.035
Janvier 1952	7.549
Soit en moins	486

Nous enregistrons en ce qui concerne les abonnements pour l'année 1951, une augmentation de 630 exemplaires, mais nous subissons une fois de plus une baisse de 486 journaux dans la vente au numéro.

Par contre, si nous additionnons les abonnements et la vente au numéro :

Janvier 1951	11.268
Janvier 1952	11.412
Soit en plus	144

Nous constatons que nous avons arrêté la baisse du « Réveil » dans notre département ; cela est très bien, mais attention, le chiffre est loin de correspondre avec nos effectifs : c'est-à-dire que l'ensemble de nos adhérents ne lit pas son « Journal », celui qui le défend dans tous les domaines.

C'est le cas de la 19^e Section, de Vitry et de bien d'autres...

Certaines sections, sous les prétextes les plus divers, ne diffusent plus, comme : **Saint-Mandé, Thiais, Bourglain-Reine, Kremlin-Bicêtre, Bry-sur-Marne, Orly, Suresnes.**

Peut-on, dans de telles conditions, développer notre Association ? Nous pensons que nos Camarades nous donneront les raisons de cette sous-estimation qui est grave de conséquences.

En employant de telles méthodes comment peut-on élargir au maximum notre champ d'action et renforcer notre Association ?

Nous disons qu'il est temps de redresser cette situation et rapidement.

La diffusion de notre « Presse » doit être une bataille de toute l'Association, et pas seulement de quelques spécialistes comme trop souvent nous le constatons : ce qui est très grave, surtout pour les fortes diffusions, car si, pour une raison ou pour une autre, le Camarade désigné à la diffusion ne peut plus assurer celle-ci, ce sont quelques fois des dizaines et dizaines de lecteurs privés du « Réveil » et que nous risquons de perdre à notre journal, ainsi qu'à notre A.R.A.C.

D'autre part, il est bien de porter les efforts sur les abonnements, mais ce serait une erreur de supprimer la vente au numéro ; ce serait là limiter notre champ de prospection.

Après de courts examens de la situation de notre « Réveil » dans notre département, nous pourrions prendre certaines dispositions pour mieux organiser notre combat dans ce domaine.

Par exemple :

1° Prendre la décision que dans chaque section une Vente Publique se fasse une fois par mois.

2° Décider d'afficher le « Réveil » tous les mois.

3° Mettre tout en œuvre pour créer des Comités de diffusion.

4° Organiser le porte à porte, rechercher de nouveaux abonnés.

5° Examiner le problème des Dépositaires ; voir également les salons de coiffure.

Il importe donc de rectifier nos méthodes de travail, faire preuve d'audace et surtout de dévouement afin de mener une lutte sans merci contre les campagnes de mensonges et de calomnies, en prenant comme mot d'ordre : Doubler la diffusion du « Réveil des Combattants » dans toutes les sections pour décembre 1952.

Réaliser les tâches quotidiennes, sans négliger les perspectives....

Les tâches ne pourront être menées à bien, dans les circonstances actuelles, que dans la mesure où à tous les échelons seront mis en place des directions capables de veiller avec énergie à la mise en application des décisions qui émaneront de notre 28^e Congrès Fédéral et de celles qui sortiront du 27^e Congrès National.

Certes, la tâche qui incombera aux Camarades sera lourde, mais ils l'accompliront avec enthousiasme, avec foi, avec le souci de placer dans les faits, leur Section, à l'avant-garde du Mouvement Anciens Combattants dans sa lutte pour les revendications, pour la Paix, l'Indépendance Nationale et la Défense des Libertés.

Ces activités doivent être menées par l'ensemble des nos Militants, ce qui nécessite pour chaque section de poser avec force les problèmes d'Union et d'Action avec l'U.F.A.C. locale, Comité d'Entente, et les A.C. inorganisés.

Il faut donc nous orienter avec plus de force que nous l'avons fait jusqu'à présent, avec plus de persévérance, vers la grande masse Anciens Combattants, si nous voulons renforcer notre Association -

C'est le principal défaut qu'il convient de corriger ; trop de Camarades considèrent encore que c'est seulement pendant la Réunion de Bureau de Section que doit s'exercer leur activité.

Une conception aussi fautive, aussi nuisible à l'Association, a coûté à notre Fédération, depuis 1947, plusieurs centaines d'adhérents. Le second défaut, c'est que certains camarades ont une fautive conception de l'UNION des deux Générations du Feu. C'est le cas pour la Section de Levallois, où notre Jeune Camarade Wilmet, Secrétaire Adjoint de la Section, était rarement convoqué au Bureau de Section..., ou à Boulogne, à la suite de la montée de Camarades de 39-45 à la Direction de Section, nos Camarades 14-18 se sont complètement retirés.

Et, bien non !... Camarades, ce n'est pas juste. Notre rôle est de renforcer l'Union des deux Générations, où l'Ancien doit aider, encourager celui de 39-45 dans ses nouvelles responsabilités. C'est seulement dans ces conditions que nous pourrions développer notre action de plus en plus nécessaire pour aller de l'avant.

C'est par notre action que nous renforcerons l'UNION de tous les Anciens Combattants, en faisant échec à ceux qui veulent y porter atteinte. La sauvegarde et le renforcement de l'UNION au sein de l'U.F.A.C. doit être une de nos préoccupations essentielles.

En tenant compte que la réalisation de l'UNITE doit se concrétiser par une activité intense à la base pour la lutte revendicative et pour la Paix.

Nous devons donc, dans le 35^e anniversaire de notre Association, si nous voulons réaliser pleinement ces objectifs et faire que notre A.R.A.C. reste digne de ses trente-cinq années de lutte pour les droits Matériels et Moraux des Anciens Combattants et des Victimes de Guerre, contre le fascisme, contre la guerre et notamment contre le militarisme allemand, entraîner tous les Anciens Combatants et Victimes de Guerre dans l'action permanente, **en organisant** dans les localités ou arrondissements de **larges réunions d'informations, des cérémonies devant le Monument aux Morts et plaques de fusillés**. L'exemple de la 18^e Section, appelant toutes les Victimes de Guerre et la Population de l'arrondissement à manifester contre le réarmement allemand devant les plaques commémoratives, est très bien et beaucoup de sections doivent s'en inspirer.

Les Camarades qui comprennent cela, conscients des perspectives et convaincus des possibilités, obtiennent d'excellents résultats pour le recrutement : comme **Saint-Ouen** avec 123 adhérents de plus qu'en 1950, **Bicêtre** avec 60, **18^e** avec 35, **Boulogne** avec 19 en plus, etc...

Ces quelques exemples parmi beaucoup d'autres sont la démonstration éclatante que nous pouvons recruter par milliers.

Nous avons toutes les conditions favorables pour cela, mais il faut que la bataille du recrutement devienne une préoccupation importante pour toutes les sections.

Pour ce début d'année 1952, nous enregistrons une bonne reprise de cartes dans l'ensemble des sections, se chiffrant à plus de 475 nouvelles adhésions, de janvier à fin février 1952.

Il reste néanmoins que certaines sections ne voyant pas les possibilités et même contestant l'utilité de faire de grands efforts pour le recrutement, restent sur les vieilles méthodes, ne voient pas la nécessité d'aller au domicile des Anciens Adhérents et qui, ne voyant pas les changements politiques, restent dans la routine et le train-train, insensibles à la sympathie qui grandit envers notre Association.

Des dirigeants de sections importantes se contentent encore de compter quelques adhésions et ne font pas les efforts que nécessite la situation.

De plus, la bataille pour le développement de notre Fédération de la Seine ne peut pas se limiter seulement aux nouvelles adhésions ; nous devons orienter nos efforts dans trois directions :

- **Recruter de nouveaux adhérents ;**
- **Conserver ceux de 1951 ;**
- **Ramener ceux qui, pour des raisons diverses, mais jamais par désaccord avec notre Association, ont quitté l'A.R.A.C. ou ont été abandonnés par nous.**

La reprise des cartes 1952 se présente dans de bonnes conditions :

L'effort doit se poursuivre systématiquement ; les résultats obtenus nous montrent que nous sommes dans la bonne voie.

De notre 28^e Congrès Fédéral sortiront des décisions importantes et un programme d'action que tous les militants de l'A.R.A.C. de la base à la Direction Fédérale auront à cœur de faire entrer dans la vie.



Aujourd'hui eux, demain nous ?

Les commandants F.F.I.-F.T.P.F. **Gimeno, Ramon Rubio** et plus de 200 Républicains espagnols, valeureux anciens combattants de la Résistance en France, ont été déportés en Afrique et en Corse par le gouvernement Pleven-Queuille-Moch, comme au temps de la Gestapo.

Allons-nous laisser faire ?

Depuis bientôt douze ans, les veuves et les orphelins d'anciens Volontaires Français tombés pour la liberté et la France en Espagne Républicaine, ainsi que des centaines de mutilés sont plongés dans la misère et voués à une mort lente par nos gouvernants qui refusent de leur accorder les pensions auxquelles ils ont droit.

Allons-nous les laisser mourir ?

A l'occasion du 14^e anniversaire de l'héroïque défense de Madrid et de la formation des Brigades Internationales,

**L'AMICALE DES ANCIENS VOLONTAIRES FRANÇAIS
EN ESPAGNE REPUBLICAINE**

vous invite à une

GRANDE SOIREE DE SOLIDARITE

Jeudi 12 Octobre 1950, à 20 h. 30

Salle des Cheminots, 21, rue Yves-Toudic
(Métro : Bonsergent ou République)

Allocutions de :

André MARTY

et de

Marcel GODEFROY

Ancien Volontaire d'Espagne
Lieutenant-Colonel du Cadre de Réserve
Secrétaire National des Anciens F.F.I.-F.T.P.F.

Un spectacle artistique franco-espagnol sera donné par :

Julien BERTHEAU, de la Comédie-Française.
Adelita DEL CAMPO, danseuse espagnole.
Marie MATH, chanteuse réaliste.
Charles IMBERT chantera des chansons espagnoles.
Faustin ROMANTINI, chanteur d'Opéra-Comique.

ENTREE
GRATUITE

SAMEDI 14 OCTOBRE 1950

l'Amicale des Anciens Volontaires Français en Espagne Républicaine
organise un

GRAND BAL DE NUIT de 20 h. 30 à 5 heures du matin
Salle des Fêtes de la Mairie du XIII^e Arrondissement
(Métro : Place d'Italie)



S. P. I. P., 8, rue Vica-d'Azir
PARIS-X^e - Tél. : NORD 9494

GHS-AMD - 7.1

Amicale

A qu'on se sert

3^{ème} de l'Amicale

2 - St. J. - Lofu - 6'12

11 - Nelson

14 - Def

15 - DR

I

15/11/91

Godfrey • Ben defm' Toche
notre amiral Jean d'Am.

Il me l'ont app. 77 personnes.

1/ St. Jean

Imp. Am. Balle en Cote.

Mais note for

Don near all for

3/ en de

Hurons
Spécial

La fin Sombre 1 enorme note

+ Recom. off. France

En. Boerlyfas

La Tenaille v. la guerre

Comm. 1936

v l'oeil

Par Brun Comptes

Touche A 1.54

16 ans cont.

Le 1^{er} ou l'uthe c. le fasc, armé

v la main

Dans l'intent | Pour
 | Prom

Les Brans :

Grand Ey. Succession Avril 39

3-4 5/4

la fin de la fin

les men Tract.

trois

Les A. d. E.

~~les A. d. E.~~

à la tête cette camp

Pro: les deux vers 11 ad 6

~~11~~ 11

Don sent' comp. f. ch.

Actions

A la tête de 2 actions

un Trad. v. la G.

un Trad. v. Finances

Usine RP

+ don la pers

un engin 210T franchit le col
envers du Saurport

Don New. 19.

1 Trad. et 2 Remoyes 14 Russ

1 manne en fo. de cyl | 15^m la Lon. char

14

Polser

Un Four à ciment Co. à Lyon

à une usine de Mardun.

Playa par par Beyp. Bar
Henday. P'let

No. Ver par à Mardun.

Vo. slevi fect. 9

Ceuvre de Four
aut de Tr. Fr

Rue de Fats

De Trach am. par amon

2
Parlons de mes

RP au fey,

Et on se verra l'5

De la Proust

Au lieu de mes mes

impersonnel

Forbes

A quoi ça sert

que

R

TL1

III

89

En maintenant ce fut oron fait en 5

Justification non les

Les Mulets Bless

les enfers

Pourra aller pour les 9

Tray. une

Même à ser. ala

A qui en ser

qui.

les élections
cette année

Le muller Meyer! Le Film

Com. v. Le Roy

u

~~Sup~~

Ref. no

Vithans

Sopas

Journal

~~fastaf~~

Can you see the Bar

judges

with pen on

Lu At

L'Etat en au + Nov. 36

Toujours

qu'on

Pour

raison

Tous depuis la suite

564 - les lets

AM

AM

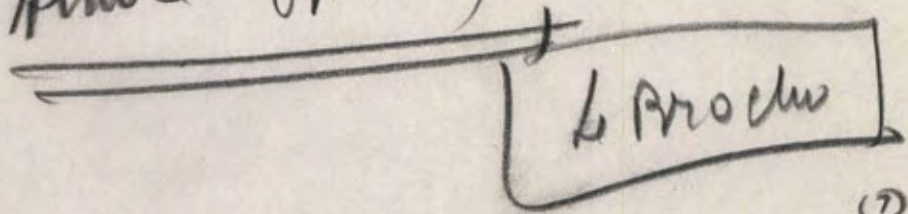
From any

Code

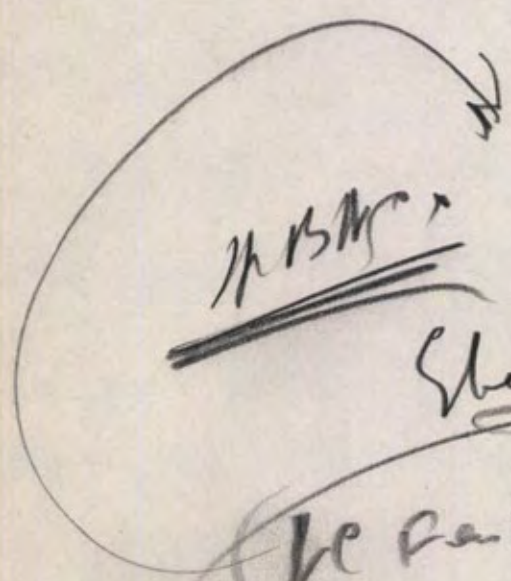
~~Parents~~

Answer or any

→ (1)



→ (2) AMK



Per

(3) cost

Shed Tow 20

he Par EA

40

Solution (4) →

OVER

L'Esopne Roud au 1. Dec

1) Les cerins

en part. c. 34

Reun B. Fanc.

2) Necor de fait oue An

ca

Dans Buc de fus

Et 1936-37

M. de los

D'un Monnaie
franc

3) Bout
de
la
fr.

Reben et Bros

Le Coy de Toum

1) Le camarade R. Guyot

donne 100.000 francs aux

Anciens d'Espagne pour leur Noël

(proviennent Kermesse. 7-8-9 XII dernier)

2) Il faut qu'un camarade de l'AVER

soit au tel d'Hiv le 26. XII pour

retirer les 100.000 francs

SINISTRE GOUVERNEMENT

On tire sur le peuple en Tunisie

Après quoi M. Verdier, député du secteur, annonça mardi que le groupe socialiste voterait pour M. Edgar Faure

Travailleurs socialistes, avec vos frères communistes action commune pour arrêter le crime !



NOTRE INTERET ET NOTRE DEVOIR DE TRAVAILLEURS ET DE FRANÇAIS

C'EST D'OBTENIR

- * **Libération immédiate des patriotes tunisiens déportés et emprisonnés.**
- * **Rappel immédiat du résident, le vicomte de Hauteclocque.**
- * **Pas d'envoi de soldats en Tunisie.**
- * **Satisfaction des légitimes aspirations du peuple tunisien à la liberté et à l'indépendance nationale.**

LES SECTIONS DU XIII^e ARRONDISSEMENT
DU PARTI COMMUNISTE FRANÇAIS

CHS - AM10 - 10.9.51

LES FUSILLEURS

Le jour même où M. Edgar Faure était investi président du Conseil, le sang coulait en Tunisie. La police, la troupe, et les civils armés — la milice resuscitée sous le nom de défense en surface — tiraient sur le peuple. Aux arrestations répondait la grève générale; ouvriers, artisans et commerçants, paralysèrent toute la vie tunisienne pendant 48 heu-

par

André MARTY

res. Et ce furent de nouvelles fusillades, de nouveaux cadavres. Mardi, on comptait 35 morts et 450 blessés en cinq jours. Le gouvernement Edgar Faure-Bidault-Robert Schuman se présentait à l'Assemblée. Son programme, le voilà.

Le gouvernement compte dans son sein quatre ministres qui avaient hier la carte R.P.F., donc quatre ministres ouvertement fascistes. Il paraît cependant que ce n'est pas assez. Le président du groupe R.P.F. à l'Assemblée, Soustelle, déclare que M. Edgar Faure n'apporte pas assez de fermeté en Tunisie aujourd'hui, donc demain en France. Et c'est pourquoi le R.P.F. a voté contre lui.

L'EMOTION est énorme dans tout Paris. La classe ouvrière, le peuple, comprennent bien que lorsque le gouvernement fait tirer à Tunis, à Bizerte, à Ferryville, à Mateur, à Sousse, il est capable de la faire à Paris.

Chacun comprend de quoi il s'agit. On a promis aux Tunisiens la liberté, tout comme aux Algériens et aux Marocains. Ils ont versé leur sang dans la guerre contre Hitler. Aujourd'hui, quand ils réclament l'application des promesses, quand ils réclament de gérer eux-mêmes leurs propres affaires, on arrête leurs dirigeants, ceux du Parti constitutionnel dit Néo-Destour et ceux du Parti Communiste Tunisien, et on déporte ces derniers au Sud de Foum Tataouine, dans le désert, au pays de la mort!

Chaque Français comprend l'exaspération des Tunisiens devant la mauvaise foi des gouvernants d'hier, Plevin, René Mayer, Bidault, et de ceux d'aujourd'hui, Edgar Faure et Bidault.

LES députés socialistes avaient voté vendredi dernier l'investiture d'Edgar Faure. Depuis, il y a eu les fusillades et la répro-

bation unanime de tout Paris populaire. Malgré cela, mardi dernier, M. Verdier, député socialiste du secteur, a osé apporter solennellement le vote du groupe socialiste à ce gouvernement!

Déjà, M. Pineau, socialiste, avait rivalisé avec Pinay pour essayer d'écraser cheminots et travailleurs des services publics comme le demandait Plevin. Aujourd'hui c'est pire: le gouvernement fait tirer. Le jour de la grève générale, les ouvriers de l'arsenal de Bizerte-Ferryville ont vu arrêter trois dirigeants syndicaux (français) et ces 4.000 ouvriers ont été enfermés dans leurs ateliers, gardés, mitraillés braquées, comme des forçats.

Et c'est après ça que M. Verdier et le groupe socialiste, qui avait voté l'investiture à Edgar Faure, ont aggravé leur cas en lui votant la confiance.

Nous comprenons très bien ces deux ouvriers socialistes qui sont venus nous dire: nous n'avons rien de commun avec ces gens-là! Oui, il faut le répéter partout: sans le groupe socialiste, le gouvernement Edgar Faure serait par terre.

D'autant plus qu'il n'a pas caché la vraie raison des massacres. «L'intérêt stratégique domine la question tunisienne», a déclaré M. Edgar Faure.

L'intérêt stratégique? Donc celui de la guerre! C'est pour cela qu'ils voudraient écraser aujourd'hui le peuple tunisien et demain

le peuple français. Pour le seul intérêt du grand patron, celui qui paie, les rois du dollar.

Et c'est pour ça que M. Verdier et messieurs les députés socialistes ont voté?

FORT heureusement, le 7 janvier n'est pas loin. Et le 7 janvier est le jour où la bande Plevin-René Mayer a été battue et chassée du gouvernement. Parce que messieurs les députés ont senti le mécontentement grandissant des travailleurs et du peuple contre les hommes de la vie chère et de la misère, de la surexploitation et de la guerre.

La peur de voir se développer l'action populaire a disloqué la majorité parlementaire.

Voilà donc le remède: dans tous les domaines, se défendre, continuer l'action unie vigoureuse pour ses revendications et contre le gouvernement Edgar Faure-Bidault soutenu par les socialistes.

Unité d'action partout! Contre les quarante ministres ennemis de l'échelle mobile, destructeurs des droits acquis par les cheminots et de la Sécurité sociale.

Action unie partout, et avant tout des socialistes et des communistes, contre les hommes de sang et de guerre, domestiqués aux rois du dollar américain.

Et pour un gouvernement français, d'hommes honnêtes qui satisfera aux intérêts vitaux de tout le peuple en faisant une politique de paix et de progrès.

NE LAISSONS PAS LE SANG COULER EN TUNISIE

*La population de Toulon manifeste
contre les envois de troupes.*

*Les dockers de Marseille arrêtent
le travail.*

*Ils montrent par des actes que
notre peuple n'a rien de commun avec
le gouvernement et les députés qui le
soutiennent.*

AMICALE DES ANCIENS VOLONTAIRES FRANÇAIS
en ESPAGNE REPUBLICAINE
45, Faubourg Montmartre
P A R I S IX°

Adhérente à l'A.R.A.C.

QUESTIONNAIRE A REMPLIR PAR LES VEVES, ORPHELINS
et ASCENDANTS de VOLONTAIRES FRANÇAIS de la GUERRE
d'ESPAGNE, en VUE DE LA LEGISLATION DU DECES
ET DE LA CONSTITUTION DES DOSSIERS DE PENSION.

Nom du disparu.....Prénoms.....
Né leDépartement
Domicile (au départ en Espagne).....
.....
Nationalité.....
Date du départ en Espagne
Date du décès, ou date présumée de sa disparition.....
.....
Grade
A quelles Unités appartenait-il au moment de son décès ou de sa
disparition
.....
• Dans quelles conditions est-il décédé ou disparu?
.....
Quels sont les documents que vous possédez prouvant son séjour en
Espagne: A) lettres, certificats (livret militaire); B) Vous in-
formant du décès (certificat du Sous-Secrétaire d'Etat à la Guerre,
Certificat du Service de Santé de l'Armée Républicaine, Do-
cuments du Commissariat des Brigades Internationales, etc.).....
.....
.....
A défaut de documents, indiquer les noms des personnes pouvant
témoigner (anciens chefs directs ou camarades de combat).....
.....
.....

T. S. V. P.....

Nom de la Veuve..... Prénoms
Prénoms et âge des enfants.....
1^o)
2^o)
3^o)
Nom du Père et de la Mère du disparu
.....
.....
Adresse du Père et de la Mère
.....

Fait à le

Signature (lisible)

N.B.- Le présent questionnaire devra être rempli LISIBLEMENT, les noms du DÉFUNT, de la VEUVE, des ORPHELINS et ASCENDANTS, devront être écrits en caractères d'imprimerie.

AMICALE DES ANCIENS VOLONTAIRES FRANÇAIS
en ESPAGNE REPUBLICAINE
45, Faubourg Montmartre
P A R I S IX°

Adhérente à l'A.R.A.C.

QUESTIONNAIRE A REMPLIR PAR LES VEUVES, ORPHELINS
et ASCENDANTS de VOLONTAIRES FRANÇAIS de la GUERRE
d'ESPAGNE, en VUE DE LA LEGISLATION DU DECES
ET DE LA CONSTITUTION DES DOSSIERS DE PENSION.

Nom du disparu.....Prénoms.....

Né leDépartement

Domicile (au départ en Espagne).....

Nationalité.....

Date du départ en Espagne

Date du décès, ou date présumée de sa disparition.....

Grade

A quelles Unités appartenait-il au moment de son décès ou de sa
disparition

Dans quelles conditions est-il décédé ou disparu?

Quels sont les documents que vous possédez prouvant son séjour en
Espagne: A) lettres, certificats (livret militaire); B) Vous in-
formant du décès (certificat du Sous-Secrétaire d'Etat à la Guerre,
Certificat du Service de Santé de l'Armée Républicaine, Do-
cuments du Commissariat des Brigades Internationales, etc.).....

A défaut de documents, indiquer les noms des personnes pouvant
témoigner (anciens chefs directs ou camarades de combat).....

T. S. V. P.....

Nom de la Veuve..... Prénoms
Prénoms et âge des enfants.....
1^o)
2^o)
3^o)
Nom du Père et de la Mère du disparu
.....
.....
Adresse du Père et de la Mère
.....

Fait à le

Signature (lisible)

N.B.- Le présent questionnaire devra être rempli LISIBLEMENT, les noms du DISPARU, de la VEUVE, des ORPHELINS et ASCENDANTS, devront être écrits en caractères d'imprimerie.

Chevalier Paul

BT

Nov. 30

F. Bod

Hale Nicolas Pleno

69 R. des Champs de
Bordeaux

de Senne (Yonne)

≡ AMICALE DES ANCIENS VOLONTAIRES ≡
DE L'ESPAGNE RÉPUBLICAINE

45, rue du Faubourg - Montmartre, 45

~~~~ PARIS-IX° ~~~~

Téléphone : PROvence 02.49

Affiliée à l'Association Républicaine  
des Anciens Combattants  
et Victimes des Deux Guerres

C. C. P. Paris 461.895

Paris le 16/10/1952.

Cher Camarade,

Nous te prions de bien vouloir assister  
à la réunion du bureau national qui aura lieu  
le :

MARDI 21 Octobre à 20 H 30 .  
au siège de l'Amicale.

ORDRE DU JOUR.

Activité de l'amicale.

Comptant sur ta présence , reçois, Cher  
Camarade, nos fraternelles salutations.

Pour le Secretariat.  
Le Secrétaire.

A. BRETON.



CHS-AM-10-12-5



Monsieur André MARTY  
député  
ASSEMBLEE NATIONALE

PARIS

CHS-AM-10-12-6



(?)

AMI: La Perq. AMAC ?

Reproy

Paris  
Les Nouvelles

(voir aussi Annuaire de J. Duch)

Le Bulletin | Doct. Jans

Exp | 6 PG      Ans  
                                         Sol

23 cartes v. Adh

Honors  
Arts  
trans. Sq

Recherches cart. con

Int. Des      Exp. Sq      1938  
                                 Trans. AMAC      Dis. ann  
                                                                                 Rec. R. 32 ?  
                                                                                 att!

Reu. / Ann. Reu. / us

La Permanence  
qu'elle sera us us



Annuaire 21 x

Intro. A

AM

3

Full // Act "vanti" v purp 200

FF → Accordéon  
→ no ca. Esp

Jul May

Reprin carte tel on

Exter.

Foto carat F

Reprin pour

Rama F

Esp

1/20 unites melos  
+ bray

Fork y 000 1 p. Mo

Disque

1 An. da

1 ans. Trimest. don Par

Richard - Les Annuaire

8' exterris  
out Par

Ville de ...

Jun 2/187

3/20

Le Bulletin

Fond

ville de ...

mars 51

Le Bulletin Mensuel  
on Bime

Rechen = f. B

12/2

Re

Decision Pres

Unit Rnd

Unit. Pr. ds

const

del - N. ell

Inch

Anglais

Exp

Rappel de date

Les ... / Les ...

Rich L. 20/1. Bon 1 B. dep 5 ca  
famille

AM

uni'

Exer

Aides F E

Stocks L. P G

Pas pas' la G. ? : E non pas Ann. Reun AN

L. Hiver

Vitt. L. Sev = 1 contrat

Pas pas' Roly XV. XI V

2 Pas pas' l'annuaire

La vie en Pro

de 25m. 12 X

4 40

Honnors

les U.S.A. absorbent une part plus importante des exportations européennes et investissent des sommes plus importantes de dollars dans l'industrie européenne... L'énorme supériorité des exportations américaines par rapport aux importations persiste; et si la balance n'est pas rétablie, on devra faire face à une réelle menace. Un fossé risque de se creuser entre les économies de l'Amérique et de l'Europe.

M. Draper propose donc d'abaisser les tarifs douaniers, de faciliter l'entrée aux Etats-Unis des marchandises européennes, et de renforcer les garanties données (contre les risques d'expropriation et autres) aux Américains qui investissent des capitaux outre-mer.

De leur côté, les gouvernements européens devront aider leurs industries à fournir des produits meilleur marché et en plus grande quantité afin qu'elles puissent concurrencer les industries américaines.

Cela exigera des initiatives importantes des deux côtés de l'Atlantique. L'Europe et les Etats-Unis doivent adopter des modifications fondamentales dans les usages économiques actuels.

Voilà une suggestion d'importance.

### Si les capitaux américains s'investissaient chez nous...

ELLE représente à vrai dire, pour la France comme pour tous ses voisins d'Europe, une puissante chance de voir enfin leurs économies retrouver leur rythme normal et connaître à nouveau la prospérité.

C'est le manque de capitaux qui, trop souvent, chez nous, oblige nos industries à pratiquer l'autofinancement et à alourdir de la sorte, désastreusement leurs prix de revient.

Supposons qu'à la faveur de la politique libérale préconisée par M. Draper, les capitaux américains s'investissent dans nos entreprises. Ce serait, du coup, l'abaissement de ces prix de revient. Ce serait notre production stimulée, ce serait aussi la possibilité d'améliorer la condition ouvrière.

### ET QUEL REMPART, DES LORS, CONTRE LE COMMUNISME !

Souhaitons que soit entendu, largement, l'appel de M. Draper.

Cette aide américaine d'une forme nouvelle ne nous dispenserait certes pas de nous aider nous-mêmes, par un effort d'innovation et de modernisation.

### LES GAMINS

qui ont mis le feu à l'avion d'un amateur de Sartrouville sont âgés de sept et neuf ans

Les gamins qui, mardi dernier, avaient mis le feu à une partie de l'avion que M. Chauveau construisait à Sartrouville, ont été identifiés hier: Antoine L..., 9 ans, et Alain B..., 7 ans.

Les deux enfants, après une sévère admonestation, ont été remis à leurs parents.

### PAR AVION

### ALLEZ en YOUGOSLAVIE

Services réguliers de la J.A.T. (JUGOSLOVENSKI AÉRO TRANSPORT)

PARIS-MUNICH (3 h.)... 13.800 fr.

PARIS-ZAGREB (6 h.)... 25.300 fr.

(Faire de Zagreb du 13 au 28-9)

PARIS-BELGRADE (8h.) 37.500 fr.

### S'ADRESSER AUX

### VOYAGES FRANCE-EUROPE

6, rue de la Chaussée-d'Antin

TAIbout : 48-14

l'envers et faire un sort à ce marchand ait intérêt à présenter ses factures au fisc.

C'est ainsi que les bénéficiaires du forfait en matière de chiffre d'affaires pourraient obtenir une détaxe de 1 p. 100 sur les sommes qu'ils doivent, dans la mesure où ils présenteraient les factures de leurs fournisseurs, 100.000 francs de factures généraient 1.000 francs.

### Il faut améliorer ce qui existe

A l'issue de la réunion, M. Abelin a déclaré :

## L'au revoir de Margaret TRUMAN à Paris



### Le banquier véreux de Lens invoque la charité

M. Nollen, juge d'instruction à Béthune, a procédé hier au premier interrogatoire d'Albert Sens, le directeur de la succursale de Lens du Comptoir national d'Escompte, inculpé de huit millions de détournements.

Sens assisté de M<sup>e</sup> Billot, son avocat, a expliqué qu'il avait voulu aider des particuliers nécessiteux en leur prêtant de l'argent. Mais, à l'entendre, les fonds ainsi avancés provenaient moins de son établissement que de prêts qu'il contractait lui-même.

Aucun des prétendus débiteurs du banquier ce s'est présenté pour confirmer ses déclarations... Seul un commerçant de Sallaumines, M. Eugène d'Hooghe, a déposé plainte contre le banquier à qui il aurait prêté de l'argent sans pouvoir jamais obtenir aucun remboursement.

cer pour ceux qui exagèrent. L'année prochaine, les opérations vont se déclencher contre ceux qui prétendent de trop grandes marges bénéficiaires, ou qui s'entendent pour empêcher la baisse.

Il traitera aussi de la reconstruction, dans cette cité caennaise qui fut si cruellement meurtrie et renait de ses ruines.

Enfin, à l'intention du monde agricole, il annoncera des baisses immédiates sur les machines agricoles, les engrais et sans doute sur les aliments du bétail, le sulfate de cuivre et la ficelle lieuse.

abatus. C'est ce qu'assure le témoin X... et ce que croit pouvoir assurer le témoin Roger Roche, fermier au hameau de Gargas, de

### Dominici :

#### « M. X... est un témoin de la police »

Il faut encore remarquer que le témoin X... dont, rappelons-le, l'identité demeure secrète, et dont on ne sait ce qu'il est devenu « pour

### Un nouveau témoin ?

Le commissaire Sébeille a lancé hier soir par la voie de la presse un urgent appel à un informateur inconnu : « Je prie instamment la personne qui m'a adressé une lettre dans une enveloppe de carte de visite, en date du 25 août, postée à Sisteron, de se faire connaître de toute urgence à la gendarmerie la plus proche ou à moi-même. La discrétion la plus absolue est assurée. »

Il n'a donné aucune indication sur le contenu de cette mystérieuse missive.

## COUP D'ŒIL SUR LA TERRE OU SE TAISENT LES HOMMES

LURS (par téléph.)

DEPUIS trois semaines, les enquêteurs qui recherchent l'assassin de la famille Drummond se heurtent aux réticences et aux demi-refus de tous ceux qu'ils questionnent. Il leur est très difficile de recueillir des renseignements positifs et définitifs.

Bien sûr, personne ne refuse de répondre ! Mais il n'y a pas grand-chose à tirer des dépositions recueillies sur les lieux mêmes.

Autour de Peyruls, sans qu'aucune coïncidence n'ait été donnée, le mur du silence ralentit chaque jour la marche de l'enquête.

Pays de la terre dure, à mi-chemin entre l'Alpe austère et la riante côte méditerranéenne, la Haute-Provence garde ses secrets...

Quand on monte depuis Marseille jusqu'ici, insensiblement, le paysage se fait plus austère. L'olivier est encore roi, mais il est plus petit que celui du Var ou des Bouches-du-Rhône. Sur les collines rousses où foisonnent le thym et le romarin, des milliers de saules font entendre tout le jour leur crissement désolé. Seuls, les papillons multicolores animent le paysage qu'écrase un implacable soleil.

Il fait très chaud, au soleil de Haute-Provence. Mais à la nuit, la fraîcheur vient rappeler à l'homme que la montagne est proche.

Car c'est bien là la caractéristique essentielle de cette région, cette opposition de deux régimes qui s'affrontent. Et l'habitant évidemment est marqué par cette double influence.

Pour son caractère, le Bas-Alpin tient le milieu entre le montagnard obstiné et renfermé et le Méditerranéen ouvert et loquace. Tout ce qui caractérise le Méridional se retrouve chez l'homme des Basses-Alpes, mais l'air de la montagne semble avoir tempéré chez lui le goût de l'éloquente.

### Une défense évasive...

Lorsque après avoir roulé pendant des kilomètres sur les routes aux nombreux virages, montant entre les champs d'orge et de pommes de terre, on arrive dans un village, on a l'impression de trouver une oasis de verdure. Sous les platanes aux frais ombrages, on joue aux boules (à la pétanque ou à la longue, selon le goût et l'humeur). Le pastis est frais dans les verres, nuancé parfois d'un trait de op d'orgeat — le siroté.

victimes ont été déplacés entre 2 heures et 5 heures du matin. L'assassin est donc revenu à l'endroit où il avait tué.

ne pas gêner la bonne marche de l'enquête ne s'est révélé qu'après vingt-deux jours de recherches. Certains, et Gustave Dominici le premier, se sont étonnés du trop long temps qu'a mis M. X... à se manifester...

« J'ai eu un tel choc après ce que j'ai vu dans la nuit du 4 au 5, aurait déclaré M. X..., que j'ai été malade et que j'ai dû m'aliter. »

Mais les enquêteurs ont laissé entendre qu'ils connaissaient le témoignage depuis quelques jours et qu'ils l'avaient gardé en réserve jusqu'au moment où ils jugeraient utile de le faire connaître.

La thèse est admissible, d'autant plus que M. X... est le seul témoin d'une des phases du crime :

Gustave Dominici, dont le témoignage, au moins sur un point, est en contradiction formelle avec celui du mystérieux témoin — le fer-

plus que jamais, les policiers restent persuadés que l'assassin est DE LA REGION; qu'il rôda autour de la voiture des Drummond dans l'espoir de voler le couple anglais, que, surpris, il tira, que dans une sorte de crise d'affolement sanglant il s'acharna sur la petite Elisabeth, qu'il prit enfin la fuite.

Hier, les enquêteurs ont entendu, dans la matinée et dans l'après-midi, les deux frères de Gustave Dominici : Marcel Dominici, également fermier, et Clovis Dominici,

### Voici les raisons qui ont fait préférer le commissaire Sébeille au commissaire Constant

LURS. — Certains se sont étonnés de ce que le commissaire divisionnaire qui dirige la brigade mobile de Marseille ait désigné le commissaire Sébeille pour enquêter sur le triple crime, et non le commissaire Constant, un autre de ses adjoints, originaire des Basses-Alpes.

Selon cette opinion, le commissaire Constant aurait en la tâche facilitée du fait qu'il connaît parfaitement le pays, parle le patois local et n'ignore rien de la psychologie des habitants de la région de Lurs.

Mais il est certain, d'autre part, qu'il est de règle, dans l'administration comme dans la police, d'éviter que des fonctionnaires exercent ou opèrent dans leur propre pays. Ce qui explique que M. Sébeille a été préféré à M. Constant.

### MYSTERE A DIEPPE ?

## La voiture d'un habitant DE MAISONS-ALFORT dont on a perdu toute trace n'a pas changé de place depuis le 19 août

DIEPPE (De notre corr. part.). — Depuis le 19 août une camionnette immatriculée 4495-AA-75, abandonnée sur la place Saint-Rémy, intriguait les habitants du quartier. La police à son tour s'étonna de la présence prolongée de cette voiture sans occupants et une enquête fut ouverte par la Brigade mobile de Dieppe.

Après avoir conduit la camionnette à la fourrière et relevé les indications figurant sur la plaque : « Roger Cros, 2, rue Suchet, Maisons-Alfort », l'inspecteur Gabriel tenta de retrouver la trace du propriétaire du véhicule, mais toutes ses recherches sont jusqu'ici restées vaines.

### Notre enquête à Maisons-Alfort

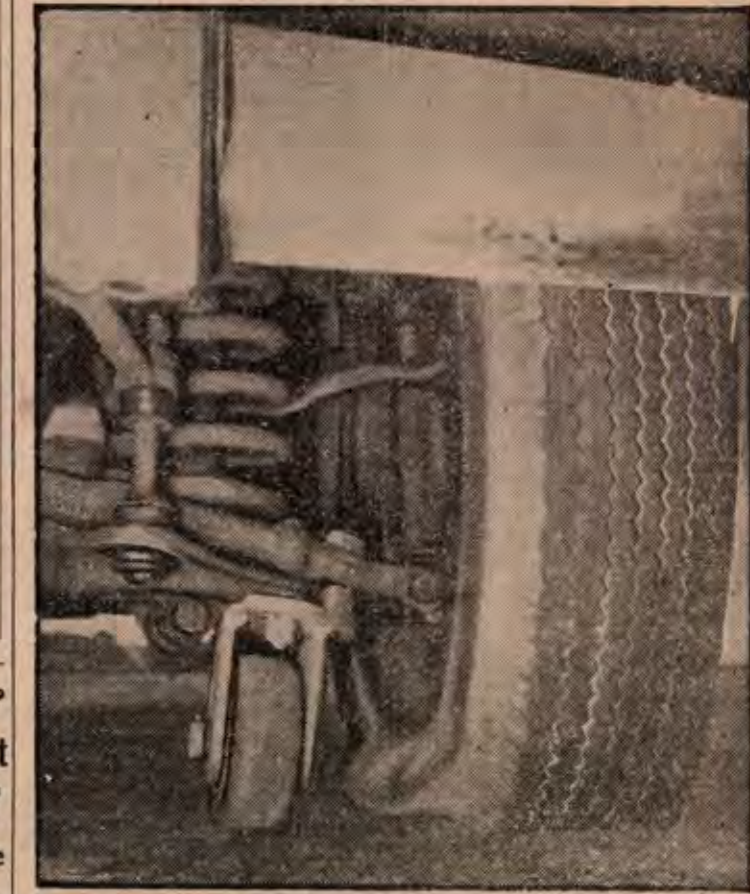
M. Roger Cros tient un commerce de bois de chauffage au 2 de la rue Suchet à Maisons-Alfort, mais il habite avec sa famille au 86 de la rue de Paris, à Charenton.

Ses voisins savent seulement qu'il est parti le 19 août au matin, accompagné de sa femme et de sa fille âgée de 5 ans, pour Dieppe où il avait l'intention de passer ses vacances.

Son frère, interrogé, a déclaré qu'il n'y avait pas lieu de s'inquiéter. Il pense que Roger Cros, ne trouvant pas de garage pour sa camionnette l'aura laissée tout simplement dans la rue, en attendant de la reprendre pour son voyage de retour.

logique, paraît-il, qui leur permettraient de résoudre l'énigme. J'ai demandé à l'un et à l'autre de ces deux hommes ce qu'ils ont dit aux policiers : là encore, la règle du silence, ou plutôt du « défilage », est farouchement employée. — Ça ne vous regarde pas, m'ont dit les frères Dominici, sur un ton assez significatif.

Voilà donc où l'on en est aujourd'hui. Hélas ! on en est toujours que là...



LORSQUE le pneu de grande roue crève, une petite roue de caoutchouc plein fixée sur l'axe permet de rouler jusqu'au prochain garage sans dommage pour la chambre à air crevée.

Cette invention, d'origine allemande, sera sans doute bien accueillie des automobilistes, surtout que le prix du dispositif ne s'éleverait qu'à une quinzaine de milliers de francs.

### Trois mille trois cents enfants de Paris dans les garderies de vacances

Selon la Préfecture de la Seine, depuis le 1er août, environ 3.300 enfants de Paris, dont plus de la moitié d'âge maternel, ont été accueillis dans les garderies de plein air des écoles publiques.

Cette organisation a, essentiellement, pour but de transporter les enfants dans des centres aérés de banlieue où ils sont encadrés par des moniteurs et monitrices à raison d'un par dix-huit enfants. Il y a, en outre, pour l'ensemble des centres, six chefs, 5 secrétaires, 50 assistantes scolaires et 50 femmes de service. La participation des familles se limite au paiement du repas tel qu'il est fixé par la Caisse des écoles de leur domicile.

seurs locaux commenceront à s'en occuper plus tôt qu'on ne pense, avec ou sans ouverture officielle, avec ou sans risques aphteux. Mais le tour est bien joué.

## On a souvent besoin d'un plus petit que soi

**UN APPARTEMENT NEUF à peu de frais**

Profitez de nos soldes et de notre choix **UNIQUE A PARIS**

**PAPIERS PEINTS** 85% (Huillette de lin) 1.000 modèles en stock

**PEINTURES** (Huile de lin) le kg : à partir de **225**

le m<sup>2</sup> à partir de **230**

Tous les **LINOLEUMS**

**RIVOLI-LINDS PAPIERS PEINTS** Maison centenaire (fondée en 1878)

**1, r. de RIVOLI, 1** MÉTRO ST-PAUL - TÉL. : ARC. 41-63

ATTENTION : Magasins d'angle sur la Place, face sortie métro Saint-Paul

**LIVRAISONS** faites à l'heure ou à la journée TRI-CAMION-CAMÉLINETTE Tél. 3 lettres sur le cadror S.V.P.

CIS-1110-12-12

BOURSE de PARIS du 28-8-52

Le marché plus ferme a accentué la reprise d'hier, spécialement la hausse du Suez; les Rentes françaises ont gagné quelques fractions. Aux étrangères, valeurs de pétroles et cuivres se sont distinguées tout particulièrement. Marché de l'or très calme. Aux billets, il faut remarquer la reprise du dollar.

Table with 7 columns: VALEURS, Cours précédent, Cours du jour, VALEURS, Cours précédent, Cours du jour, VALEURS, Cours précédent, Cours du jour. Lists various stocks and their prices.

MARCHE A TERME

Table with 7 columns: VALEURS, Cours précédent, Cours du jour, VALEURS, Cours précédent, Cours du jour, VALEURS, Cours précédent, Cours du jour. Lists various bonds and their prices.

PAULETTE cambriolait les appartements

Le 22 août, M. Guillet, demeurant 2, rue Henrion-Pansay, se présentait au commissariat de Plaisance. — Durant mon absence, un cambrioleur s'est introduit dans mon appartement...

de quoi fréquenter les maisons de couture et mon ami me reprochait sans cesse mon manque d'élégance. — Paulette Blain a été envoyée au dépôt.

NEW-YORK Stock Exchange

Table with 3 columns: VALEURS, C. préc., 28/8. Lists various stocks and their prices.

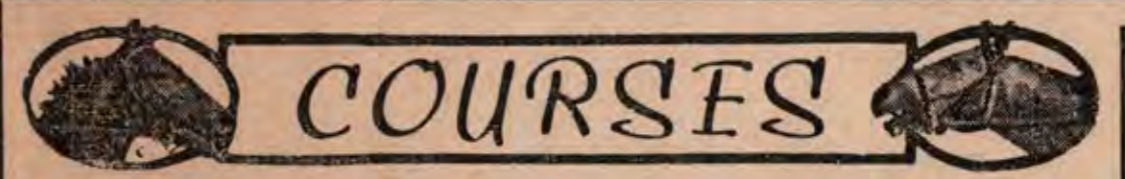
Le bilan de la Banque de France Vingt-huit milliards de billets en moins

La situation hebdomadaire de la Banque de France au 21 août fait apparaître une nouvelle diminution de 28.066 millions, des billets en circulation, dont le montant est ainsi ramené à 1.228.500 millions de francs.

On annonce la mort de M. Georges Morin, conseiller municipal R.P.F. du IVe secteur de Paris, président du comité du budget, qui était né en 1886 à Châteaufort (Haute-Vienne).

LA FLAMME • Aujourd'hui : Union Fédérale. • Demain : Fédération nationale des Associations de Mutilés, Victimes de la guerre et A.C. Les avis de cette rubrique sont reçus au journal, 9, rue Louis-le-Grand (OPE 65-00), et à l'Office spécial de Publicité, 29, boulevard des Italiens (RIC. 69-31).

LE FEU ■ A COUDEKERQUE - BRANCHE (Nord), une étincelle provenant d'une batteuse a incendié une grange abritant le produit de quatorze hectares de blé et de sept hectares d'avoine, ainsi que des machines. Les dégâts sont évalués à 15 millions. ■ A BAGNEAU-SUR-LOING (Seine-et-Marne), on a arrêté un incendiaire de 19 ans, François Lepyka, qui avait allumé six foyers d'incendie dans la région de Nemours. ■ A SFAX, dans le port, 360 tonnes d'alifa ont été la proie des flammes.



AUJOURD'HUI A DIEPPE à 14 heures

Table with 3 columns: PRIX DU CONSEIL GENERAL, Les outsiders du jour, Le pari couplé. Lists various horse races and their participants.

Table with 3 columns: Grand Prix de Dieppe, PRIX DE SAINT-MANDE, PRIX DE FORMERIE. Lists various horse races and their participants.

Table with 3 columns: HIER A VINCENNES, PRIX D'ARQUES-LA-BATAILLE, PRIX MAX DE BETHUNE. Lists various horse races and their participants.

Au meeting national de l'air (Dimanche prochain, à Rouen) acrobaties, avions à réaction et parachutistes

Le meeting national de l'Air se déroulera, dimanche prochain, sur l'aérodrome de Rouen-Rouvray, en présence de M. André Marie, ministre de l'Education nationale, et de M. Pierre Montel, secrétaire d'Etat à l'Air, de 10 à 18 heures.

A LA VILLETTE

Baisse sur le veau et le porc. Arrivages suffisants au petit marché du jeudi où les ventes furent calmes. Accroissement des entrées de porcs. Cours inchangés sur le bœuf et le mouton. Baisse sur le veau et le porc. Pas d'invendus.

MÉNAGÈRES voici qui vous INTERESSERA

Prévisions pour ce matin aux Halles centrales. Poissons. — Malgré l'arrivée moyenne annoncée, une baisse générale est prévue, elle affectera notamment les harengs et les maquereaux.

Les pronostics de CLAIRVILLE

Prix du Conseil Général : LA CALONNE, Indiscret. Prix Remy Mouquet : ANDALUCIA, Pascalette. Prix d'Amphitrite : NIVE BLUE, Pascalette.

Handwritten notes and signatures at the bottom of the page, including 'Am... 11-20 - 0111 - 610'.



# AMICALE DES VOLONTAIRES DE L'ESPAGNE RÉPUBLICAINE

80, RUE DU FAUBOURG SAINT-DENIS -- PARIS (X<sup>e</sup>)



Tél.: PROvence 73-80

## COMITÉ D'HONNEUR:

**Jacinto Benavente**  
Grand Ecrivain Espagnol  
Prix Nobel

**Martin Andersen-Nexo**  
Grand Ecrivain Danois

**Julien Racamond**  
Secrétaire de la C.G.T.

**Marcel Cachin**  
Sénateur de la Seine  
Directeur de «l'Humanité»

**Jean Zyromski**  
de la C.A.P. du Parti Socialiste (S.F.I.O.)

**Paul Perrin**  
Président Général de la Fédération des  
Officiers de Réserve Républicain

**Jean Duclos**  
Secrétaire Général de l'A.R.A.C.

**Rudolph Leonhard**  
des Intellectuels Allemands Antifascistes

**Adami**  
Secrétaire de l'Union Populaire Italienne

**Ralph Bates**  
Ecrivain Américain  
Ex-Commissaire à la XV<sup>e</sup> Brigade

PARIS, le  
**RÉSOLUTION ADOPTÉE A L'UNANIMITÉ PAR TOUS LES DÉLEGUÉS DES ORGANISATIONS DU FRONT POPULAIRE REPRÉSENTÉES ET PAR LES VOLONTAIRES REVENUS D'ESPAGNE, AU VIN D'HONNEUR OFFERT PAR LE COMITÉ DE FRONT POPULAIRE DE LA R.P. A L'OCCASION DU 2ÈME ANNIVERSAIRE DE LA CONSTITUTION DES BRIGADES INTERNATIONALES, le 16/10/36 A PARIS**

Comémorant le deuxième anniversaire de la constitution des Brigades Internationales en un VIN D'HONNEUR offert aux Volontaires rentrés, par le Comité de Front Populaire de la R.P., les représentants des organisations formant le rassemblement des forces démocratiques et les ex-combattants de toutes nationalités, saluent l'héroïque Peuple d'ESPAGNE, luttant pour son indépendance, pour la Paix et la Sécurité de l'Europe et pour le progrès de toute l'Humanité.

Ils protestent contre le fait que, malgré les promesses, le blé excédentaire français n'a pas encore été vendu à l'ESPAGNE comme le propose son Gouvernement. Ce retard apporté au ravitaillement du peuple espagnol affamé, est des plus préjudiciable aux intérêts bien compris de la France, dont le sort est lié à la capacité de résistance de nos frères d'ESPAGNE.

Ils sont douloureusement surpris en apprenant l'attitude du gouvernement français à l'égard des volontaires d'ESPAGNE, immigrés en France qui ont lutté, été blessés ou mutilés dans les batailles dont dépend le sort de la démocratie, donc de la France.

En demandant que le gouvernement français fasse cesser les brimades et les mesures qui n'ont rien de commun avec la plus élémentaire des grâces à l'égard de ceux qui ont lutté pour la vie d'une nation sœur siamoise de la France, ils sont sûrs d'interpréter les sentiments de toute la population parisienne et française.

Ils espèrent que le gouvernement français ne se signalera pas à la postérité dégradante en participant au complot par lequel, il semble que l'on veut livrer l'ESPAGNE à ses envahisseurs.

Ils demandent, une fois de plus, que l'on agisse selon la volonté du Peuple souverain et que les combattants, le peuple espagnol, puissent, en vertu des traités commerciaux, se ravitailler en France et nous assurer ainsi la sécurité sur les Pyrénées. Sans trahir la volonté et les intérêts du Peuple, le Gouvernement de la République Française ne peut rester sourd plus longtemps aux appels de la République espagnole.

Décidés à apporter une aide plus grande à l'ESPAGNE, ils proclament la nécessité de renforcer l'UNION sans laquelle, aucune action virile ne peut être réalisée.

Ils saluent le Front Populaire espagnol qui est l'Honneur et la Gloire du FRONT POPULAIRE MONDIAL.



VIVE L'ESPAGNE RÉPUBLICAINE  
AMIE SÛRE ET SINCÈRE DE LA FRANCE !

VIVE LE FRONT POPULAIRE DES PEUPLES  
QUI ASSURERA LA LIBERTÉ ET LA PAIX !!!

—:—:—:—:—:—:—

CHS-AM10-1-1



# AMICALE DES VOLONTAIRES DE L'ESPAGNE RÉPUBLICAINE



80, RUE DU FAUBOURG SAINT-DENIS -- PARIS (X<sup>e</sup>)

Tél.: PROvence 73-80

## COMITÉ D'HONNEUR:

**Jacinto Benavente**  
Grand Ecrivain Espagnol  
Prix Nobel

**Martin Andersen-Nexo**  
Grand Ecrivain Danois

**Julien Racamond**  
Secrétaire de la C.G.T.

**Marcel Cachin**  
Sénateur de la Seine  
Directeur de «l'Humanité»

**Jean Zyromski**  
de la C.A.P. du Parti Socialiste (S.F.I.O.)

**Paul Perrin**  
Président Général de la Fédération des  
Officiers de Réserve Républicain

**Jean Duclos**  
Secrétaire Général de l'A.R.A.C.

**Rudolph Leonhard**  
des Intellectuels Allemands Antifascistes

**Adami**  
Secrétaire de l'Union Populaire Italienne

**Ralph Bates**  
Ecrivain Américain  
Ex-Commissaire à la XV<sup>e</sup> Brigade

PARIS, le 17 Octobre 1938.

LETRE ADRESSEE A ANDRE MARTY PAR LES VOLONTAIRES  
REUNIS POUR COMMEMORER LE 2ème ANNIVERSAIRE  
DE LA CONSTITUTION DES BRIGADES INTERNATIONALES

~\*~\*~\*~\*

Réunis pour un Vin d' Honneur offert par le  
Comité de Front-Populaire de la Région Parisienne à la Salle  
des Métallurgistes pour commémorer le Deuxième Anniversaire de  
la Constitution des BRIGADES INTERNATIONALES, les Volontaires  
ayant combattu en ESPAGNE, t'adressent leurs respectueuses et  
fraternelles salutations.

Ils te remercient des directives précieuses  
dont ta grande expérience les a éclairés.

Ils te remercient de leur avoir donné la possi-  
bilité de lutter armés ainsi que des conseils précieux que tu

leur es prodigués.

Fortes de l'autorité qu'ils ont acquis en ESPAGNE,  
les ex-combattants volontaires entreront dans le FRONT POPULAIRE pour y développer les  
idées de solidarité des peuples, de l'UNION indispensable pour la lutte contre le fascisme.

Ils te jurent de tout mettre en oeuvre pour que  
leur démobilisation en ESPAGNE n'entraîne pas de ralentissement dans leur action en faveur  
de cet héroïque pays.

Ils t'envoient leurs plus fraternelles  
salutations.



POUR LES EX-COMBATTANTS VOLONTAIRES,  
Le Secrétariat de l'A.V.E.R.



≡ AMICALE DES ANCIENS VOLONTAIRES ≡  
DE L'ESPAGNE RÉPUBLICAINE

45, rue du Faubourg - Montmartre, 45

~~~~ PARIS-IX° ~~~~

Téléphone : PROvence 02-49

Affiliée à l'Association Républicaine
des Anciens Combattants
et Victimes des Deux Guerres

C. C. P. Paris 461.895

Paris le 16/10/1952.

Cher Camarade,

Nous te prions de bien vouloir assister
à la réunion du bureau national qui aura lieu
le :

MARDI 21 Octobre à 20 H 30 .
au siège de l'Amicale.

ORDRE DU JOUR.

Activité de l'amicale.

Comptant sur ta présence , reçois, Cher
Camarade, nos fraternelles salutations.

Pour le Secretariat.
Le Secretaire.

A. BRETON.



CHS-AM-10-12-5



Monsieur André MARTY
député
ASSEMBLEE NATIONALE

PARIS

CHS-AM10-12-6

CHS - AH 10 - 13 - A

Amicale des Anciens Volontaires de l'Espagne Républicaine

Adhérente à l'A.R.A.C.

45, RUE DU FAUBOURG-MONTMARTRE, PARIS-IX^e - TÉL. Provence 02-49 et 63-12 - C.C.P. 461-895 Paris

BULLETIN INTÉRIEUR

PREMIÈRE ANNÉE. — N° 2

AOÛT 1946

DANS LA BONNE VOIE

par *André Marty*
Député de Paris, Président de l'A.V.E.R.

Le Comité National des 5, 6 et 7 juillet, tenu au sein du 23^e Congrès de la puissante A.R.A.C. nous apporte d'importants résultats.

1^o Il a constaté qu'enfin les **décès de nos camarades** tombés en Espagne **commencent à être inscrits**; 63 le sont à l'heure actuelle.

2^o Il a été décidé la création immédiate d'un « **Fonds de Solidarité** » pour assurer la vie de nos grands mutilés (aide immédiate, appareillage, rééducation).

3^o Il demande à toutes nos sections et à nos camarades isolés de veiller à ce que les orphelins des combattants d'Espagne soient traités comme ceux de la résistance (vacances enfantines, distribution d'effets, de jouets, etc...).

4^o Le congrès de l'A.R.A.C. a approuvé notre résolution sur nos

F.T.P., réfractaires et maquisards, prisonniers et déportés, nous défendrons, en même temps, les minimales revendications des anciens d'Espagne.

Et nous sommes dans la bonne voie, car c'est la première fois, depuis le retour à la légalité, que nous avons eu une assemblée aussi nombreuse.

Nous devons donc redoubler d'efforts pour obtenir de nouveaux résultats concrets. L'esprit de solidarité antifasciste du front d'Espagne 1936-1939 doit se maintenir, plus que jamais, en ce 10^e anniversaire du commencement de la guerre d'Espagne, début de la guerre mondiale.

Ainsi nous préparerons notre 10^e anniversaire de la création des Brigades Internationales et de la défense de Madrid en octobre ou novembre prochain; notre conférence nationale y fera le bilan

des résultats acquis et préparera le Cahier revendicatif des anciens d'Espagne à soumettre à la Nouvelle Assemblée Nationale, celle-là non provisoire.

Afin que ceux qui se sont battus pour la France en Espagne ne soient plus des parias.

Pour que dans la France libérée, de hommes qui en Espagne ont lutté les premiers les armes à la main contre les ennemis de la France ne soient plus des oubliés. Et pour que l'injustice qui frappe nos mutilés, nos orphelins, nos veuves soit enfin réparée.

André MARTY.

AU 23^e CONGRES DE L'A. R. A. C.

Notre Président **André Marty** au cours de son intervention. De gauche à droite: **La sœur de Georges Bruyères**, la secrétaire de **Henri Barbusse** (fondateurs de l'A.R.A.C.), **Maurice Lampe** et **François Vittori**.



modestes revendications, en particulier sur l'inscription aux états-civils de la mention « Mort pour la France »

5^o Le Comité National appelle tous nos membres à la défense vigoureuse de la mémoire de nos camarades tombés, en Espagne, pour la dénonciation de toute nouvelle campagne de calomnies doriotiste-Vichyste que voudrait recommencer un ouvrage immonde d'un nommé HEMINGWAY, écrit en Amérique en 1940, actuellement répandu en France et qui traîne dans la boue les meilleurs Républicains Espagnols et nos camarades.

6^o Il faut nous efforcer d'obtenir des secours officiels des différentes assemblées (Conseils généraux, Conseils Municipaux, Constituante) enfin du Gouvernement pour nos grands mutilés, nos malades et nos orphelins.

7^o Enfin obtenir l'inscription aux états de service militaire, du temps de front en Espagne, comme service militaire français en temps de guerre.

Pour obtenir tout cela, il faut être fort. C'est pourquoi l'expérience de l'année écoulée est positive: l'adhésion de notre association à l'A.R.A.C. nous a permis d'obtenir des possibilités que nous n'aurions jamais eues.

Il faut donc que tous les anciens d'Espagne soient d'ardents militants de la grande A.R.A.C. dans ses sections de base, dans ses comités locaux, et dans ses fédérations départementales. Ainsi, en défendant les droits de tous les anciens combattants des 2 guerres,

LA SESSION DU COMITÉ NATIONAL

Nous avons le plaisir d'informer tous les camarades que, pour la première fois depuis le retour à la légalité nous avons rassemblé à notre Comité National, durant le Congrès de l'A.R.A.C., le plus grand nombre de camarades qui ne s'étaient plus retrouvés ensemble depuis 1939.

Et parmi eux :

Notre grand camarade **André MARTY**, Président de notre Amicale ;

Le Général **VINCENT**, François **VITTORI**, Docteur **ROUQUES**, Vice-Présidents ;

Marcel **SAGNIER**, malheureusement retenu, n'avait pu venir; Armand **MANIOU**, de Lyon; **TOURNE** (colonel Petit), de Perpignan; Maurice **LAMPE**, chef de cabinet du Ministère des Anciens Combattants; Yvonne **ROBERT**, **CODEAU**, du Ministère de l'Armement; **ESQUIRE**; Madame **FABIEN**; Mme **DAX-PIMPAUD**, Mme **DOMANSKI**; Manolita **APPERE**; le commandant **FORT-GALLI**; Mme **HEMMEN**; G. **CHAUVIN**, de Pontarlier; A. **HERAS** et Roger **ANDRE**, Secrétaires; André **BRETON**, Trésorier.

Le Gouvernement de la République Espagnole était représenté par le Général **RIQUELME**, Ancien Gouverneur de Barcelone, et par le Général **GORDON**, Ancien sous-secrétaire d'Etat à la Défense nationale.

Charles **ESQUIRE**, Secrétaire général-adjoint de l'A.R.A.C.

Dans « Questions Pratiques » nous vous donnions quelques indications pour l'aide à apporter à l'ensemble de nos camarades blessés ou malades, veuves et orphelins, hospitalisés ou non, tous camarades de l'A.V.E.R. ayant besoin de notre appui.

Votre concours comme le nôtre, mais plus encore votre aide nous sont indispensables.

Lors du dernier Congrès de l'A.R.A.C., à notre Comité National, nous découvrirons « incidemment » des cas lamentables de nos gars anciens combattants d'Espagne qui, lamentablement vivent dans leur famille sans appui, sans aide et des organisations ouvrières et des lois actuelles qui nous régissent.

Ce doit être un devoir pour tout gars des Brigades Internationales que de dépister, de rechercher ces infortunes que nous devons reclasser.

Il n'en est qui ne disent rien, qui ne demandent rien, ils demeurent inconnus de notre A.V.E.R. D'autres, par contre, savent réclamer, leurs demandes ne sont pas toujours consciencieuses; à nous de les dépister; mais avec votre concours.

La guerre avec les lois de Vichy est passé. Nos dossiers ont été presque totalement détruits, il faut les refaire d'urgence, et aussi complets que possible: appuyés de faits, de dates, de témoins, de photos; avec une photographie du blessé, de plaie ou du membre mutilé.

Dans quelques jours, nous adresserons à toutes nos Sections de Paris, banlieue et province un formulaire spécialement réservé aux blessés et malades traités ou non. Il faudrait l'appuyer de certificats médicaux descriptifs indiquant le degré d'incapacité, document indispensable si nous voulons — par la suite — obtenir des lois à venir les pensions pour nos mutilés et malades. C'est ainsi que la profession exercée nous aidera également, elle peut nous orienter pour le reclassement de notre Camarade, il faut la mentionner.

Mais ce RECENSEMENT de nos mutilés, blessés et malades doit être rapidement fait et avec le maximum de contrôle.

Nos amis des Sections étrangères veulent et peuvent nous aider. C'est ainsi que la C.S.I. Suisse veut des documents à l'appui nos amis ont raison. A nous de leur fournir. Mais vite, très vite, au travail.

C'est pour toutes ces réalisations qu'une Commission Sociale a été créée à notre dernier Comité National, elle doit aussi fonctionner dans les Sections afin de contrôler, de vérifier le sérieux, le bien-fondé des demandes.

L'aide que nous entendons apporter à nos camarades peut s'effectuer sous diverses formes suivant le cas présent.

Utilisation au maximum de ce qui existe :

Lois des Assurances sociales s'il travaille,
Assistance médicale gratuite,
Assistance obligatoire,
Hôpitaux, préventorium, sanatorium.

Enfin de nos propres moyens :

Nos organisations et leurs œuvres sociales,
Nos élus, nos Municipalités, nos Ministères.

Surtout les Syndicats pour le reclassement de nos gars dans une profession.

Et puis envisager l'obtention des lois nouvelles pour tous nos mutilés, et malades, tous glorieux combattants du front de la Liberté. Leur vie d'aujourd'hui, leur calvaire durant la longue période de clandestinité doit être connue. Ecrire et illustrer de vos photos les faits d'armes qu'ils ont réalisés. Ecrire, dépeindre les batailles de Madrid, du Jarama, de l'Ebre, où ils ont perdu leur membre et reçu leur blessure.

C'est en rappelant les combats d'hier — témoins de leurs blessures — que nous les ferons connaître et que nos revendications seront acceptées.

NOS GRAND BLESSES ET NOS TUBERCULEUX

Camarades ayant besoin de prothèses dentaires ou d'appareils orthopédiques,

Il vous faut immédiatement :

- Justifier de votre titre d'Ancien Combattant de l'Espagne Républicaine, avec preuves ou documents à l'appui;
- Remplir le formulaire spécial, justifiant de la blessure et de l'état de santé;
- Certificats médicaux descriptifs avec information sociale à l'appui, prouvant la nécessité de la demande formulée (appareil, prothèse, placement, etc...).

POUR OBTENIR LA RECONNAISSANCE DU DECES

1° Les familles qui possèdent des pièces officielles.

- Nous les faire parvenir.
- Réclamer un formulaire officiel à l'A.V.E.R., le remplir, le faire légaliser lui aussi par le Commissaire ou le Maire. Renvoyer ensuite le tout — en recommandé — à l'A.V.E.R.

2° Pour ceux qui n'ont pas de pièces.

- Rechercher des camarades de combat, d'hôpital, qui peuvent attester le séjour en Espagne et leur faire établir individuellement et séparément un témoignage écrit de ces déclarations. Chacun fera légaliser par le Commissaire ou par le Maire de la Commune où il demeure respectivement.
- S'il n'y a aucun camarade d'Espagne, indiquer alors l'unité, le chef d'unité ou d'hôpital, les lieux de combat ou d'hospitalisation, avec les dates ou autres souvenirs.
- Rechercher les personnalités politiques ou d'organisations (députés, maires, conseillers, etc...), qui peuvent affirmer et écrire que l'intéressé est :
1. Bien parti en Espagne (date et comment).
2. Qu'il y est mort ou disparu ou qu'il a appris sa mort, quand et comment et dans quelles circonstances.
- Des photos ou « copies » de photos ou copies de lettres légalisées.

Renvoyer l'ensemble des pièces, formant le dossier, sous pli recommandé, à l'A.V.E.R.

N.-B. — Joindre, pour ces deux cas de reconnaissance du décès :

- Un bulletin de naissance du disparu sur papier libre.
- Un bulletin de mariage sur papier libre.
- Un bulletin de naissance des enfants.

Pour les père et mère du disparu « célibataire », l'extrait de naissance du disparu suffit.

POUR LES ORPHELINS DES COMBATTANTS TUES OU DISPARUS

D'abord régulariser le décès du papa en faisant immédiatement le dossier pour régulariser le décès, ce qui ultérieurement donnera des droits aux orphelins.

Fournir les papiers administratifs : actes de naissance, de mariage, ou papiers de famille prouvant légalement que l'enfant est bien du disparu, lorsqu'il y a des cas particuliers.

Préparer l'avenir de nos petits orphelins, qu'ils soient les dignes fils de leurs pères, tués à l'avant-garde sur le front de la Liberté.

Enfin, nous avons un VESTIAIRE offert par nos amis étrangers.

Il y a de tout un peu, mais beaucoup de réparations, de transformations sont à organiser que nous ne pouvons, hélas ! effectuer.

C'est pourquoi dans vos demandes — qu'il s'agisse d'hommes, de femmes, d'enfants ou de bébés — soyez clairs et descriptifs. Le sexe, l'âge, la taille, et la peinture s'il s'agit de chaussures. Le tout sur une feuille spéciale jointe à votre lettre.

Si la maman peut faire des transformations nous le signaler, afin d'utiliser les grands vêtements pour les plus petits.

Ainsi, Camarades des Sections, au travail.

Elaborez vos dossiers.

Faites votre documentation.

Reclassons nos camarades dans la vie pour avoir encore demain d nouveaux combattants à travailler pour la paix.

Yvonne ROBERT.

Lettre de Madeleine Perrault à notre Président André Marty

Cher Camarade André MARTY,

Je viens de recevoir mes papiers régularisés par l'enregistrement officiel du décès en Espagne Républicaine de mon mari, Louis PERRAULT.

Je vous en remercie bien vivement, parce que je sais que c'est grâce à vous, à vos efforts énergiques, qu'enfin moi-même et combien comme moi, avons obtenu la régularisation de notre situation civile, et par là, ce qui me semble important, la reconnaissance que nos compagnons sont morts, parmi les premiers, sur le front de la République, contre le fascisme hitlérien.

Mais, ce qui est la honte abominable, c'est de voir encore Franco trôner en continuant ses crimes, contre nos frères espagnols, bien que ses maîtres Hitler et Mussolini aient été châtiés.

Comme en plus vous avez fourni au dossier, avec notre Camarade Rol-Tanguy, le témoignage écrit de la mort héroïque de Petit Louis, je tenais à vous remercier et à vous manifester ma reconnaissance, pour mon fils et moi-même.

Recevez, Cher Camarade Marty, l'expression de mes respectueuses salutations.

Madeleine PERRAULT.

Justice aux Français, qui ont lutté pour la France EN ESPAGNE !

Résolution votée à l'unanimité par le 23^e Congrès de l'Association Républicaine des Anciens Combattants, à Clichy, le 7 juillet 1946

1° Personne ne peut contester aujourd'hui que le coup d'Etat de Franco, du 18 juillet 1936, fut immédiatement soutenu par l'intervention militaire directe de l'Allemagne hitlérienne et de l'Italie fasciste en Espagne.

Personne ne peut contester qu'Hitler et Mussolini en s'engageant à fond dans la guerre d'Espagne, visaient en réalité à isoler et à encercler la France.

D'ailleurs, la plus haute instance de la République, l'Assemblée Nationale Constituante a dénoncé comme ennemi de la France, Franco et son régime fasciste par son vote du 17 janvier 1946, demandant au Gouvernement de rompre les relations diplomatiques avec l'Espagne franquiste.

Par conséquent, en s'engageant de 1936 à 1939 dans les armées de la République espagnole, les Volontaires Français ont défendu non seulement une République démocratique amie de la nôtre, mais encore et surtout la sécurité et l'indépendance de la France.

C'est pourquoi il n'est que stricte justice de reconnaître le titre d'ancien combattant de l'Armée française à tous ceux et à toutes celles qui ont combattu dans les Armées républicaines espagnoles.

2° C'est pourquoi le 23^e Congrès de l'Association Républicaine des Anciens Combattants fait siennes les revendications des Anciens Combattants de l'Espagne Républicaine.

A savoir :

1° Inscription accélérée sur les registres de l'Etat-Civil des actes de décès des Français et des Françaises tombés en Espagne, dans les rangs de l'Armée de la République espagnole.

2° Reconnaissance du titre de Pupille de la Nation aux enfants des Volontaires tombés en Espagne, ce qui implique l'inscription de la mention « Mort pour la France » sur l'acte de décès.

3° Attribution de Secours d'urgence et d'appareillages par le Gouvernement, aux grands mutilés, blessés et malades de la guerre d'Espagne.

4° Reconnaissance de la qualité d'Ancien Combattant, à tous les volontaires qui ont combattu en Espagne Républicaine.

5° Par voie de conséquence, reconnaissance des droits à pension pour les blessés, malades, veuves, ascendants et orphelins mineurs des Français tombés en Espagne Républicaine.

6° Inscription aux états de service militaire du temps de service et de campagne effectué dans l'Armée Républicaine espagnole, avec indication des blessures, citations et promotions, et tout ce que cela comporte pour les intéressés.

SOLIDARITÉ INTERNATIONALE

Nous avons le plaisir d'établir un premier bilan de la Solidarité effective de nos Camarades Suisses et Américains.

A ce jour nos amis Suisses nous ont adressé la somme de 46.000 francs. D'autre part, à la suite de l'intervention de nos camarades de la Brigade Lincoln que nous avons sollicité, « L'Unitarian Comité » nous a attribué 23 balles de vêtements qui seront distribués les 3 et 17 août; d'autre part nous avons eu avec les dirigeants de ce Comité une entrevue au cours de laquelle nous les avons entretenus de nos difficultés.

A la suite de cette intervention de nouveaux secours en nature (vêtements et vivres) nous ont été annoncés.

Remercions donc Suisses et Américains pour leur geste de solidarité.

INFORMATIONS DIVERSES

INSIGNE.

Le Comité National a décidé l'édition d'un nouvel insigne. Jusqu'à la date du 15 août nos camarades peuvent nous adresser leurs suggestions.

ARBRE DE NOEL.

Nos orphelins pourront bénéficier de l'Arbre de Noël organisé par le Parti Communiste, les secrétaires de section doivent prendre toutes dispositions pratiques pour que nos orphelins bénéficient de cette distribution de jouets.

Des secours aux mutilés aux orphelins aux veuves ! La qualité d'Anciens Combattants

3° Le 23^e Congrès de l'A.R.A.C. constate que les Gouvernements démocratiques de Pologne, de Tchécoslovaquie, de Yougoslavie, de Bulgarie, de Hongrie, de Roumanie, ont reconnu la qualité d'ancien combattant à tous leurs nationaux qui ont combattu dans les Brigades Internationales.

C'est pourquoi le Congrès compte que la majorité démocratique de l'Assemblée Nationale Constituante reconnaitra sans plus tarder les droits de combattant aux anciens volontaires qui, au prix de leur sang, ont en Espagne défendu la France avec succès et ont jeté ainsi des liens d'amitié durables entre les peuples français et espagnols, liens qui se sont déjà manifestés par la participation active des républicains espagnols aux luttes armées pour la libération de la France.

Ainsi sera effacée une des plus grandes injustices de ce pays qui condamne à la mort par la faim les volontaires français qui ont donné tant de Francs-Tireurs et Partisans à la cause de la libération nationale et sont allés combattre au moment où des traites dirigeaient les destinées de la Nation.

Le Congrès appelle toutes ses sections et tous ses militants à mener une action inlassable pour aider effectivement les orphelins, mutilés et veuves d'Espagne, et pour arracher les revendications si modestes des Anciens d'Espagne, en montrant ainsi la reconnaissance de la France démocratique à ceux qui ont donné un bel exemple de patriotisme au moment où la lâcheté était devenue vertu officielle.

LES DECISIONS DU COMITE NATIONAL

CE QU'IL FAUT FAIRE

1° Créer immédiatement un « Fonds de Solidarité » départemental, composé de membres de notre association qui ont prouvé leur fidélité à la cause de la démocratie et de la France. Ce fonds de Solidarité s'occupera de secourir, en premier lieu, les mutilés (aide financière, appareillage, rééducation) et les orphelins et veuves nécessiteux. (Pour l'instant ceux-là seuls peuvent être secourus puisque notre fonds est extrêmement faible). Le tout en attendant, bien entendu, l'aide effective du gouvernement.

2° A l'occasion de ce 10^e anniversaire du commencement de la guerre en Espagne, contre la France, obtenir des corps élus (Conseils généraux, conseils municipaux, etc...) des votes de subventions pour faire démarrer les caisses de solidarité, comme cela s'est fait pour la Seine. C'est la meilleure façon d'honorer effectivement ceux qui ont lutté en Espagne.

3° Les secours seront centralisés, au secrétariat national, alloués sur décision du Bureau National seulement. Le principe de la centralisation des fonds est, en effet, une nécessité absolue pour éviter que des camarades soient plus secourus, dans les régions riches, malgré que, peut-être, certains soient moins nécessiteux que ceux de régions pauvres.

4° Veiller à ce que les orphelins d'Espagne ne soient pas oubliés dans les secours aux victimes du nazisme (vacances enfantines, goûters, distributions, etc...).

5° Rechercher et regrouper tous les volontaires d'Espagne ou leurs familles à condition qu'ils aient eu une attitude de Français sous l'occupation allemande. Si quelques-uns ont glissé dans la collaboration ou dans la décomposition ils ne sont plus dignes de se réclamer du titre de combattant d'Espagne.

6° Rassembler les photographies et documents concernant les morts originaires de la ville ou du département. Faire des propositions au Bureau National pour l'édition de la photographie nationale ou départementale. La vente de ces photos, au bénéfice du fonds de solidarité, fera connaître ce qu'ont fait les volontaires d'Espagne (Il serait utile de recevoir les propositions des sections avant le 15 août).

7° Envoyer les propositions de la section, sur l'édition d'un insigne des Volontaires d'Espagne, qui sera porté uniquement par ceux qui ont combattu.

8° Rassembler des photos pour servir à éditer un album souvenir au mois de novembre prochain.

9° Etre un militant actif de l'A.R.A.C. dans tous les domaines, se montrer le meilleur défenseur des intérêts des Anciens Combattants en posant également les revendications des Anciens Volontaires d'Espagne.

Le Secrétaire.

*Contre ceux qui,
dans notre pays,
osent soutenir Franco
ennemi de la France*

Gloire aux immortels héros de l'Espagne Républicaine!

(Résolution adoptée à l'unanimité par notre Comité National le 6 juillet 1946.)

Le Comité National de l'Amicale des Anciens Volontaires de l'Espagne Républicaine (adhérente à l'Association Républicaine des Anciens Combattants), salue le 10^e anniversaire de la lutte héroïque du peuple espagnol contre les trahis franquistes, instruments de l'Allemagne hitlérienne et de l'Italie fasciste.

Il s'incline devant ce peuple héroïque, qui depuis la guerre que lui a imposée la trahison franquiste du 18 juillet 1936, donc depuis 10 ans, n'a jamais cessé le combat en Espagne, où il a défendu la sécurité française de 1936 à 1939, et empêché de 1940 à 1944 l'entrée en guerre de Franco contre la France, et a lutté sur les fronts clandestins d'Europe, particulièrement en France, où les Espagnols furent parmi les meilleurs combattants de la libération.

C'est pourquoi le Comité National de l'Amicale des Anciens Volontaires de l'Espagne Républicaine dénonce l'infamie que constitue la publication en France, en ce 10^e anniversaire de la lutte glorieuse du peuple espagnol, du livre immonde de l'écrivain américain HEMINGWAY, sous le titre : « Pour qui sonne le glas ».

Les Anciens Volontaires Français d'Espagne reprennent intégralement à leur compte la dénonciation de cet individu, faite en 1940 par leurs camarades de combat, les volontaires américains et canadiens de la glorieuse Brigade Lincoln.

Le soi-disant « roman » de Hemingway se présente en effet hypocritement comme celui d'un défenseur de la République espagnole, il se prétend « apolitique et objectif ». Mais il ne dénonce à aucun moment l'intervention militaire en Espagne, des hitlériens et des fascistes étrangers.

Le même Hemingway ne fait pas la moindre allusion à la politique de non-intervention qui encouragea l'agresseur nazi et étrangla la République espagnole.

Il n'a pas un seul mot pour expliquer le caractère hautement national, démocratique et progressif de la guerre, menée par le peuple espagnol. Il n'a pas une ligne pour évoquer l'élan héroïque de tout un peuple dressé pour la liberté. Mais il présente l'Espagne, où il fut reçu avec tant d'égards par les autorités républicaines civiles et militaires, comme un pays de paysans ignorants et stupides, de géants superstitieux et de toreros.

En revanche, il reprend et amplifie les plus ignobles calomnies de GOEBBELS, de Henri BERAUD, de CARBUCCIA, et autres traîtres du journal collaborateur *Gringoire* sur de prétendues atrocités républicaines, cherchant ainsi à faire oublier les crimes abominables et tristement réels des assassins hitlériens, fascistes et phalangistes.

MESSAGE

adressé par notre Comité National

- à notre Camarade Dolorès IBARRURI,
- à Monsieur GIRAL, Président du Gouvernement Républicain Espagnol,
- à DON MARTINEZ BARRIO, Président de la République Espagnole,

A l'occasion du 10^e anniversaire de la rébellion du général FRANCO et de ses phalangistes, aussitôt aidés militairement par l'Allemagne hitlérienne et l'Italie fasciste, le Comité National des Volontaires Français des Brigades Internationales, vous adresse, pour vous, et pour le peuple espagnol, ses respectueux sentiments.

Les Volontaires français des Brigades Internationales seront éternellement reconnaissants envers le vaillant peuple espagnol, que vous représentez si dignement, pour sa lutte et pour ses énormes sacrifices, grâce auxquels il est parvenu à reculer de trois ans la guerre qui s'est abattue sur la France.

Ils n'oublieront pas que dans la lutte épique qui s'est déroulée de 1940 à 1944, les Républicains espagnols ont pris les armes à la main aux côtés des Français, et ont libéré certains de nos départements.

Ils n'oublieront pas que le peuple espagnol, depuis dix ans se bat héroïquement pour la défense de la démocratie, et pour reconquérir ses libertés, et que le glorieux peuple d'Espagne est le seul qui subisse encore les horreurs du régime fasciste et hitlérien. Cela n'a été rendu possible que par la politique de non-intervention qui se poursuivit sous une autre forme et par le soutien que rencontre encore Franco, dans certains centres réactionnaires financiers, français et étrangers.

Ils affirment leur fraternelle solidarité avec le peuple espagnol, pour reconquérir sa liberté. Ils s'engagent à continuer leur action pour le blocus réel de l'Espagne franquiste, pour assurer la rupture des relations diplomatiques avec Franco.

Ainsi pourra s'établir entre la France et l'Espagne, toutes deux libres, des relations de fraternelle amitié, et de collaboration, pour le plus grand bien des deux peuples.

Les Anciens Volontaires Français d'Espagne dénoncent les sarcasmes de Hemingway à l'égard de tous les partis politiques républicains d'Espagne. Ils dénoncent l'infamie de ses calomnies abjectes à l'égard de hautes personnalités républicaines, comme la femme admirable qui symbolise l'Espagne patriote, héroïque, indomptée et torturée, Dolorès IBARRURI, Vice-Présidente des Cortès républicaines; ils dénoncent la campagne reprise mot à mot de *Gringoire* contre des Généraux comme MODESTO et LISTER, et contre les Volontaires Français, en particulier contre l'organisateur des Brigades Internationales, André MARTY, qui défendit en Espagne, avec ses camarades, la sécurité et l'honneur de la France.

Les Anciens Volontaires Français qui, même mutilés — comme le Colonel DAX, mort au Champ d'Honneur en Alsace — ont combattu l'ennemi hitlérien dans les rangs des Francs-Tireurs et Partisans, et de l'Armée Française, dénoncent la publication de ce livre en France, au 10^e anniversaire de la rébellion de Franco et du début de la guerre mondiale que fut l'intervention hitléro-italienne en Espagne, comme une nouvelle preuve des hautes complicités dont jouissent encore les fascistes ennemis de la France dans certaines hautes instances parlementaires, politiques et journalistiques françaises.

Ils s'étonnent de la passivité des écrivains français et étrangers dont le silence ou même certains commentaires « objectifs » servent à diffuser en France et ouvrage infâme et anti-français.

Ils font confiance à tous les démocrates, avant tout aux travailleurs pour dénoncer les nouvelles formes de propagande fasciste de Goebbels, qui recommencent comme au temps des sinistres Bonnet et Abetz. Et pour en finir avec la littérature pro-nazie qui nous ramène aux jours où la trahison pouvait impunément s'étaler dans la grande majorité de la presse française, de 1938 à 1944.

HENRI JANIN

Précurseur de la Résistance

Le 18 juillet 1936, Franco, traître soudoyé par Hitler et Mussolini attaquait la jeune République espagnole.

De tous les pays du monde des hommes accoururent combattre volontairement aux côtés du peuple espagnol. Sous la direction d'André Marty, ils formèrent nos Brigades Internationales, qui, deux ans durant, devaient témoigner héroïquement de la volonté des peuples de demeurer libres.

Parmi nous, dans un rôle difficile d'officier d'Etat-Major, Henri JANIN, maire de Villeneuve-Saint-Georges, conseiller général de la Seine, devait s'illustrer comme un organisateur de premier ordre, un découvreur et un entraîneur d'hommes hors de pair. A cette dure école, il montra ses qualités incomparables de patriote,

En avril 1940, Janin est arrêté et torturé à mort.

Ancien combattant des Brigades Internationales, anti-hitlérien incontestable, il est un reproche vivant pour les traîtres qui se préparent à livrer la France après l'avoir désarmée moralement, plus encore que matériellement.

En juin 1940, durant son transfert au moment de l'exode, Janin échappant aux balles des gardes mobiles, s'évade. Que va-t-il faire? Chercher asile sur une terre étrangère? Soigner son corps martyrisé? Non! Janin, reprend le combat au poste le plus dur, là où est l'ennemi, en France même. Ceux des Brigades se doivent de démontrer au peuple de France qu'il est possible, au moyen d'une tactique appropriée, d'abattre l'ennemi sur notre sol même. Janin surmontant la douleur de son corps brisé sera organisateur et instructeur des premiers groupes de combat, des Francs-Tireurs et Partisans Français qui vont montrer à la France entière le chemin de sa libération.

Durant quatre ans, animé de la plus sublime foi patriotique, Janin tiendra, toutes forces tendues, et sa récompense sera de voir luire, enfin, l'aube de la victoire.

15 juin 1946, Henri Janin épuisé, meurt. Daladier lui, s'installe insolemment à la Chambre des Députés et sa présence en un tel lieu insulte la mémoire de celui qui nous est trop tôt enlevé en raison des tortures ordonnées par ce même Daladier.

Les anciens des Brigades Internationales s'inclinent devant la dépouille de leur grand camarade. Ils font le serment de continuer son œuvre.

Mais ils n'oublieront pas ceux qui l'ont fait périr et avec tous les Républicains, ils demanderont le Châtiment de ceux qui se firent les complices de l'ennemi, les agents du malheur et réclameront la mise en accusation devant le peuple français de Daladier, fossoyeur de la Patrie...

A. BRETON.

AVER

1 XII

A. W. 1

Sal. f. 101

Franchise May

7 au Sam f. 101

Levins

Acton

Saluon Rec qui s'ont tenu J. Barl

Sorte d'É

Les coup

Jours

oy. claudetion

Rutoms

1700

611

300 +

Royts
Muck

10 G

edg
e'n

ka lull f. von aena,

1) ndu salr Seana Man 39

2) Sorte du camp

y. A
Bul

Tch / S. arr. al

Scun' F

Libre f. Beau
Bal

Balk
Anelo R
Ben

S. lor lulla

YH

Bul

Del

Tch

Mul

Alu / Jutor

Holl
Pal

Aylan

Mus

La 26

Falls

Camp Falls Mansell

Com. Eng. H. du N

Que Reconfor

Pal - Tch - pff - Rec - Pul
All
IL

REPRODUCTION
INTERDITE
SANS LAutorisation
DE LA BIBLIOTHEQUE
NATIONALE

BIBLIOTHEQUE
NATIONALE
FRANCAISE

Nouveau Recensement

CHS-AM10-14-5 4

Fractions et les Fideles L. Sts

Solides

Mab. Paris

Après Rel. de cur' Jan 40

Nous bleues

~~J. Thomas~~ Dumond
Reber

J. Thomas
Lafont

Cover
Prunier
Foch

Rel

Jan. Paris

Niter daron

Cenbus

autofosol

Retraquer ai faunas

de Paris

L'Égypte → France Dier apudat
de Faissan deun rade F

La literature non A. v.

Mucl
Bless
onphal

For
quidhous 970

Ces qui le part nain arde

Moct
Mosa

Ann. Ann. relat

P. l. x pt idéal
Mantel de son Par

Vau ider d'ann rde pt rel

Sub. p. effet de l'air

ant. | Ih
 | YK zell.

Finances

Fortune Lux

Rols Toys

Vau app. P. r. o.

Exp. en D. r. o. r. e.

Vir. de Sal. Dem. D. r. o.

Box Box et Q. r. o. P

Del. r. o. d'ann Par

Arthur F. ...

...

REPLACES

BANK

CNS-AMMO
15-1

**L'AMICALE DES ANCIENS VOLONTAIRES
DE L'ESPAGNE RÉPUBLICAINE**

(Adhérente à l'A. R. A. C.)

a le plaisir de vous inviter à la représentation théâtrale organisée à l'occasion du
**X^e ANNIVERSAIRE DE LA FORMATION
DES BRIGADES INTERNATIONALES**, à la
SALLE DES FÊTES DU CENTRE ADMINISTRATIF
DE LA MAIRIE DE MONTROUGE (Seine),
le Dimanche 1^{er} Décembre 1946, à 20 h. 45,

avec un

Programme Franco-Espagnol

INVITATION

(Métro : PORTE D'ORLÉANS, à 5 minutes)

6) History of BI YR

7) A no cam. down D. 100000

< Panor Mass
Socet

AM.

1) Indette / des →

1) F₅ / R₆ →

Deman ARAC

Panor Mass

Indette des XRM Coy - 1000 de
F₅
Men Rums

15 g des des PS

4 Bayud |

Oursidhous | querson

1 Sou Mat

Guernon →

AM ②

arrivés en
Lg de l'Inde (Rd'E)
et l'Inde de 20

L'By sur et ven

250 ^{natistes} de Dece / ⁵⁰ Disposit.
600 demande

contient au for
les notes

Yvonne / Af's

sur l'Inde de 20 x on l'ava

En 46

autres de main

Il y a des encas et Parcels

(Ebrayes) Ilotes

C.R.H.M.S.S.

PARIS, LE 27-1-45

Cher Camarade

Je réponds à la lettre que j'ai reçue avec beaucoup de retard. au sujet du projet de loi concernant nos camarades morts en Espagne, demandant qu'il soient considérés morts pour la France.

Lors de la désignation du rapporteur, tous nos adhérents sans exception ont voulu en faire une question politique, nous avons demandé pour avoir le rapport nous avons été battus, c'est un nommé Severny, député MRP du Pas-de-Calais qui a été désigné comme rapporteur, il a conclu pour les considérés morts pour la liberté mais non morts pour la France, son rapport n'a pas été adopté nous avons à égalité de voix, tous les autres

CHS-AM 10-13-1

pour le rapport Nous tous les
communistes contre.

Notre camarade Julian a été
ensuite nommé rapporteur, il a
conclu favorablement, lors de la
discussion à la commission son rapport
a été repoussé à une voix de majorité.
nous avons été les seuls à voter
pour.

Voilà cher camarade Andrie
les renseignements demandés.

Pour renseignements complémentaires
tu pourrais t'adresser au camarade
Abouton qui est le responsable
du groupe de travail de la
Commission des pensions et qui
a pris tous les renseignements
de discussion.

Bien fraternellement

Abelsmeaux

119 bis rue de Paris

Valenciennes

ASSEMBLÉE NATIONALE

CONSTITUANTE

PARIS, LE 10 Octobre 1946

AM/CB-

Camarade ROUCAUTE
Député de l'Ardèche

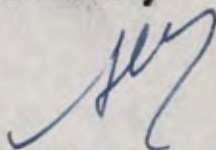
Cher Camarade,

Veux-tu me faire une petite note m'expliquant ce qui s'est passé à la commission des pensions au sujet de la proposition de loi sur l'attribution de la mention " Mort pour la France " aux Volontaires tombés en Espagne.

Je voudrais savoir exactement ce qu'ont dit les différents membres de la commission, qui a voté Pour, qui a voté Contre ?

J'espère que tu voudras bien me fournir le plus rapidement possible ces renseignements.

Bien fraternellement,



André MARTY

ASSEMBLÉE NATIONALE

CONSTITUANTE

Romans 16/10/46
PARIS LE

—

Cher camarade,

Je reçois aujourd'hui la note par laquelle tu me demandes ce qui s'est fait à la Commission des Pensions au sujet de la proposition de loi sur l'attribution de la médaille "mort pour la France" aux volontaires tombés en Espagne.

Je ne puis te fournir les renseignements demandés car je n'étais pas présent à cette réunion.

La veille j'étais parti de Paris et j'étais dans mon Département et j'étais en ville et le soir j'étais en grand meeting à Romans auquel je participais par accord avec le secrétaire de notre Groupe parlementaire. Je n'ai pu repartir pour Paris que le lendemain matin et y arriver à 18^h c'est à dire trop tard pour la réunion de la Commission.

— Bien fraternellement
 Député de la ^{1^{re}} circonscription

ASSEMBLÉE NATIONALE

dfp

CONSTITUANTE

PARIS, LE 18 Octobre 1946

Cher Camarade,

Je m'excuse de répondre tardivement à ta lettre du 10 courant, relative à ta proposition de loi tendant à donner la mention "Mort pour la France" aux volontaires français morts en Espagne. -

À la Commission des Travaux seuls les Commissaires Communistes votèrent le rapport que je présentais sur cette proposition. - Socialistes, M.R.P. Radicaux et P.R.L. votèrent contre, et indiquant qu'ils n'étaient pas hostiles à ce que les ^{familles de} volontaires français tombés en Espagne de 1936 à 1939, aient les mêmes droits que ceux des patriotes morts en déportation, mais en se refusant et en contestant l'attribution de la mention "Mort pour la France" à ces volontaires. -

Avant la séance de la Commission notre camarade A. Montoy avait pris contact avec le S.F.I.O. Segelle

qui lui dit ne pas être hostile aux
conclusions de mon rapport. - Mais à
la réunion de la Commission il se
garda bien d'y assister, laissant ses
amis voter contre. -

Reçoit, cher Camarade, mes
fraternelles salutations

Julia

J. Julia
député de Hauts-Alpes

CUS-AMMO-10-3

ASSEMBLÉE NATIONALE

CONSTITUANTE

PARIS, LE 25 octobre 1946

Cher camarade,
je t'acuse réception de la lettre ci-jointe
reçue avant hier à Paris.

A la Commission des Pensions, la
proposition de loi avait fait d'abord l'objet
d'un rapport défavorable de la part du
député M. R. P. Desormy. Mais étant
plus nombreux à nous seuls que tous
les autres députés réunis à la réunion, nous
avons pu repousser ce rapport et fait
désigner à la majorité notre Edouard Julia
comme nouveau rapporteur.

Son rapport fut repoussé à la
majorité lors de la réunion de la
Commission le 3 ou 4 octobre par
les députés P. R. L. M. R. P. Socialistes
et Radicaux -

Seuls les 11 communistes votèrent
pour.

Un nouveau rapporteur ne fut
pas désigné, l'Assemblée terminant ses
travaux le lendemain.

Bien fraternellement

Yvon

Rye

A Fouble

rde sub ca sui
suu

VFA

NO Br

Lo Sa

Ajante la lulle / Dem
(Autlor)

El du sa

XVII 7 Av du AR de lo + pr

Adely onars

cordelne xv...

Codon
Lamy
Jarmac

Pop
Tals

YH

Holl

Sun (Po) / Farm
ey. R

Aug

m

12:00

611

300 r

wa + chsn

c'n

pe ser

Prufg 500

Mason

(By)

Ran en w Re
Pon en av

at F for PC

Hg

Hoy

By.

Ramon Y'or

2) Brande

Sautieres

3) Pidelon

Candons

x

4) Ruyt-onse Franco

Chouart

x

5) Salubert

Adèle

x

6) Hyloue de PI

Y. Robert

~~x~~ →

7) Anes cad deun
l'annee

Chouvin

1) Sou. NORTO

Breton

Roro

Chouant

F^{ce}

Socubies

Rr

Caudan

My

C.R.H

CHS. AM10-22-4

Charles M. Brewster

Nov

1890

1890 14000.

1217P

750100

1/ W.S. Concedo de P. Amador

Domingo
Matin

Michoud

e. Mingo / Pl. Polo
1200

31 Dec 17

M.S.S.

1 XII 66
Spain

Rubén Felz

X' Anni B2
Def. Mov

Nov. 36

B2 C. qu'elles furent

~~Sol. one P. Esp~~

~~Delant f... ..~~

a

1936

F. Qy. P7
F. Poy. P7

Vid. ~~...~~ auty

Marche / Duro. Novell

Dubler. 2/10/46
v. r. h. e. d.

Reconnu eff 17/I/46

120ms

Anania

~~W. e. d.~~ Reu du Reye
Hau du Reye

~~de reconstr. de l'ancien~~
Non Distinction
Tous au Tiers

ab'
1938

M. e. d.
L. e. d.

P. e. d. f. g. e. d. m. e. d. d. e. d. N. e.

RZ

Reu d'annan

+ 20 a. B. e. l.

8.500
8.000 rest

Arrière au retour en France

Re. R

V' Calans

Aug. 1930

Les Ombres

Le 1^{er} FT 9

Locum. 2000

Honneur d'Her

Rayman

Madeux 1930

① 1/10 For. 1000

Hotel de la main de la main

Hotel de la main

2) f. An la null Unite

1' Aron Reich

Saut Te. Po

Journé au foot ball

L. Mar | Dunand
Reber
Carr

Journ. Us

Idamman Valley

Beyers

Fabius
| Reber

Sarti-di-Pues

At

Le Masoch Marden

Allan deus

Le come

29 Aug. 36

Jos. Diaz → Calallus
Asaucy

Pomio

Pron

Chicy Hab

Vicente Wula

no. fr.

J. Couille
W de Ci
for

Co. de Ref

{ Refo
Antion

duigo

La de fus

no. fr.

Card

G. So 22

Th. Por
1 fr President

20 an 755

ASSEMBLEE NATIONALE

REPUBLIQUE FRANCAISE

Manzanos

Loche
Mohels

Localism Durells

G Nov

- 21 f.

Op 21

58.07. Sen

Ations

TK

Id an - T

Princ - Reb

Sen Falk - Reb

Caer

Lat Vincens

Conf, inebrouals

Vola FTP

Defu Fu

Rel. des Poy et de Se

Rebours de S

de Base PF

Comb. A.F.

Le mot par de c d
Fait par ar
Mut par unks

1) Doc $\frac{150}{600}$

Mignon $\frac{18 \text{ v}^n}{31 \text{ v}^n}$

2) M. f. 100 F
50 serphes
80 unks

+ 400 mes
Repl
10. S.

3) AC Discount zero

Aut 500 mes

Princ. Nos

Notes Froid

Ref ann'
Ent. v. P. L. mes

[C.R.H.M.S.S.]

STATIONNAIRE ALPHABETIQUE

STATIONNAIRE ALPHABETIQUE

A. G. - Reno

Ray. E. Ter.

Quail. T. E.

Fluencovora

Cent 1

Len mas Roach

Ros. lowe r. p.

Sal. G. aus

"Sur les cimes du GUADARRAMA, c'est
Paris que nous défendons en défendant
Madrid".

AOÛT 1936.

Président AZANA à Jean-Richard BLOCH

-1-

Je revois Madrid Héroïque. On le disait perdu. Mes collègues journalistes attendaient l'entrée de Franco tandis que d'autres prenaient le billet à la gare d'Orsay pour assister à son triomphe.

Jusqu'au Chef du Gouvernement Espagnol et au Commandant suprême de l'Armée qui le disait perdu. Mais au moment où l'un et l'autre partaient à Valence, se constituait à Madrid le Comité de Défense de la ville qui allait mobiliser tout le peuple. Et à ses côtés, appelant à l'unité, à l'action et au sacrifice, ces grands dirigeants du Parti Communiste Espagnol, José DIAZ, PASSIONARIA, Pedro CHECA, Vicente URIBE, et tant d'autres clamant : "Ils ne

passeront pas, si le peuple le veut".

A côté du Colonel ROJO patriote, républicain et catholique, Chef d'Etat-Major de la Défense, un grand commissaire, le Jeune ANTON était l'animateur de l'effort gigantesque . Tandis que le secrétaire des Jeunesses Socialistes Unifiées Francisco CARILLO, appelait la Jeunesse au travail et au combat

F

A peine achevait-on de planter les rails anti-tanks que les avants-gardes fascistes apparaissaient devant le Manzanares, se serait pour Paris, le quartier des Batignolles.

Année régulière, tanks et artillerie, cadres allemands, détachements italiens, haut commandement de "l'ambassadeur" Von FAUPEL .

E

Mais, s'il n'y avait pas dans Madrid, de tanks ni de pièces anti-tanks, il y avait des hommes anti-tanks, ceux qui allaient au devant de la machine et la faisaient sauter à la dynamité pour briser ses chenilles.

Et voici en cette journée du 5 Novembre 1936 le spectacle que j'eus devant les yeux en revenant du front tout proche où les bataillons de milice se repliaient, combattant et mourant avec rage.

Dans le petit jour pluvieux de Madrid, en colonnes de compagnies avançaient de nouvelles formations : pointes d'avant-garde, flanc-gardes, enfin le gros. Et au moment précis où retentissaient les rafales de mitrailleuses toutes proches de l'avant-garde fasciste, s'élevaient dans les rues de Madrid, en Français, en Français, en Polonais, en Hongrois, en Allemand, l'Internationale, scandant le pas d'hommes décidés au combat marchant comme à la parade : c'étaient les volontaires de la

première Brigade Internationale : ils n'avaient demandé au Gouvernement Espagnol, qu'une place pour y lutter et y mourir s'il le fallait : pour votre liberté et la nôtre disait l'un une pancarte.

Il y avait là le Bataillon DOMBROVSKI (Polonais et Hongrois) "Edgar André" (Allemands et Autrichiens Europe Centrale) "Commune de Paris" (en majorité parisiens) .

Formés en 21 jours ils entraient au combat et dans la légende.

Cinq jours après, la 2ème Brigade arrivait - Bataillon Thaelman (Europe Centrale, Tchèques) "André Marty" , "Garibaldi", formés d'anti-fascistes italiens.

Jamais on ne vit pareil spectacle, les femmes de Madrid, embrassant ces hommes qui, sans ralentir le pas, l'arme à la main, l'œil aux aguets, cherchaient l'ennemi pour tirer et l'abattre.

A côté d'eux, les nouvelles Brigades Espagnoles, celle de Modesto, dont le nom seul dépeint le caractère et l'impassibilité, et celle de Lister, l'entraîneur et l'intrépide, le chef sans peur et sans reproche.

Et Madrid fut sauvée. Comme Paris l'eût été en 1940, si les misérables n'avaient pas eu comme principal ennemi le peuple de la capitale.

Les Français partirent ~~sur~~ 8.500, 2.000 ne reviendront plus jamais .

Et ce fut un Français, leur organisateur,

Je l'avais rencontré en Août à Madrid, . "Aux Espagnols qui savent mourir, il faut apprendre la guerre moderne", disait-il . Et il le fit comme il le dit. Il y avait déjà là-bas une "Compagnie" française - 90 volontaires, avec comme chef DUMONT, Capitaine de réserve, sorti du rang, qui allait mourir comme Chef de Francs-Tireurs, dans le Nord, en 1943.

La Compagnie, fournit les cadres à 6 bataillons français, elle fut ainsi un des premiers noyaux des Brigades Internationales.

parmi les premiers des F.T.P. Et ce n'est pas par hasard :
l'école de FABIEN, l'école du courage et de la confiance
c'est en Espagne qu'il la fit

Il a fallu l'indomptable énergie d'André MARTY pour, après deux ans de lutte, enlever une loi qui permet enfin d'enregistrer légalement le décès des Volontaires, afin de régulariser la situation de leur veuve. Il a fallu la ténacité de Laurent CASANOVA

C.R.H.M.S.S. |

André MARTY et le Groupe communiste avaient déposé à la 2ème Constituante une proposition de ~~xxx~~ loi, demandant l'inscription de la mention "Mort pour la France" à l'acte de décès des Français tombés en Espagne. La Commission des pensions de la 2ème Constituante a rejeté, moins les voix communistes, cet acte de justice. Et l'on voit alors les enfants orphelins - le père tué en Espagne, la mère morte, pendant l'occupation - à la merci de la charité publique parce que des hommes aveuglés de haine poursuivent ceux qui sont le témoignage de leur infamie lors de Munich.

ASSEMBLÉE NATIONALE CONSTITUANTE

ELUE LE 2 JUIN 1946

Annexe au procès-verbal de la séance du 30 juillet 1946.

PROPOSITION DE LOI

tendant à accorder aux ayants droit des Français morts dans les rangs de l'armée républicaine espagnole au cours des événements de guerre 1936-1939, les avantages réservés aux veuves ascendantes et descendants de déportés politiques,

PRÉSENTÉE

PAR M. MINJOZ

et les membres du groupe socialiste (1),

Députés.

(Renvoyée à la Commission des pensions civiles et militaires et des victimes de la guerre et de la répression.)

EXPOSÉ DES MOTIFS

Mesdames, Messieurs,

Le déroulement des événements politiques et militaires de ces dernières années a apporté la preuve, que des esprits timorés ou aveugles par l'esprit de caste se refusèrent à admettre, il y a peu de temps encore, que la guerre d'Espagne, voulue par Hitler et

(1) Ce groupe est composé de : MM. Achour, Allonneau, Apithy, Arbeltier, Archidice, Arnal, Aubry, Audézail, Batiou, Barré, Bauren, Bègue, Bnot, Jean Bouhey, Mme Brossolette, MM. Brousse, Bruguier, Capdeville, Cerclier, Champeix, Charlot, Chatagner, Chaze, Coffin, Cordonnier, Courtois, Coutant, Dagain, Dalloni, Darou, David, Defferre, Mme Degrand, MM. Deixonne, Deniau, Detraves, Yacine Diallo, Draveny, Durroux, Evrard, Faraud, Ferracci, Fizaine, Fousat, Froment, Gernez, Gorse, Guesdon, Guille, Guillet, Guitton, Jean-Raymond

Mussolini avait, entre autres objectifs, celui de permettre à ces dictateurs d'éprouver la qualité de leur matériel militaire et la passivité des grandes démocraties.

Pour des questions de sécurité, la France, divisée intérieurement sur la solution à apporter au problème espagnol, obligée de tenir compte de la volonté de non-intervention manifestée par ses alliés, dut accepter l'écrasement du Gouvernement républicain espagnol, seul légitime.

Cependant des Français qui alliaient la clairvoyance au courage engagèrent la lutte contre le fascisme là où celui-ci avait porté la guerre. Combat longtemps douteux, qui ne s'acheva par la victoire de Franco que grâce à l'appui des blindés de Mussolini et de Hitler.

De ces volontaires pour la lutte contre les forces d'oppression, beaucoup ne sont pas revenus. Trop souvent leur disparition a condamné à la misère des veuves, des orphelins, des vieillards.

Il ne fait pas de doute que s'ils n'étaient tombés en ce combat d'avant-garde, ces patriotes auraient lutté avec la même vaillance contre l'envahisseur nazi, dans les combats de 1940 ou dans la Résistance.

Toutefois, comme ils n'appartenaient pas à une force militaire française au moment de leur décès, il n'apparaît pas possible de demander pour leurs ayants droit, le bénéfice des mesures prévues pour les familles des anciens combattants. Mais, puisqu'ils ont engagé une lutte dont le caractère politique est reconnu par tous, nous demandons que ceux qu'ils ont laissés puissent obtenir les avantages réservés aux veuves, ascendants et descendants de déportés politiques.

La mesure est équitable. Elle n'entraînera pas au surplus une charge bien considérable, les intéressés étant relativement peu nombreux.

En votant la loi du 2 mai 1946 qui tend à régulariser l'état civil des Français morts en Espagne dans les rangs de l'armée républicaine espagnole au cours des événements de guerre 1936-1939, la précédente Assemblée s'était honorée en assimilant, sur un point, ces combattants à ceux de la guerre 1939-1945.

Guyon, Henneguelle, Henry, Hussen, Jaquet, Juvenal, Lacoste, Lamarque-Cando, Lamine-Guèye, Augustin Laurent, Le Bail, Le Coutaller, Ledru, Leenhardt, Lejeune, Mme Lempereur, MM. Leonetti, André Le Troquer, Levindrey, Lhuissier, Loustau, Lussy, Mabrut, Maudet, Maurellet, Daniel Mayer, Mazier, Mazuez, Métayer, Jean Meunier, Meyniel, Minjoz, Guy Mollet, René Naegelen, Noguères, Ouradou, Parpais, Peeters, André Phillip, Pineau, Poirot, Poulain, Pouyet, Quenard, Rabier, Ramadier, Reymond, Henri Ribière, Richard, Rincen, Rivet, Rolland, Rophé, Roubert, René Schmitt, Segelle, Seignon, Senghor, Sion, Thomas, Valentino, Vée, Verdier, Vivier, Wagner.

No us estimons que cette Assemblée ne se montrera pas moins soucieuse de justice et qu'elle achèvera ce qui n'avait été qu'ébauché.

En conséquence, nous vous proposons d'adopter la proposition de loi suivante :

PROPOSITION DE LOI

Article unique.

A dater de la promulgation de la présente loi, les ayants droit des Français morts en Espagne dans les rangs de l'armée républicaine espagnole au cours des événements de guerre 1936-1939 sont assimilés, suivant leur qualité, aux veuves, descendants ou ascendants de déportés politiques.

Toutefois, par dérogation aux conditions de délais imposées pour l'introduction des demandes, un délai d'un an à dater de la promulgation de la présente loi est accordé aux intéressés pour faire valoir leurs droits.

C.R.H.M.S.S. |

**L'AMICALE DES ANCIENS VOLONTAIRES
DE L'ESPAGNE RÉPUBLICAINE**

(Adhérente à l'A. R. A. C.)

CHS-AM10

28-1

C.R.H.M.S.S. 1

a le plaisir de vous inviter à la représentation théâtrale organisée à l'occasion du
**X^e ANNIVERSAIRE DE LA FORMATION
DES BRIGADES INTERNATIONALES**, à la
SALLE DES FÊTES DU CENTRE ADMINISTRATIF
DE LA MAIRIE DE MONTROUGE (Seine),
le Dimanche 1^{er} Décembre 1946, à 20 h. 45,

avec un

Programme Franco-Espagnol

INVITATION

(Métro : PORTE D'ORLÉANS, à 5 minutes)

CMS - AM10 - 29 - 1

Amicale des Anciens Volontaires de l'Espagne Républicaine

(Adhérente à l'A.R.A.C.)

CONFÉRENCE NATIONALE

des 30 Novembre et 1^{er} Décembre 1946

10^e Anniversaire de la formation

des Brigades Internationales

BON POUR UN REPAS

70, Avenue Verdier (Place Jean-Jaurès), Montrouge

délivré à _____

PRIX : 130 FRAN

S.R.H.M.S.S.

CHS-AMO

Note de Service

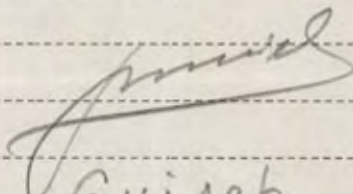
30-1

Rodange, le 194

Monsieur

Le Représentant du

Steuernhans van der
preuere la force le


Guisch

CHS - AMMO - 30 - 2

Note de Service

Rodange, le 194

Monsieur

La représentante des Belges
Petra Pavolá voudrait adresser
quelques mots aux camarades

Pavolá

ASSOCIATION **R**ÉPUBLICAINE DES **A**NCIENS **C**OMBATTANTS
ET VICTIMES DES DEUX GUERRES

45, Rue du Faubourg-Montmartre
-:- PARIS-IX* -:-

Téléphone : PROvence 02-49

Amicale des Anciens Volontaires
de l'Espagne Républicaine

C. C. P. Paris, 461.895

▼ Paris, le 19 Novembre
1946

Monsieur MARTY
44 Rue Le Peltier
P A R I S.

Cher Camarade,

Nous vous envoyons ci-joint,
une carte d'invitation pour la fête commé-
morative du X° Anniversaire de la formation
des Brigades Internationales, que vous prés-
dez avec nos Camarades TILLON et BILLOUX.

Recevez, Cher Camarade,
nos fraternelles salutations.

Pour l'Amicale.



AM/HB 3 ex.

30 Novembre 1946

A u Camarade Charles TILLON

Mon Cher Charles,

Au cours de la fête des Anciens Volontaires des Brigades Internationales qui se déroulera demain dimanche soir à la Mairie de Montrouge, à 20 h 30, je pense qu'il serait bon que tu fasses une intervention de 1/4 d'Heure, 20 minutes.

Thème :

" Parmi les premiers des F.T.P. étaient les anciens des B.I., aussi bien Français que Emigrés. Ils ont ainsi aidé puissamment à former ~~la Renaissance de la France~~ *l'armée sans uniforme de* la libération nationale.

Pourquoi ?

1°- Parce que, en 1936, ils avaient montré leur patriotisme clairvoyant. Ils étaient en effet allés combattre en Espagne, pour le paix et la sécurité de la France, au moment où le Gouvernement trahissait déjà ses intérêts.

2°- Ils avaient joué leur vie sans rien demander à personne. Parce que patriotes et combattants anti-fascistes, ils furent tout naturellement les premiers à ne pas accepter la défaite et à comprendre le rôle immense que devait jouer la lutte armée sur le territoire national.

C'est pour cela que la qualité d'anciens combattants de l'armée française leur revient comme un droit.

de conclusion :
Un mot sur la situation actuelle : à l'heure où les forces du fascisme, en Allemagne et en Espagne n'ont pas encore été extirpées, ce serait un grand geste politique que de leur reconnaître la qualité d'Anciens Combattants. Ce serait également un geste qui scellerait l'amitié franco-espagnole pour l'avenir et faciliterait le redressement de la France et celui de l'Espagne Républicaine. "

Bien fraternellement à toi,

C.R.H.M.S.S.

André MARTY

Cent. Admin.
U.S. & Mexico

AVEB

Sally J. Post

Sun

Wed

Tue

Thu

Fri

Sat

Sun

Mon

Tue

Carden / J. - 30 am

System / Impression / cast

Lowell

1907

Steno Am

Vol

Vol 2

Am
4
5
6
7
8
9
10
11
12

10 11 12 13 14 15 16 17 18 19 20

La Propos

8 45

la leed

Ryo

Mc

Lat. U

121. chous

Marden

Cu co

Crows
2 birds

Ferson

r. (d)

2 →

2 war

Propos

Reus

May Bell →

Geo. Brulley | C.P. →

Internet

121.

Chon or Ho

11 45

Damburke →

Inde

Cortolau

Chanda

La M

La Sœur de Dal

Ryo
Mc

Tillon
Billon

asphes

Fandels

La covenens

(Felo)

Le Candidat XIV

Cher

Her

For Trade Man Rer

F. Turley

V. L. Jo

For Salud de Dolores, I

Fin

Remember read Los Angeles

Scenic 1/131

CC Fin
 Appel
 Dugue
 Valco

H. O. U. F. H.

| | <u>Person</u> | | <u>Council</u> | <u>Comm</u> |
|----|-------------------|--------------------------------|-----------------------|-------------|
| AM | | | | |
| VP | Vin | | Andrews for | |
| | NOH | Mr | Codou | |
| | Royce | July | Jamex | |
| | | Vill | Forb | |
| 5 | Rgs. → | | Jaltr | |
| | Bruton. → | And yrouse | Sofuwers XVII | |
| | <u>Calit/PA</u> → | Doumont Andrews for | Cordels IV | |
| | acelo → | Herros | Mow'os | |
| | | Hum Corley | Pain/out | → Com Sec |
| | | PAK | CH curis | |
| | | Chit/PA | crossos | Pen'ca |
| | | Forats | Colly | Wilson' |
| | | M. curis | | |
| | | J. curis | | |
| | | S. curis | | |

Thos

LISTE DES PERSONNALITES INVITEES AU
REPAS ET A LA FETE DU 1er DECEMBRE
à MONTROUGE

-o-o-o-o-

REPAS ET FETE

PRESIDENCE:

André MARTY, Député de Paris, Ancien délégué
du Ministre du Gouvernement Es-
pagnol pour les Brigades Interna-
tionales.

Charles TILLON. Ministre de l'Armement

François BILLOUX, Ministre de la Reconstruction.

PERSONNALITES ESPAGNOLES.

(FETE) Mr MARTINEZ BARRIO, Président de la République
Espagnole

Mr GORDON GARCIA, Sous-Secrétaire à la Défense
Nationale.

LISTER

MODESTO

ANTON, Ancien Commissaire de Guerre

SARRABIA, Actuel Ministre de la Guerre, Président
du Gouvernement Basque

et éventuellement celles indiquées par le
Camarade ANTON.

PERSONNALITES FRANCAISES

DES BRIGADES INTERNATIONALES:

ROL TANGUY

LECOEUR

CHAINTRON

VITTORI

CASANOVA, Ministre des Anciens Combattants

GENERAL MOREL

Mme FABIEN

Mme PIMPAULT

ETRANGERES

ANGLAIS → Elliott

YUGOSLAVES

TCHEQUE ... 5

BULGARE ... 2

POLONAIS

ALBANAIS

Handwritten notes:
Hoyois { Schandlos Rnd / NZV
 { Muenne - cl
 { Zebra
Hold 10
Sw 4

JOURNALISTES

SIMONE TERY, GEORGES SORIA

(FETE) MUNDO OBRESO. U.G.T. ~~TREBALL~~ ^{Leube} VIE OUVRIERE

AVANT-GARDE. AGENT TASSO (VITCHINCAKOV)

FRANCE-ESPAGNE. SECOURS POPULAIRE. U.F.F. (?)

Handwritten: Bureau A.A.C.

Handwritten notes in box:
Huy
HG
ro
P. d'Ad
C. Soria

AMICALE DES ANCIENS VOLONTAIRES DE L'ESPAGNE
REPUBLICAINE

(Adhérente à l'A.R.A.O.)

CHS-AM10-36-1

45, rue du Pg. Montmartre-Paris IX°

AUX SECRETAIRES DES SECTIONS
PARISIENNES

OBJET: Conférence Nationale des
30 Novembre et 1° Décembre

Paris, le 5 Novembre 1946

Chers Camarades,

Dans notre dernière circulaire en date du 9 Octobre,
Nous vous avons fait part des décisions du bureau concernant la pré-
paration de notre Conférence Nationale.

Cette Conférence aura lieu le SAMEDI 30 NOVEMBRE à
20 H 30 et le DIMANCHE 1er DECEMBRE jusqu'à midi 30 au

CENTRE ADMINISTRATIF DE LA MAIRIE DE MONTROUZE

(5minutes du Métro Porte d'Orléans)

Nous vous demandons de procéder immédiatement à la
nomination des délégués à cette Conférence, à raison de 1 membre
par 25 adhérents. Nous vous adressons, ci-joint, les mandats de dé-
légués. Vous voudrez bien les remplir et nous adresser, le plus
rapidement possible, les talons.

D'autre part, comme nous vous l'avons annoncé, nous
organisons le DIMANCHE SOIR 1er DECEMBRE à 18 heures, un grand
repas fraternel à la Cantine des Compteurs de Montrouze: 70, avenue
Verdier (Place Jean Jaurès). A ce repas, tous les camarades pour-
ront participer. Toutefois, les difficultés que nous avons rencon-
trées pour trouver une salle suffisamment grande, -il y a lieu
en effet de prévoir une assez grosse affluence-, nous obligent à
vous indiquer que les camarades ne pourront pas venir accompagnés
de leurs femmes. Il reste bien entendu que les veuves et orphe-
lins des Brigades peuvent y participer.

Le prix du repas a été fixé à frs: 130

.._.

Nous vous demandons de procéder immédiatement au col-
lectage des sommes nécessaires et de réclamer en même temps un
ticket de 200 grammes de pain. Nous vous adressons des bons de re-
pas provisoires que vous voudrez bien donner aux camarades qui
vous verseront l'argent.

Le 20 Novembre dernier délai, les Secrétaires ou Tré-
sorières des Sections devront remettre au centre, les sommes et
fournir en même temps les listes nominatives des Camarades qui dé-

...
s'occuperont de prendre part au repas. Nous vous remettrons alors des cartes nominatives que vous devrez échanger contre les bulletins provisoires.

Passé le 20 Novembre il ne sera plus retenu aucune participation. Vous devez bien comprendre qu'il nous faut un certain délai à seule fin de préparer matériellement le repas, et que nous avons besoin de connaître à l'avance le nombre des camarades qui participeront.

D'autre part, le Dimanche 1er Décembre, à 20 H 30, à la Salle des Fêtes du Centre Administratif de Montrouge, nous organisons une séance théâtrale avec un programme Franco-Espagnol. Le prix des places est fixé à frs:70. Dès que les cartes d'entrée et le programme seront prêts, nous les tiendrons à votre disposition à seule fin que vous puissiez les placer.

La préparation de ces manifestations va exiger de nos camarades des Sections un effort particulier. Nous vous avons déjà demandé, dans notre circulaire du 8 Octobre, de nous adresser les noms des Camarades qui voudraient bien se mettre à notre disposition afin de nous aider. Nous vous indiquons que nous aurons besoin de Camarades disponibles les SAMEDI, DIMANCHE, afin de préparer les salles, et le LUNDI pour libérer les locaux. Nous vous demandons donc de faire très vite et de nous adresser les noms et adresses des camarades volontaires pour ce travail.

A seule fin de donner les dernières directives d'organisation, nous convoquerons directement ces Camarades à une Assemblée d'Information qui aura lieu le Samedi 23 Novembre.

Nous ne doutons pas que vous ferez le maximum pour assurer le succès de ces manifestations. Comptant sur vous, Recevez, Chers Camarades, nos bien fraternelles salutations.



P.S.- En ce qui concerne le repas du dimanche midi, nous vous prions de nous faire connaître les délégués qui désirent le prendre collectivement. Nous avons retenu un restaurant ou nous prendrons notre repas avec le C.F. de l'A.R.A.C. et nous désirons connaître les noms des camarades au moins 8 jours à l'avance.

2°.- Egalement avant le 20 Novembre, nous vous demandons de nous donner les noms et adresses des Camarades susceptibles de couvrir des délégués de province.

3°.- Pour la Manifestation du 11 Novembre, nous vous demandons de vous reporter à la presse. Il reste toujours bien entendu que nous défilons avec l'A.R.A.C.

X^e ANNIVERSAIRE DE LA FORMATION DES BRIGADES INTERNATIONALES
ET DE LA DEFENSE DE MADRID

-o-o-o-o-o-

GRANDE FETE FRANCO-ESPAGNOLE

à 20 heures 45, Salle des Fêtes du Centre Administratif
de MONTROUGE.

SOUS LA PRESIDENCE DE:

Monsieur ANDRE MARTY, Député de Paris, Président de l'Amicale
des Anciens Volontaires de l'Espagne
Républicaine.

Monsieur CHARLES TILLON, Ministre de l'Armement.

Monsieur FRANCOIS BILLOUXE, Ministre de la Reconstruction.

Mesdames FABIEN - PIMPAUD ~~et~~ DAI.

AU PROGRAMME

La Célèbre Danseuse espagnole

ADELITA DEL CAMPO

Présentera ESPAGNE INSURRECTION
NATIONALE
DEFENSE DE MADRID

L'Admirable Cantatrice

INA CARRERAS

Interprétera le Chant du V^e Régiment et des Chants Populaires
Espagnols.

L'Incomparable Comique

PAKINI

La Danseuse

ELVIRA GUERRERO

Le Guitariste

JUAN RELAMPAGO

Le Dessinateur Humoristique

CHARLES NELLY

La Chanteuse

NORETTE

Les Fantaisistes

VALTERE et KERAMBRUN

PIERRE SAUNIER, du Théâtre Marigny, récitera des poèmes d'Aragon
et de Victor Hugo

CARMEZE de l'Opéra Comique, interprétera la MARSEILLAISE

AU PIANO: PELLOT

AVEC LE CONCOURS DE LA SYMPHONIE DE S.N.E.C.M.A. du Comité d'Eta-
blissement "KELLERMANN" 50 exécutants, sous la Direction de
PIERRE PRUBON, Professeur à l'École Nationale de Paris.

C.R.H.M.S.S. } PRIX DES PLACES: 70 francs

En vente au siège de l'A.V.E.R. 45 Rue du Fg Montmartre- PARIS
Section du Parti Communiste de Montrouge, 86 Av. de la République

AMICALE DES VOLONTAIRES DE

Paris le 23 Janvier 1945.-

L'ESPAGNE REPUBLICAINE

79 Bd Beaumarchais 79

P A R I S

-:-:-:-:-

Réf:H.G.

g;M.

Monsieur le Président de la
Commission de
Défense Nationale

à

l'Assemblée Consultative

Monsieur le Président,

Nous avons vu que la commission de la Défense Nationale à tenu à rendre hommage à ces héros, FABIEN, DAX, tombés à leur poste de combat. Ces hommes avaient déjà combattu en Espagne.

C'est pourquoi, l'Amicale des Volontaires de l'Espagne Républicaine se permet de vous soumettre quelques revendications espérant que vous voudrez bien intervenir auprès du Gouvernement pour les faire aboutir.

Beaucoup des nôtres sont tombés pour la France, en Espagne Républicaine.

D'autre part, les combattants des Brigades Internationales dans leur majorité ont continué la lutte pendant l'illégalité en combattant parmi les groupes de Francs-Tireurs Partisans; ils ont continué à combattre l'ennemi hitlérien en s'enrôlant dans l'Armée Française. Nous y avons encore, à l'heure actuelle, un grand nombre de camarades, soldats et Officiers, nous avons également fourni une terrible part à la répression Allemande, nombreux sont encore nos camarades Prisonniers et surtout Déportés dans les camps de concentration de l'Allemagne de Hitlér. Nos fusillés ont aussi été nombreux, tels que nos amis, Colonel DUMONT, Jean HEMMEN, REBIERRE, CHAMPION, CARRE.

Ils ont laissé derrière eux leur famille qui sont dans le dénuement le plus complet, et pour ces familles, la misère dure depuis 6 ans.

D'autre part, 1500 grands mutilés ou grands malades sont épars à travers toute la France. Eux aussi sont dans un très grand dénuement, la plupart n'ayant pas les moyens d'acheter l'appareil nécessaire à leur mutilation. De nombreuses femmes sont dans une situation critique, les Autorités déclarant que le décès n'est pas prouvé.

C.R.H.M.S.S.]

.....

Notre association suivant ses statuts déposés à sa formation, s'est posée comme tâche essentielle la défense de ceux qui, au front de MADRID défendaient la FRANCE. Demande aussi que le séjour dans l'Armée Républicaine Espagnole soit assimilé à la présence dans une Armée Française en opération.

D'autre part, en ce qui concerne l'ancienneté de service de ceux qui ont lutté, ont été tué en combattant avec tout ce que cela comporte; avancement, récompenses, etc....D'autre part la reconnaissance à la famille des droits à la Pension qui en résulte.

Enfin la reconnaissance Officielle du décès sur la base du certificat, communiqué par le Sous-Secrétaire d'Etat à la Guerre, du Gouvernement Espagnol, ou à défaut sur l'attestation de deux témoins fournis par notre association, ce qui devrait suffire à l'enregistrement du décès par le Tribunal Civil.

Nous n'avons jamais cessé, pour notre part, de nous considérer, comme des combattants de l'Armée Française, même et surtout, lors de notre lutte en Espagne Républicaine. Nous avons toujours été persuadés de défendre la France contre l'encerclement hitlérien. Nous avons la certitude " de défendre Paris en défendant Madrid ". La qualité d'anciens combattants Français sera donc la juste reconnaissance des sacrifices que nous avons consentis pour notre Pays.

Nous voulons espérer que vous voudrez bien intervenir auprès du Ministre de la Guerre pour nous faire obtenir cette assimilation, et nous vous prions de croire, Monsieur le Président, à l'assurance de nos sentiments dévoués.

Le secrétaire national provisoire



*plus*REPUBLIQUE FRANCAISE

MINISTÈRE
DES
ANCIENS COMBATTANTS
ET
VICTIMES DE GUERRE

CABINET DU MINISTRE

PARIS, le 6 Décembre 1946,

N° 2503 M.L/S.L

Mon Cher Camarade,

Comme suite au petit mot que tu m'as passé l'autre jour, je tiens à te faire connaître l'état réel des dossiers de décès qui nous ont été transmis au Ministère jusqu'à ce jour.

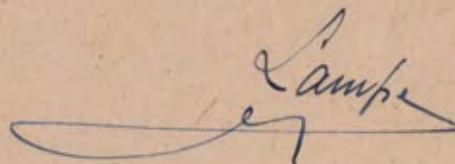
Nous avons en effet reçu venant de l'Amicale, 200 dossiers. Sur ces 200 dossiers, 151 ont eu satisfaction, les autres sont en cours d'examen et pour quelques uns d'entre eux, sujets à une demande d'enquête supplémentaire. Quant aux 600 dossiers dont tu fais allusion, il s'agit des 200 dont je viens de te parler, plus 400 dossiers incomplets qui sont pour l'instant toujours à l'Amicale.

Je crois d'ailleurs que ADELE a dû te parler depuis de cette question, mais j'ai tenu néanmoins à répondre à ton petit mot.

Bien fraternellement à toi.

J. H. 636254. (4)

Monsieur André MARTY
44, rue Le Peletier
PARIS



M. LAMPE

C.R.H.M.S.S.

For Volontaires

27000

27000 / 1000 = 27

27000
1000

1 Reby

Bulletin

AVEB

Loarden

Pds. Rechecks

Hug Photo des Es

Muel

24 XII

ASSOCIATION REPUBLICAINE DES ANCIENS COMBATTANTS

ET VICTIMES DES DEUX GUERRES

45, Rue du Faubourg-Montmartre

PARIS-IX°

Téléphone : PROvence 02-49

AMICALE DES ANCIENS VOLONTAIRES
DE L'ESPAGNE REPUBLICAINE

C. C. P. Paris 461.895

Paris, le 7 Décembre 1946.

① Enfan Bz
39
M. MURCI

Monsieur André MARTY
44 Rue Le Peltier
P A R I S

② SP
③ Enfan 40

Cher Camarade,

Vous êtes prié d'assister à la réunion de bureau de l'A.V.E.R., qui aura lieu le:

JEUDI 12 DECEMBRE 1946 à 18 heures 30

au siège de l'A.V.E.R., 45 Rue du Fg Montmartre -PARIS

ORDRE DU JOUR

- 1°) ^{ONU} Mise en application des décisions de la Conférence
- 2°) Lancement de la Souscription Nationale
- 3°) Bilan Général de la Journée du 1er Décembre
- 4°) Adhésion à l'U.F.A.C.
- 5°) Activité de la Commission Sociale
- 6°) Divers

Recevez, Cher Camarade, nos fraternelles salutations.

Pour l'Amicale.



VFK
UNC
ABAC
FNCR
FUP
FTD
50

Domen

Nue / %
Walle

[C.R.H.M.S.S.]

- 44 - 1

A.V.F.E.R.

FÊTE

DU 28 FÉVRIER 1948

Salle SUSSET, 206, Quai Valmy

OFFERTE PAR

L'AMICALE des Anciens Volontaires Français en Espagne Républicaine

Sous la Présidence effective de

Monsieur André MARTY

DÉPUTÉ DE PARIS

Ancien Délégué Extraordinaire du Ministre
de la Défense Nationale de la République Espagnole

~~Président de l'A. V. F. E. R.~~

☞ Ce Programme est vendu
au Profit de nos Blessés et Mutilés

PROGRAMME

RIDEAU A 20 H. 45

RIDEAU A 20 H. 45

PREMIÈRE PARTIE

DEUXIÈME PARTIE

1. OUVERTURE, par l'Orchestre
sous la direction de **Jean NAUDIN**

6. **MICHEL & ROGER**
L'accordéon et la guitare.

2. **LES RAMOS**
Ce qu'on arrive à faire à l'U. J. R. F.

7. **MORELLY**
Le chansonnier d'avant-garde...
le chansonnier de chez nous...

3. **DELIA VASQUEZ**
Toute l'Espagne populaire.

8. **ANDRÉ VAR**
du Théâtre du Vieux-Colombier
l'interprète d'Aragon, Garcia Lorca, etc...

4. **MAX MELCHIOR**
Le fantaisiste de l'illusion.

9. **ADELITA DEL CAMPO**
Notre danseuse... notre Espagne...
nos souvenirs... nos ESPOIRS...

5. **PAULIUS**
La plaisanterie, le rire, la folle gaité....

Le chanteur de Flamenco **JUAN CASTEJON**

ENTR'ACTE

et le guitariste **PEDRO HERNANDEZ**

BUFFET -:- BAR

Spectacle présenté par **FERSEN**

En luttant, de 1936 à 1939, en terre
Républicaine Espagnole contre les hordes
fascistes allemandes, mussoliniennes et fran-
quistes, les volontaires français et étrangers
des Brigades Internationales ont défendu la
sécurité de la France contre l'encerclement
hitlérien.

*Ainsi ils ont lutté non seulement pour
la liberté du Peuple Espagnol, mais pour la
sécurité et l'indépendance de la France.*

Ils ont été les premiers à prendre les
armes contre l'hitlérisme.

*Ils demandent que leur soit officiellement
reconnue la qualité de Combattant de l'Armée
Nationale de leur pays.*

« Sur les cimes de la Sierra Guadarrama,
c'est PARIS qu'on défend en défendant
MADRID. »

(Président AZANA, Août 1936)

ASSEMBLÉE NATIONALE

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Liberté - Egalité - Fraternité

Paris, le 9 décembre 1948

Le Colonel A. LECRIVAIN-SERVOZ
Pilote aviateur
Commandeur de la Légion d'Honneur
Médaille de la Résistance
Député du Rhône

à

Monsieur André MARTY
Député à l'ASSEMBLÉE NATIONALE

Mon Cher Collègue et Ami,

Je viens vous exprimer toute ma satisfaction pour l'obligeance que vous venez de me témoigner en m'invitant à assister à la représentation de ce Film dont le titre "LEVES AVANT LE JOUR", à lui seul, reste comme un monument de vérité. Je ne dirai pas que cette émouvante projection vient comme renforcer mon inquiétude de l'avenir; j'ai trop en moi la prescience d'un demain qui se prépare tragique; mais j'ai éprouvé, à contempler ces images de la grandeur et de la misère d'un Peuple, une indicible souffrance.

Tout se prépare comme hier - et tout comme hier, il nous faut constater les mêmes lâchetés - La Guerre ! .. et il est si facile de parler de guerre civile ! .. Comment n'irait-on pas droit au conflit si l'on continue dans la même ineptie des conceptions, dans les injustices criantes, dans la paresse et l'imagination au service de bonheur des hommes, paresse soigneusement entretenue, et à dessein pour satisfaire à des opinions et à des intérêts ?....

"LEVES AVANT LE JOUR"...Hier un Peuple luttait pour sa liberté Aujourd'hui, les repus, vautrés, couchés dans la fange de la trahison, et dans l'opulence des prébendes, sont encore les Maîtres.

C.R.H.M.S.S. |

.../...

"LEVES AVANT LE JOUR", c'est le fardeau du Peuple qui lutte pour sa pitance quotidienne. Les malheureux se lèvent toujours avant le jour - les esclaves sont debout avant les Maîtres. Oui, jusqu'au jour où tout casse - et je sens le moment qui vient où il faudra tout casser car il ne se peut pas qu'éternellement il y ait des sacrifiés, que le Peuple paie pour une classe qui n'a plus sa place dans le monde actuel. Il faut tuer la guerre - et pour la tuer, il faut détruire à jamais l'idée de profit. Il faudrait ne plus donner à l'argent l'inconcevable place qu'il occupe dans nos conceptions. Pour le profit immédiat, la jouissance que procure ce maudait argent, on jette les hommes les uns contre les autres - et, quand ces hommes sont face à face ils tuent sans savoir souvent pourquoi. Les procédés sont alors tous bons pour la destruction de l'homme par l'homme. La guerre ne respecte rien. Femmes, enfants, vieillards, infirmes, tous ces êtres sans défense en sont les premières et innocentes victimes. LEVES AVANT LE JOUR - C'est le spectacle grandiose et déchirant de toute cette misère, spectacle qui a su donner à mon coeur un malaise indescriptible. Voyez-vous, j'ai souvent cru à la force. Or, toutes les fois où j'ai connu la chance d'être vainqueur, j'ai éprouvé ensuite comme un réel dégoût de moi-même - car la leçon du fait ne sert de rien si les problèmes sociaux restent encore à solutionner. Non, non, la guerre ne paie pas - et c'est toujours le Peuple qui en fait les frais et qui connaît sa misère. Est-ce à dire que je déserterais les combats ?.... Non, car il y a celui de la vérité et de la liberté. LEVES AVANT LE JOUR !... - en moi je porte ce bonheur : rester avec le peuple - et je m'essaie constamment à rester comme un conciliateur, à garder, même dans la bataille, mon sang-froid, pour ne pas déroger et atteindre ce but : l'élévation de l'Homme par sa libération totale de l'asservissement. Libre ! .. Vive Libre !.. Oui ! Et voilà pourquoi je reste et veux rester dans le camp des levés avant le jour... Assister muet de ravissement au lever du jour quand tout se colore de rose : c'est la joie de vivre tout un jour merveilleux en son prélude. C'est se préparer à donner son exemple dans le savoir, l'utile de la miséricorde - et même la sévérité du sain jugement.

"LEVES AVANT LE JOUR" - J'aimerais que tous puissent voir ce film. Je le trouve parfait car c'est une page d'histoire + d'histoire vraie. Je ne puis pas concevoir que l'on défende sa projection.. On ne peut instruire le monde que dans la présentation des réalités historiques. Or, l'histoire n'a de valeur réelle que dans l'instant où elle se réalise - après, chacun l'arrange pour les besoins de sa cause. Dans le film "LEVES AVANT LE JOUR" le peuple peut puiser un très précieux enseignement car les images - les images historiques - sont prises sur le vif, pleines de grandeur et de désolation. C'est un film sans astuces, sans artistes. C'est le film du Peuple, beau jusque dans ses musiques. Ses chants restent inoubliables. Ils sont les chants de l'âme révoltée, exaltée, blessée. Ils sont les chants de l'Espérance.

J'en arrive à penser qu'il serait souhaitable de le projeter durant les travaux de l'O.N.U. car bien des conceptions subiraient d'heureuses modifications pour le plus grand bien de l'humanité.

Je me révolte de ce que j'ai vu, moi-même, de mes yeux - et je souffre à la pensée de ce que pourrions revoir encore - et que je déteste. Je veux cependant, dans mon élan vers l'Idéal, envisager un destin plus juste, plus vrai, plus beau. Mes souffrances d'hier, je les veux voir comme des avances sur des félicités futures dans un monde meilleur où chacun s'essayera, dans l'union, à créer du bonheur. Je veux faire l'effort pour effacer les erreurs que, peut-être volontairement, j'ai commises parce que je ne savais pas. Mais aujourd'hui que je sais, je ne devrais pas, sans risquer d'en mourir, oser parler comme hier. Je hais la guerre - Je hais le mensonge. Je ne crois qu'à la sincérité, qu'à la propriété intellectuelle, qu'à la foncière honnêteté. Seule la pureté paye l'effort d'être noble et grand - Seule, la vérité donne aux yeux la lumière, et en son cœur, la paix.

Voilà pourquoi je sais vous dire : il faut que ce film soit vu car il reste en lui-même une vérité qui pose à chacun une interrogation.

Je vous adresse, Mon Cher Collègue, et Ami, mes sincères compliments pour la poursuite de cet Idéal : Détruire la guerre - éloigner le conflit par la connaissance des faits que personne ne doit pouvoir nier et,

Je vous assure de ma fraternelle considération.

A. LECRIVAIN-SERVOZ
Député du Rhône

Amitiés

A. LECRIVAIN-SERVOZ

YM/G/3

A communiquer à :

23 janvier 1950

Roger ANDRE - André BRETON, - Roger CODOU
tous les membres du Bureau ,

VITTORI-ROUQUES-SAGNIER,
vice-présidents .

André MARTY
au

Secrétariat de l'Amicale des Anciens
Volontaire Français en Espagne
Républicaine

=====

Le congrès national de l'A.R.A.C. devant se tenir à la Pentecôte - dans la région parisienne - les dimanche 28 et lundi 29 mai, je propose :

1- De tenir un Congrès National des Anciens d'Espagne le samedi 27 mai , à 14 heures précises.

2- Si vous adoptez cette proposition, il faudra l'annoncer à la Fête que vous organisez pour fin janvier début février.

3- Dès maintenant il faudra préparer des documents essentiels pour le congrès, en indiquant à nos adhérents :

- a)- La nécessité de militer activement dans les sections de l'A.R.A.C. pour aider cette grande organisation à préparer son congrès
- b)- Récupérer, à cette occasion, tous les Anciens d'Espagne, leurs familles, leurs enfants, de manière à préparer également leurs délégués au congrès .

4- Naturellement, nous devons nous efforcer que nos camarades de l'A.V.E.R. soient délégués au congrès national de l' A.R.A.C., de manière à pouvoir prendre la parole au cours de ce congrès, avec voix délibérative.

5- Il me paraît indispensable de prendre une décision définitive avant dimanche 29 janvier, de façon à pouvoir l'annoncer dans le prochain "Réveil des Combattants". Il faudra prévoir que, dans chaque numéro, on fasse un court article.

6- Dès que le Secrétariat aura préparé son avant-projet de décisions, me l'envoyerle plus vite possible.

-2-

7- Il faudrait prévoir la projection de notre film "LEVES AVANT LE JOUR" à tout le congrès de l'A.R.A.C., pendant le congrès.

8- Dès qu'il sera prêt, donnez-moi l'ordre du jour du congrès de l'A.R.A.C. et les documents envoyés aux sections de l'A.R.A.C.

André MARTY

--o--o--o--o--o--o--

YM/G/3

A communiquer à :

23 janvier 1950

Roger ANDRE - André BRETON - Roger CODOU
et tous les membres du Bureau,

VITTORI-ROUQUES-SAGNIER ,
vice-présidents

André MARTY

au

Secrétariat de l'Amicale des Anciens
Volontaires Français en Espagne
Républicaine

=====

Je constate avec un très vif regret que dans la lettre imprimée concernant SAUGER, vous avez apposé des signatures sous le titre :

Le Bureau national de l'Amicale :

MARTY, TOURNE, GAUTIER, députés etc...

1- Vous n'avez pas le droit, de votre propre autorité, de mettre comme membres du bureau des camarades qui n'en sont pas .

2- La qualité qui compte, n'est pas celle de député, mais celle d'Ancien d'Espagne. Or, le camarade TOURNE a passé 8 jours en Espagne et en est reparti lui-même.

3- Je considère cette façon de faire comme anti-démocratique, et, par conséquent, contraire aux statuts de notre organisation, et susceptible de jeter le trouble parmi nos camarades.

Canadian / or STD

adult 2

Letter by Arch. in couplets
of can be reproduced for

2nd + 300 + 100 + 100

||

Letter on 11F

(-1600
in AM)

Noel

orpheta 14/20 on

Trouser
Cardm
velour

Sarmas & Chortelgyo 7/3 am

Cochu | Noel

1/400 000 V.ell

| Tov zuv uclars

Colo. Inles | Son

Rottars

Hesse Toulu Row. | G Bbs | 1 G ml

XVIII So

(F Ey)

Mamias

(Rhon)

Prudilos

Nerucojos

36

| 1 Seal

ACF

/ Part 1 A1

10 am

1 Non Tils

L Vert. M A

Alm. course

Fvery | Shurmon

5 cell Dept M RD

e l o r m Mul / loc F

M: R n: M1

TB

C201 MY

H N

XIX

Comm Sed

Post. or

op de bus

tel or PTP | sud 5/6000

Dr + 10 sur

De l'entretien + 350 B

tel M x

Leay Officielle Mutuel

Depos des Mules (dell Sp. en f. xel)
e l w a l l e d e l o s u p

Juemon | Cruder Sp.

bruder | (canodius)

C.R.H.M.S.S. |

Yvonne Dej d'ici'

Saw Leck

Apr. 8 - Mine

On an ear i' meluk!

Codlent | So Soe m | Sacy m |

9-14 out 0.02 Dejya Fover S. co va d'um er m

$\frac{15}{46}$ cut m /

Serok

Portya
Itali →

Reed Lew

1737 card

Après l'exécution du traître Rajk

Les anciens volontaires français en Espagne républicaine rappellent leur lutte acharnée, dans les Brigades internationales contre les espions et les saboteurs

Un appel aux anciens volontaires yougoslaves

Nos lecteurs trouveront ci-après une belle résolution des Anciens Volontaires Français en Espagne républicaine, adressée à leurs camarades, les anciens volontaires hongrois. Elle répond magnifiquement à ceux qui s'étonnaient d'avoir vu un Rajk démasqué comme espion en Espagne.

Il est clair que pour affaiblir la lutte du peuple espagnol et des combattants internationaux, toutes les polices du monde, y compris celle de

Blum, ont envoyé des centaines de provocateurs dans les brigades internationales ; il fallait que la foi de ces lutteurs soit à un niveau exceptionnel pour que les efforts conjugués des fascistes et des agents de Blum, de Chamberlain ou des trusts américains aient été mis en échec.

On notera que parmi les signataires ne figurent pas ceux qui sont officiers en activité de service, les règlements militaires leur interdisant de publier de tels documents.

A l'Association des Anciens Volontaires Hongrois des Brigades Internationales en Espagne Républicaine

Les anciens volontaires français en Espagne républicaine approuvent sans réserve votre appréciation sur l'affaire Rajk.

Vous avez eu raison de rappeler que la guerre antifasciste juste menée si courageusement par le peuple espagnol de 1936 à 1939 s'accompagna toujours d'une autre lutte, aussi implacable, contre la V^e colonne.

Vous avez raison de rappeler que la lutte la plus dure a été menée au sein des Brigades Internationales contre les désorganisateur, les saboteurs, les espions. Cela justifie la vigilance révolutionnaire du commissariat politique des Brigades Internationales, contre lequel l'agent hitlérien Doriot mena, de 1936 à 1939, une si violente campagne.

Il est bien vrai qu'en pleine bataille nous avons dû démasquer les agents de la Gestapo et de l'O.V.R.A., ceux des Etats fascistes d'Europe centrale, ceux des impérialistes anglais, français et américains, qui tentaient de disloquer de l'intérieur les Brigades Internationales.

C'est ce que confirment les aveux de Rajk reconnaissant qu'il a été relevé de son poste en juin 1938, puis qu'il déserta la lutte ; enfin, qu'il eut partie liée avec des trotskystes yougoslaves comme Bebler.

C'est pourquoi nous espérons que nos camarades volontaires internationaux yougoslaves se rappelleront l'œuvre criminelle des espions et des désorganisateur envoyés dans les Brigades Internationales par la réaction du monde entier et à la tête desquels étaient les trotskystes. Nous leur demandons de comprendre que chez eux aussi il y a eu des criminels, et qu'ils sont aujourd'hui dans la ligne contre-révolutionnaire qui s'est emparée du pouvoir à Belgrade.

Nous souhaitons que les anciens volontaires yougoslaves des Brigades Internationales soient fidèles à nos sentiments internationalistes, scellés dans le sang versé en commun pour la même cause en Espagne et dans les heures noires de la clandestinité dans tous les pays d'Europe.

En particulier, aucun antifasciste honnête ne peut oublier qu'un seul Etat aida la juste cause de la République espagnole, comme il aida ensuite de manière décisive les peuples écrasés par le fascisme. Cet Etat, c'est l'Union Soviétique, l'Etat socialiste auquel va la gratitude de chaque ancien volontaire international en Espagne.

Nous espérons que nos camarades yougoslaves anciens volontaires des Brigades Internationales montreront par leurs actes qu'ils sont toujours avec la classe ouvrière du monde entier et particulièrement avec la grande Union Soviétique, et qu'ils se dresseront contre la misérable clique de Tito au moment où elle met ouvertement leur pays sous la coupe des impérialistes.

L'affaire Rajk doit les éclairer définitivement.

Le véritable internationalisme, c'est de lutter dans son propre pays contre les agents des impérialistes étrangers, comme vous le faites.

Recevez, chers camarades, l'expression de notre complète solidarité.

Paris, le 15 octobre 1949.

LE BUREAU NATIONAL
DE L'ASSOCIATION DES ANCIENS VOLONTAIRES
FRANÇAIS EN ESPAGNE REPUBLICAINE

André MARTY, Président de l'Association.

Roger ANDRE, André BRETON, Roger CODOU, Adèle OSSART,
Secrétaires de l'Amicale.

François VITTORI,
Ancien commissaire de division,
Colonel F.F.I.,
Dirigeant de l'insurrection
corse en 1943.

Jean CHAINTRON,
Ancien commissaire
de la XV^e brigade,
Commandant F.F.I.,
Dirigeant de l'insurrection
de la Haute-Vienne en 1944,
Sénateur.

Gabriel FORT,
Chef de bataillon,
Aveugle de la guerre d'Espagne.

Paul RICHARD,
Ancien commissaire
du groupe d'artillerie
« Anna Pauker ».

André TOURNE,
Colonel F.F.I. Le Petit,
Grand mutilé de guerre,
Député des Pyrénées-Orientales.

Yvonne ROBERT,
Service de santé.

Marcel SAGNIER,
Ancien commandant
de la XIV^e brigade
(La Marseillaise)

Docteur Pierre ROQUES,
Ancien chef du service de santé
des brigades internationales,
Conseiller général de la Seine,
Conseiller municipal de Paris.

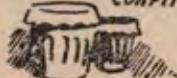










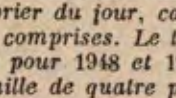
Honoré GALLI,
Commissaire de bataillon,
Conseiller général de la Seine,
Grand mutilé d'Espagne.

Fernand BELINO
Lieutenant,
Ancien déporté politique,
Conseiller général de la Seine,

André GAUTIER,
Député de Seine-et-Marne.

Roger MICHAUT.

Manolita APPERE,
Veuve d'un combattant d'Espagne.

| | | | | |
|---|------------|---------|---------|---------|
|  CONFITURES | 0 kg. 250 | 44 28 | 52 50 | + 8 22 |
|  CAFÉ | 0 kg. 250 | 41 " | 105 " | + 64 |
|  CHICORÉE | 0 kg. 250 | 22 50 | 35 " | + 12 50 |
|  HUILE | 0 kg. 250 | 30 " | 72 50 | + 42 50 |
|  FRUITS | | 754 " | 1250 " | + 496 |
|  LEGUMES | | | | |
|  CONDIMENT | | 40 " | 77 50 | + 37 50 |
|  ŒUFS | 1 douzaine | 300 " | 222 " | - 78 |
|  PÂTES | 2 paquets | 98 " | 115 " | + 17 |
|  LAIT | 3 lit. 1/2 | 98 " | 129 50 | + 31 50 |
|  BIÈRE | 20 litres | 400 " | 480 " | + 80 |
|  VIN | 2 litres | 168 " | 190 " | + 22 |
| | | 4951 78 | 5945 25 | 993 47 |

Trois mille huit cent six francs dix. C'est la paie hebdomadaire d'un ouvrier du jour, catégorie 1, dans les mines du Nord, allocations familiales comprises. Le tableau ci-dessus donne les quantités et les prix comparés pour 1948 et 1949 des denrées nécessaires à la nourriture d'une famille de quatre personnes, dont deux enfants.

Il faut à cette famille 993 fr. 47 de plus qu'en 1948.

Il manque à cet ouvrier 2.139 fr. 25 chaque semaine pour nourrir sa famille.

Et ne sont pas comptées toutes les dépenses diverses pour les vêtements, les chaussures, les transports, également indispensables.

Les travailleurs réduits à une telle misère se dressent contre les trusts et contre le gouvernement qui refusent d'améliorer leurs conditions d'existence. Ils s'unissent pour la lutte. Tous les Français honnêtes soutiennent leurs revendications. Ils ont raison. Ils triompheront.

ment en partageant la misère des masses.

Cependant le temps qui s'écoule en démarches, controverses, parloles, refus, vote à l'esbroufe et résolutions anticommunistes n'est pas perdu pour tout le monde. Il y a des grandes sociétés qui se réjouissent : l'écart entre les salaires et les prix qui subsiste et s'amplifie, cela signifie pour elles abondance de profits.

LES travailleurs ne peuvent attendre. Leur vie si mesurée, les privations où ils se trouvent réduits, la détresse des foyers ouvriers ont déterminé un mouvement d'union et d'action, qui a balayé Queuille et interdit Moch. D'expérience, les travailleurs savent qu'ils ne sauraient rien devoir à une quelconque bienveillance des représentants des trusts et des fauteurs de guerre au gouvernement. Ils savent aussi que ce n'est que par la lutte qu'ils obtiennent satisfaction et quel est l'enjeu de cette lutte : le droit de manger et la garantie de vivre ; c'est une lutte pour le pain et la paix.

Le président du Conseil national du patronat français, M. Georges Villiers, dans une récente déclaration à l'agence France-Presse, a nettement indiqué qu'il s'opposait à tout relèvement des salaires. Il demande des privilèges fiscaux nouveaux, la lutte contre les nationalisations et la sécurité sociale et l'augmentation de la productivité des entreprises, c'est-à-dire un accroissement de l'effort humain.

et le
« Le budget d'
tragique ; il est
oscillant entre 5
30 % du budget
« AUX E

faut bien reconnaître non. A Paris, la quasi totalité des manœuvres gagnent moins de 14.000 francs. Juste indignation ! M. Queuille, qui est dit de M. Bastid, s'est sé à toute augmentation salaires.

Il est exact qu'un grand nombre de salariés gagnent moins de 15.000 par mois, que cette somme ne suffit pas à faire vivre une famille dans des conditions normales et humaines. Pour une amélioration de ces conditions d'existence les travailleurs réclament l'unité d'action, souhaitée à tous les échelons : dans les entreprises, dans les déléguations, sur le plan national.

L'accusation d'« action pensée politique » au sein de cartel d'unité d'action proposé par la C.G.T. n'est que comme une sorte de manoeuvre mal fondée. Elle n'empêche pas les ouvriers chrétiens ou non, qui défendent les mêmes intérêts et défendent les mêmes revendications.

D'ailleurs, le Conseil national de la C.F.T.C., dimanche dernier, s'est fait l'écho des revendications ouvrières et demande, comme la C.G.T., une augmentation de 15 % des salaires. Ce n'est pas aux élections régionales des syndicats C.F.T.C. avec les a

Assurer aux
le bien-être e
voilà le programm
vernement d'union d

AMICALE DES ANCIENS VOLONTAIRES DE L'ESPAGNE RÉPUBLICAINE

45, rue du Faubourg-Montmartre, 45

--- PARIS-IX ---

Téléphone : PROvence 02-49



Affiliée à l'Association Républicaine
des Anciens Combattants
et Victimes des Deux Guerres

Paris, le 17 Janvier 1948

C. C. P. Paris 461.896

Camarade André Marty
44, rue le Peletier
P A R I S

Cher Camarade,

Nous te communiquons que nous préparons l'Arbre de Noël pour nos orphelins de la région parisienne pour le 24 Janvier à 15 heures, au Centre Intersyndical, 163 Bd. de l'Hopital, au cours duquel il leur sera distribué un goûter, une paire de chaussures et des livres.

Nous serions très heureux si à cette occasion tu pouvais nous honorer de ta présence qui donnerait un plus haut relief à cette petite fête.

Nous t'informons également que nous avons pu trouver une salle pour célébrer la fête annuelle des B.I. qui devait avoir lieu le 29 Novembre, pour le samedi 28 Février, Salle Suchet dans le 19ème. arrondissement.

Reçois, cher Camarade, nos fraternelles salutations.

Pour le Secretariat

B. Andrieu

Introductory

2- Rev

11 - C 2.0 form

ASSEMBLEE NATIONALE

-O-O-O-
Année 1949

PROPOSITION DE LOI

tendant à accorder aux ayants-cause des Français morts dans les rangs de l'Armée Républicaine Espagnole au cours des événements de guerre 1936-1939, ou décédés des suites de blessures reçues ou maladies contractées les avantages réservés aux ayants-cause des combattants de la guerre 1939-1945 ; et à ceux qui auraient reçu blessures ou contracté maladie, alors qu'ils appartenaient à l'Armée Républicaine Espagnole les droits acquis par les combattants de la guerre 1939-1945.

Présentée

Par : Messieurs ANDRE MARTY, AUGUSTE TOUCHARD, ANDRE GAUTIER,
ANDRE TOURNE

•
• •

EXPOSE DES MOTIFS

Mesdames, Messieurs,

Une mesure de justice s'impose .

Les premiers Français qui combattirent les armes à la main l'agresseur hitlérien meurent aujourd'hui dans le plus terrible dénuement.

...

CHS - AM-10 - 51-2

Ces patriotes courageux constituaient l'avant garde des combattants français qui de 1939 à 1945 luttèrent pour la Libération et l'Indépendance de notre pays.

Il s'agit des volontaires français engagés de 1936 à 1939 dans les armées de la République Espagnole.

L'appréciation que nous reprenons ci-dessus a été formulée au nom de votre commission des pensions le 17 Juillet 1947 par M. DAROU, qui ajoutait :

" Plus personne ne conteste aujourd'hui que le coup de force de Franco, du 18 juillet 1936, a été préparé exécuté et soutenu militairement, économiquement et politiquement par les gouvernements fascistes de Berlin et de Rome.

" La guerre d'Espagne, voulue par Hitler et Mussolini, avait, entre autres objectifs, celui de permettre à ces dictateurs, d'éprouver la qualité de leur matériel militaire et la passivité des grandes démocraties.

" Il s'agissait aussi, pour les ennemis de notre pays, de conquérir en Espagne une position stratégique décisive, de créer une menace nouvelle sur notre frontière pyrénéenne; d'encercler la France.

" Des Français, individuellement, se lancèrent courageusement dans la lutte contre le fascisme aux côtés des Républicains Espagnols...

" Il est équitable que la nation se penche aujourd'hui sur ceux qui ont versé leur sang, sur le sort des familles de ceux qui ont fait le sacrifice de leur vie. C'est à nos yeux une stricte justice."

Or, deux ans après ces déclarations dictées par le sentiment national et par l'équité, rien n'est encore fait pour ces héros mutilés et malades, ni pour les veuves et les orphelins de ceux qui tombèrent pour la France.

Et les décès se multiplient.

Dans les 15 derniers mois, 18 anciens combattants volontaires français d'Espagne républicaine sont morts.

Depuis leur retour en France, en Février 1939, les persécutions contre eux furent systématiques. Dans les années de l'occupation hitlérienne, l'envahisseur et ses "collaborateurs" traquèrent à mort les anciens combattants d'Espagne, rendant ainsi hommage à leur patriotisme.

Dès lors, quelle accusation terrible dressent contre eux-mêmes au point de vue national, ceux qui manifestent aujourd'hui leur hostilité aux quelques survivants. Pour les mutilés ou malades empêchés de travailler pour vivre et livrés à une atroce misère, le silence des pouvoirs publics équivaut à une condamnation à mort. Cinq anciens volontaires: ROLLAND, ASPORD, KERGOAT, CHEVALIER, DUQUENOY, viennent de mourir du 13 avril au 7 juin.

Or, la proposition de loi approuvée par votre commission des pensions reste en suspend depuis deux ans. Entre temps, le ministre de l'Intérieur annule un crédit voté par le Conseil Général de la Seine qui eût au moins permis de retarder de quelques mois la mort d'une poignée de héros.

CMS-AM-10 - 51-4

Les anciens combattants français d'Espagne républicaine en état de travailler ne demandent rien pour eux-mêmes. Avec l'Association Républicaine des Anciens Combattants à laquelle ils appartiennent, ils demandent simplement justice pour leurs camarades mutilés ou infirmes et pour les ayants-cause de leurs disparus.

Bien qu'il s'agisse d'un devoir national, objectera-t-on l'importance de la dépense ?

Après tant de persécutions, cent mutilés ou malades seulement sont encore en vie. Les orphelins sont trois cents.

Il s'agit donc d'une dépense de 14 millions, soit un cent-millième du budget !

Bien des citoyens pensent qu'il est des crédits, militaires par exemple, qui pourraient être utilement réduits pour faire face à cette dépense. Aucun Français, en tout cas, ne comprendrait que des prétextes injustifiables ou des attermoiements systématiques tinssent encore en échec cette mesure de justice.

C'est pourquoi nous vous demandons de voter la proposition de loi ci-après. Elle ne diffère de celle qu'avait adoptée voici deux ans votre Commission des pensions que par quelques nuances justifiées par un souci de précision juridique.

PROPOSITION DE LOI

-o-o-o-o-o-

Article premier

A dater de la promulgation de la présente loi, les ayants-cause des Français morts en Espagne, dans les rangs de l'Armée Républicaine espagnole, au cours des événements de guerre 1936-1939, ou qui sont décédés ultérieurement par suite d'une blessure reçue ou d'une maladie contractée alors qu'ils servaient l'Espagne républicaine, sont assimilés, suivant leur qualité, aux veuves, descendants ou ascendants de la guerre 1939-1945.

Article second

Les anciens combattants de cette Armée Républicaine espagnole, qui auront reçu une blessure ou contractée une maladie, auront droit à pension dans les mêmes conditions que les combattants de la guerre 1939-1945.

La pension sera accordée, soit par preuve, soit par présomption.

Article troisième

Par dérogation aux conditions de délais imposés pour l'introduction des demandes, un délai d'un an à dater de la promulgation de la présente loi est accordée aux intéressés pour faire valoir leurs droits.

-o-o-o-o-o-

RUIZ de GALARRETTA SOYER

André MARTY
17/X/52

Français
Grand blessé d'Espagne (1937-38)

24, avenue d'Italie, PARIS (XIII°)

Français, né en France de père Espagnol - Employé de Bureau.

Venu en Espagne en Janvier 1937, spontanément. Il habitait au Pré st. Gervais avec sa soeur.

Arrivé chez son oncle à BARCELONE, celui-ci, "membre du Parti", (ne dit pas si c'est le P. Soc.Ü., le P.C.E. ou quoi ?), l'achemine sur le centre de réception de FIGUERAS. De là, il fut dirigé sur la base d'ALBACETE.

Affecté au Bataillon 6 Février, à TARAGONE (commandant FORT).

Blessé au JARAMA. Blessure tempe gauche qui nécessite une trépanation. (Février 1937). Hospitalisé à MURCIE à l'hôpital Université.

Retourne au front.

A BRUNETE (Juin 1937) blessé par un éclat à l'oeil droit. Après son opération, il revient au front. Son frère est tué. Il est alors rapatrié pour troubles cérébraux en Août 1938 avec une dizaine d'autres Volontaires blessés.

Réformé de l'Armée française, pensionné à 10 % (4.450 Frs) par an actuellement).

Il a des difficultés avec la Sécurité Sociale et c'est pourquoi il est venu me voir à ma permanence (le 26/X/1952), pour des soins et des médicaments. Je fais le nécessaire.

= = =

Il n'est pas membre de l'Amicale parce que m'a-t-il déclaré "il ne s'occupe pas de politique".

YM/JF/4

29 Octobre 1952

Au Camarade B R E T O N
Secrétaire de l'Amicale des
Anciens Volontaires Français
en Espagne Républicaine
45, Faubourg Montmartre
P A R I S (8°)

Cher Camarade,

Ci-joint, note sur un grand
blessé d'Espagne (qui n'est pas adhérent
à l'Amicale).

Je fais le nécessaire pour
les démarches de soins et de médicaments.

J'adresse copie de cette note
à Yvonne ROBERT afin qu'elle voit si une
assistante sociale peut intervenir. Dans ce
cas que l'assistante se mette en relation
avec mon secrétaire parlementaire (Vidal)
à l'une de mes permanences (Vendredi et
Dimanche, de 9 h 1/2 à midi, à la Mairie
du XIIIème).

Fraternellement.

André MARTY

AMICALE DES ANCIENS VOLONTAIRES DE L'ESPAGNE RÉPUBLICAINE

45, rue du Faubourg-Montmartre, 45

--- PARIS-IX ---

Téléphone : PROvence 02-49

Affiliée à l'Association Républicaine
des Anciens Combattants
et Victimes des Deux Guerres

C. C. P. Paris 461.896

Camarades anciens Volontaires morts ces derniers mois

- 1 CHABAS ^{Mars} - 57 ans - Mort en Mars 1948
 - 2 HALLEY Georges - 49 ans - Mort en Juin 1948 - Secrétaire de l'Amicale VII^o. Section. Ty. *M. de l'ord. de nos VII*
 - 3 MARCHAL Georges - 41 ans - Mort en Janvier 1948 - Secrétaire de l'Amicale X^o. Section. *Sec. d'ord. Marchal 2^e ay 6^e 11*
 - 4 ROBERT Rene - 42 ans - Mort en Mars 1948 - Secrétaire de l'Amicale, Section de Nanterre.
 - 5 SAUVART Maurice - 35 ans - Mort en Novembre 1947 à Antibes, alors qu'il se soignait.
 - 6 DABANCCURT Admond - Mort au Sanatorium de Champcueil. *le 16 juillet 1948* Etait depuis longtemps très malade, avait voulu t ravailler pour avoir droit aux Assurances Sociales. Est entré au Sana et trois mois après il est mort.
 - 7 LABRIER François - 48 ans. S'est suicidé. Il devait subir une quatrième opération pour une blessure reçue en Espagne. *Daly*
 - 8 Madame Veuve BACHAT - Est morte au Sana de Bligny. Etait depuis la guerre d'Espagne souffrante. A beaucoup travaillé pour pouvoir élever sa fille qui a maintenant 11 ans. Avant de mourir a recommandé à sa sœur de s'adresser à l'Amicale pour se faire conseiller sur l'éducation et sur les choses qui concerneraient sa fille. *Daly*
- Sub Sauterres 6 x 48 2 f. Bloss
M. de l'ord. de nos.

Tailleade.

Genève

Transmis par André MARTY

Décès
d'un ancien volontaire d'Espagne

Hier mercredi, ont eu lieu à Ivry les obsèques de notre camarade ALUSSE Georges, ancien combattant en Espagne Républicaine, enlevé en 24 heures, à 45 ans, ^{par la} de tuberculose.

^{Des} Une délégation de l'Amicale des Anciens Volontaires d'Espagne avec notre camarade NEVEU, Conseiller Général, des F.T.P. et de la section du Parti Communiste, assistèrent aux obsèques.

André BRETON, secrétaire de l'Amicale retraça la vue de lutte de cet ouvrier du bâtiment, militant syndical,

Parti en Espagne en 1936, et- revenu seulement en 1939. Après la défaite de 1940, il continua la lutte dans les ^{collectifs} ~~maquis~~ F.T.P.F. de la Sarthe.

^{notre camarade Alusse} ~~Il~~ ^{est} ~~est~~ Anhérent au Parti Communiste dans la clandestinité; ~~il~~ est mort parce que le gouvernement se refuse toujours à accorder le moindre secours aux anciens volontaires français en Espagne républicaine.

YM/G/ 4ex-C
22/I/1951

CHS - AM 10 - 54-1

Marcel G O D E F R O Y

E S P A G N E :

Parti en février 1938.

Combats : Caspe

Gandesa

l'Ebre

En plein passage de l'Ebre, rapatrié pour période
de réserve.

Revenu en septembre 1938

../. ..

FRANCE : 1939

Mobilisé au 11ème R.I., caporal

Promu caporal-chef

Corps francs 11ème R.I.

Combats aux environs de Bitche

Bataille de la Meuse

Fait prisonnier près de Vézelize

Amené avec l'unité au fort de Queleu, à Metz. Refuse de travailler (plombier)

Evadé au début de septembre 1940. Revenu à pied. AVillette-les-Dôle (Jura), passe la Loue

Démobilisé à Toulouse

Contact avec Daraud et Mannié

Quand Pétain est venu à Toulouse, contre-manifestation.

Illégal, contact avec Ruffe

Politique région Gers - Lot-et-Garonne

.../...

FRANCE : MAI 1941

Chargé d'une imprimerie (technique zone du Parti)

A un voyage à Bordeaux, fut à l'origine des perçages de
barriques de blé au villebrequin. Quand on lève les barriques,
le blé pisse.

A fait sauter un dépôt d'essence près de ^{La}Réole

Arrêté à Narbonne en allant à Toulouse;

Prend 300 mètres d'avance. On lui tire dessus-Pris dans un
cul de sac.

Prisons : Carcassonne
Montpellier
Septembre 1941, 15 ans de travaux forcés par
la section spéciale de Montpellier

Prison de Saint-Etienne

Evadé le 24 septembre 1943 (grande évasion collective)

Octobre 1943, inter groupe F.T.P . { Drôme
pour l'inter-région G { Gard
Ardèche
Vaucluse

FRANCE : FIN 1943

Ardèche : un train de munitions incendié par tamponnement.
attaque d'un train de permissionnaires nazis au
lieu dit Le Robinet.

Préparé évasion de la Centrale de Nîmes(n'a pas abouti)

Attaqué trois trains de permissionnaires.

.../...

FRANCE : 1944

Muté en janvier 1944 dans le Puy-de-Dôme.

Quelques récupérations et mise de l'organisation en place.

Février 1944, inter B à Limoges - technique.

(pour impulser action militaire qui ne marche pas fort, puisque jusque là coups de bureaux de tabac, et décharger les Savoies où les nazis et les G.M.R. attaquaient).

Mars 1944, Cajars (Lot) déplacé 5.000 nazis avec une quarantaine de F.T.P.

Mis 33.000 F.T.P. en armes dans cette région.

Barrage Marèges, trains, dépôts, Manufacture de Tulle.

A part la Haute-Vienne, mis la Dordogne, la Corrèze, le Lot, la Creuse, l'Indre, en branle

Etabli et réalisé plans d'opérations.

Occupé deux villages et gendarmeries le 1er mai 1944, par 12 ou 15 embuscades dont plus de la moitié ont eu à créer des pertes aux nazis et aux G.M.R.

Mai 1944, toute la Corrèze était libérée sauf la Nationale 20
Tulle, Brive

Quand on voulait, on arrêtait les trains.

Fait l'opération de Tulle en accord avec la zone
(qui avait le plan, mais était arrêtée).

Le C.O.M.A.C. l'a désavouée.

Cependant, attaqué avec 6 bataillons, près Tulle,
mais faute de renseignements ignorait que Das Reich
arrivait.

Actif contre les divisions Das Reich et Azul,
9 chars Tiger
et une vingtaine d'autres chars

(l'A.S. y a aussi contribué).

Le plus bel acte de guerre : région libérée sans une seule
troupe d'Afrique ou d'ailleurs.

Assuré sécurité de la région ^{/ tout /} en envoyant 7 bataillons immé-
diatement contre les poches de l'Atlantique (Ières troupes
du colonel Adeline).

par l'ensemble
de la France./

Et surtout, après la libération, sur 17 régiments F.F.I.
fournis, 11 ont été fournis par la région et créés par
GODEFROY, soit 33.000 hommes armés, habillés, chaussés et
envoyés.

A pris le commandement d'un de ces régiments,

le 126ème R.I.

avec lequel a été à Sélestat ^{/ a tenu /} (/ 14 kms de front sur le Rhin)

Seule unité à qui on n'a jamais fait un prisonnier et qui
a fait deux fois prisonniers :

une fois 21 hommes
une fois 37 hommes

Passé le Rhin le 4 avril 1945 à Limersheim, derrière le 151ème

Flé sur Karlsruhe avec le 23ème R.I.C.

Participé à prise de Karlsruhe et à prise de Spessart, clef
de la forêt noire, à la prise de Raßbatt.

Occupation avec la 5ème D.B

YM/G/4

16 Septembre 1952

(1 questionnaire joint)
(en 2 exemplaires)

Camarade Madeleine MARZIN
Député de Paris
ASSEMBLEE NATIONALE

Chère Camarade,

Bien reçu votre demande concernant les conditions de la mort du citoyen français NICOL, volontaire des Brigades Internationales en Espagne, décédé presque en arrivant à Madrid

J'interviens par ce courrier auprès du Secrétariat de l'Amicale des Anciens Volontaires Français en Espagne Républicaine pour essayer de retrouver ses traces.

Toutefois, afin de faciliter nos recherches, voulez-vous, je vous prie, demander aux intéressés de remplir le questionnaire joint (en 2 exemplaires) et me le renvoyer immédiatement.

Demandez je vous prie aux intéressés d'y ajouter tous renseignements supplémentaires qu'ils possèdent en même temps que leur adresse.

Je vous serais reconnaissant de me communiquer l'adresse des demandeurs.

Bien fraternellement à vous,

André MARTY
Député de Paris

Adresse : Député - Assemblée Nationale

ASSEMBLÉE NATIONALE

35

AM 10 - Godelin

(V. Bouchon) - 1^{er} Ind.

Pour Marceline Margus

volontaire

Nicol - décidé par que ce
arriverait en 14 ans
conditions de vie -

(du département de la Haute)
de 28 à 30 ans
membre du Parti

- capitaine au cabotage -
sans embarquement - était devenu
conseiller d'architecture -)

CNS - AM 10 - 55 - 1

Roma, 28 aprile 1952

HVER

Mme DAREY Charlotte
281, Fg. St. Antoine
PARIS XI

Solo ora posso rispondere alla sua lettera dello scorso febbraio diretta all'on. Longo tramite l'on. Marty, in quanto da qualche giorno é stato presentato al Parlamento un progetto di legge per creare una Commissione con facoltà di deliberare sulla qualifica degli ex Garibaldini di Spagna.

Fino ad ora le pensioni per combattenti italiani antifranchisti sono state liquidate per un numero che non supera qualche decina, e la difficoltà é creata dalla mancanza di un documento rilasciati da un ufficio statale che attesti la partecipazione dei richiedenti alla guerra antifranchista.

In pratica né il Consolato, né la Polizia rilascia una dichiarazione, affermando che non é a loro conoscenza l'elenco degli italiani che combatterono in Spagna. Ora quando sarà varata la nuova legge, ciò che si spera avvenga al più presto, sarà anche possibile un interessamento per addivenire alla liquidazione delle pensioni alle vedove dei Caduti.

Coi migliori saluti

IL SEGRETARIO DELL'ON. LONGO
(R. COSTA)

Distribution des Huit Exemplaires des Décisions du
Bureau, du I9-7-1948 :

André MARTY, ANDRE Roger, BRETON, Adèle OSSART, Yvonne ROBERT,
ROUQUES, VERLIAC, ADELA.

DECISIONSBUREAU DE L'A.V.E.R.
(19-7-1948)

PRESENTS: André MARTY, ANDRE Roger, APPERE, BRETON, CODOU, HERAS, Adèle OSSART, ROUQUES, SAGNIER, VERLIAC, ADELA.

ABSENTS : CADET, Yvonne ROBERT, VITTORI.

- - - - -

I° - COMPTE RENDU D'ACTIVITE DU SECRETARIAT. Loi.

X 1° - Mettre en circulation des listes de pétition pour les présenter avec le maximum de signatures au moment des Etats Généraux des Anciens Combattants. (Novembre 1948).

X 2° - La Camarade Adèle OSSART est chargée d'aller à la Rédaction de "Vaillant" avec une lettre du Camarade André MARTY, pour leur proposer de passer dans "Vaillant" des récits sur les B.I. (Scénario du film, "Le Pont de Pintocque" écrit pour "Jeunesse Héroïque", qui n'a pas été publié.

II° - COMPTE RENDU DU CONSEIL GENERAL DE LA SEINE

3° - Le Docteur Rouquès devra faire part au Camarade Bossus du mécontentement du Bureau de l'Amicale, pour avoir soulevé la question de la mention "Mort pour la France" dans un moment inopportun et qui ne peut que nous nuire. Il doit voir de qui exactement est partie l'initiative.

Faire part également aux Camarades Neveu et Ouzoulias de ce mécontentement.

4° - Pour la question de la subvention votée par le Conseil Général de la Seine et qu'on n'a pu encore toucher: faire une Délégation pour aller voir le Ministre de l'Intérieur qui est, d'après le Préfet de la Seine, celui qui s'y oppose.

5° - Le Secretariat devra donner, pour commencer, deux noms de Camarades tuberculeux au Docteur Rouquès, qui se charge d'aller voir le Préfet de la Seine pour leur faire avoir des subventions personnelles.

III° - AIDE AUX MUNILES

6° - Concernant les Camarades à a pareiller: vu l'augmentation des prothèses et les moyens restreints actuels de l'Amicale, voir s'il n'est pas possible que ceux qui travaillent payent une partie du coût de la prothèse (Galloni).

7° - Fils de Pelletier. Adèle Ossart verra Pelletier pour qu'elle nous permette de nous occuper de son fils malade. Le docteur Rouquès, verra avec le Docteur Baissette de le placer pour lui permettre de se guérir.

- 8° - Colonies de vacances pour les enfants orphelins et pour lesquels quelques mères nous ont demandé de nous en occuper: Solange doit demander à L'Huillier, Député, s'il y a la possibilité encore de les placer à Genevilliers. On peut également voir à Nanterre et à Argenteuil (Dupouy).
- 9° - Une liste de tuberculeux sera remise au Docteur Rouquès (Adéla).
- 10° - Demander une entrevue à FORCINAL ou se rendraient les Camarades André MARTY, ANDRE Roger, André BRETON, Adèle OSSART, pour lui demander de faire accorder une pension à nos tuberculeux, au même titre qu'aux déportés politiques. Solange est chargée d'obtenir cette entrevue pour mercredi ou jeudi.

IV° - FILM

- 11° - Voir Pluchard, du Centre de Diffusion du Film, pour lui demander les conditions d'exploitation de notre film (ANDRE Roger, BRETON, Adéla), pour la France.
- 12° - Pour l'Etranger, vente du film. Le Camarade André MARTY touchera les diverses organisations des Anciens Volontaires dans chaque pays de Démocratie Nouvelle:
- a) POLOGNE, HONGRIE, BULGARIE, TCHECOSLOVAQUIE, ROUMANIE, ALBANIE et le GUATEMALA.
 - b) A voir également: ITALIE, ANGLETERRE, SUEDE, SUISSE, NORVEGE, U.S.A.. Pour les Républiques de l'Amérique Latine, voir avec les Camarades Espagnols.
- 13° - Ne soulever la question des coupures qu'après la remise du film.
- 14° - Première présentation du film : FLEYEL. Adéla est chargée de retenir la salle Fleyel pour le samedi 2 Octobre ou à défaut vendredi 1 Octobre. Si ces dates ne sont pas possibles d'obtenir voir Samedi 9 Octobre ou vendredi 8 Octobre.
- 15° - Le Secretariat est chargé de dresser la liste de personnalités à inviter à la première présentation (Breton, André Roger).
- 16° - Verliac, s'occupe de la préparation et de la musique.
- 17° - Fixer le nombre de films à commander (Secretariat et André MARTY)
- 18° - Voir si l'on peut faire une brochure avec le texte du film étoffé et avec des photos du film pour la vendre (Secretariat et André MARTY).

V°. - FETE DE L'HUMA

- 19° - Préparer un très grand panneau pour annoncer notre film. Texte prêt le 28-VII (Secretariat et André MARTY)
- 20° - Faire des pancartes annonçant le film qui iraient ensuite dans toute la France. Dans cette pancarte devra figurer: "Le premier et seul film véridique sur l'Espagne"
- 21° - BRETON et ANDRE Roger iront voir l'administrateur de l'Huma, Camarade Ternet, de la part d'André MARTY, pour lui demander de nous donner l'emplacement gratuit pour la fête de l'Huma et lui demander un dessinateur pour faire des projets d'affiches, à titre d'aide aux mutilés des B.I.
- 22° - Un collectage très sérieux devra être organisé par nos Camarades à la fête de l'Huma.

VI°. - DIVERS23°.- Vacances :

Camarade André MARTY : du 20 Juillet au 31 Août.
 ANDRE Roger : Septembre
 BRETON André : Septembre
 Adèle OSSART : Août
 Adéla : Août.

- 24° - Une permanence sera tenue les samedis après-midi de 14 h. à 18 h.30, par les Camarades du Bureau :

Samedi 7 Août : HERAS
 Samedi 14 " : ROUQUES
 Samedi 21 " : CODOU
 Samedi 28 " : SAGNIER

- 25° - Bulletin Intérieur: Un bulletin intérieur sera édité dès que tout sera préparé pour le film. (Secretariat et André MARTY).
- 26° - Affaire Marestin : Une lettre sera adressée par Ballanger, Député de Seine & Oise, au Préfet de la Seine et Oise; pour protester contre la radiation des listes électorales de Marestin, qui aurait été condamné en Février 1942, pour insoumission, alors qu'il était parti blessé en Union Soviétique en 1939, avec un passeport légal. (Solange).

- - - - -
 - - - - -
 - - - - -
 - - - - -
 - - - - -

Feb Hum
17/1/62

Macaskin

S. Germain

25/II/62

In the P.S.

5 on the P.S.

17/1 →

CH.M.S.S.

Paris, le 9 Septembre 1948

Madame DOLLO
3, rue Georgeon
THIAIS
(Seine)

Chère Madame,

C'est avec douleur que nous avons appris la mort de Madame Veuve BACHAT, et nous voulons qu'à cette occasion vous transmettiez à la petite Yvette, les meilleurs sentiments de sympathie et d'affection de tous les anciens Camarades de son papa, mort glorieusement en Espagne.

Nous nous étions fait un devoir d'aider, dans la mesure où cela nous a été possible, Madame Veuve Bachat, et à plus forte raison nous ne manquerons pas de le faire maintenant pour Yvette. Il serait nécessaire que nous ayons une conversation à ce sujet pour examiner de quelle façon nous pourrions le faire plus utilement pour elle.

Vous serait-il possible de passer à notre siège? Si vous avez la possibilité de nous donner un coup de téléphone à Provence 02-49, nous fixerions un rendez vous, si non, le samedi après-midi vous pouvez être presque sûre de nous trouver.

Dans l'attente de vous voir, croyez, chère Madame, à nos sentiments dévoués.

Pour le Secretariat

CHS.M.S.S.

B.I.
-----MARCHAL Georges

Date et lieu de naissance : 30/IV/1906 - Paris - 5°

Adresse : 201, rue St Maur , X°

Nationalité à l'entrée dans les BI - Français.

" au 1er janvier 1945 - Français

Date d'entrée en Espagne : 30 septembre 1936

Date de sortie d'Espagne : 28 Novembre 1938

Dans quelles conditions : à la libération des B.I.

Grade à la sortie d'Espagne : Lieutenant

Universités auxquelles a appartenu

l'intéressé : Oct. 1936 - 11° Brigade Commune de Paris

Déc. 1936 - Janvier 1938 - 12° Brigade Dombrowski

Service de santé : Case des Brigades

Blessures : Rapatriement des grands blessés, et des B.I.

Décorations : Diplôme des B.I., et du Gouvernement

Pièces, certificats : Espagnol

Org. auxquelles appartenait

avant son entrée en Espagne : P.C. , section du X° - C.D.H.

S.R.I., C.G.T., Enfance malheureuse

Indiquer exactement la situa-
tion à la sortie d' Espagne jus-
qu'en janvier 1945 :

De novembre 1938, date de sortie des B.I. travaille à la Centrale Sanitaire Internationale, à la frontière de Cerbère et de Perpignan, visite des camps de concentration pour le compte de la C.S.I. jusqu'à fin avril 1939. Mai 1939, parti au Havre pour le compte de France-Navigation, préparation d'un convoi de Républicains Espagnols à bord du Winipeg, dirigé à Valparaiso (Chili). Départ de Bordeaux le 4 août 1939 pour le Chili : retour en France fin novembre 1939, arrestation de tout l'équipage, ainsi que de moi-même, incarcéré au fort du Hâ, accusation attentat contre la sureté de l'Etat. Relâché vers le 15/III/1940 par un non lieu général pour tout le monde. Témoin la fille de Marcel Cachin et son mari, docteur Hertzog. Envoyé au 1er tirailleur marocain. Démobilisé fin septembre et de retour à Paris, inscrit au fonds de chômage jusqu'au 15 janvier 1941 date où fut requis civil et envoyé dans un camp de travail dans la

région de Lorient (Morbihan). C'est en 1942 que j'ai pu reprendre contact avec des camarades dans la région, responsable Louis Guilmani, Conan, Baptiste Bernard.

Juin 1944, retour à Paris, travaille à Villeneuve triage (S.N.C.F.), liaison avec les camarades du Parti communiste, section du 10° arrond. et F.T.P.F., commandant Henri de Montreuil, 10° arrond. Cambron, organisation des M.P., nommé chef de groupe ; participation: Mairie du X°, prise de la gare de l'Est et caserne Valmy. ~~admission~~ Engagé volontaire à la caserne Valmy. Affecté fin septembre 1944 à l'Etat-Major du Colonel Fabien, 1ère Brigade de Paris, jusqu'à la date 17 Janvier 1945 et affecté à la direction F.F.I. jusqu'à ce jour.

Lieutenant F.F.I.

Le 13-III-1945

L. MARSHALL

-:-:-:-

M A R C H A E GEORGES

41 ans

Origine Belge. *Naturalisé*

Membre du P.C. en 1924.

Part en Espagne Octobre 1936.

Affecté au Bataillon Commune de Paris.

Ensuite sanitaire à la base d'Albacète, puis sanitaire à la 14^{ème} avec Domanski.

Rentré en France en Novembre 1938. S'occupe de tous les transports de blessés vers les différents centres avec Y. Robert.

Accompagne le Docteur Hertzog-Cachin sur le "Winnipeg" pour convoier les blessés envoyés au Chili. *avec sa femme*

F.T.P.F. en 1941. *Prof. / en 5'*

Lieutenant F.T.P.F.-F.F.I. au groupe Tactique de Lorraine-Campagne d'Allemagne.

Démobilisé.

secrétaire :

Association des Anciens Volontaires 10^{ème} arrondissement.

Humm
Responsabilité dans le syndicat du Ministère des Finances.

DECEDE le DIMANCHE 28 DECEMBRE 1947.

Henriette Coudras

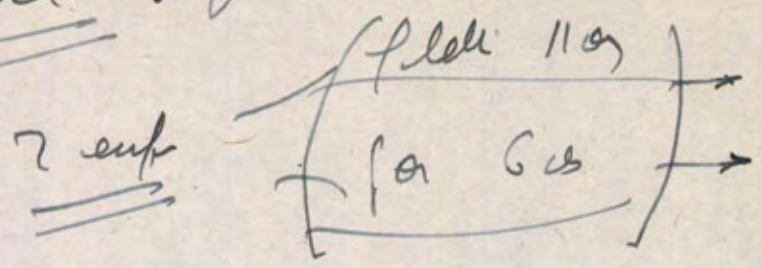
Paris

Int. Paris

Cerc. Paris

Paris

Femme des. en 110 - 110



Solsens / Bh

Cours de Fauts

La Velle en Mits

S.P.

AMICALE DES ANCIENS VOLONTAIRES DE L'ESPAGNE RÉPUBLICAINE

45, rue du Faubourg-Montmartre, 45

--- PARIS-IX ---

Téléphone : PROvence 02-49



Affiliée à l'Association Républicaine
des Anciens Combattants
et Victimes des Deux Guerres

Paris, le II Septembre 1948

C. C. P. Paris 461.895

Nous avons reçu aujourd'hui la visite de Madame DOLO, tante de la petite Yvette Bachat, dont la maman vient de mourir dans un Sana.

Cette dame habite Thiais (Seine), et sa soeur lui a laissé un document signé quelques jours avant de mourir, la chargeant de s'occuper de sa fille. Elle lui a expressément recommandé également de s'adresser à nous pour avoir conseils et aide pour tout ce qui concernerait sa fille et l'aider dans son éducation.

Yvette Bachat est de santé délicate, elle a 13 ans. Sa tante lui a fait passer une radiographie au Dispensaire Père Lachaise, de Choisy le Roi (Seine), et il semble qu'elle aurait quelque chose au sommet du poumon droit. Elle ne voudrait pas se séparer de la petite et demanderait surtout qu'on l'aide du point de vue avoir des médicaments et assistance médicale. Elle voulait demander l'Assistance gratuite à Thiais, mais on lui a dit qu'elle ne pouvait l'avoir car cela ne fait pas deux ans qu'elle habite dans cette localité. Elle habitait précédemment à Choisy le Roi et cette Municipalité ne veut plus rien faire, puisque'elle n'y ne s'y trouve plus.

Nous eptions, comme première mesure à prendre nous mettre en rapports avec notre Camarade Rouques pour que du point de vue médical, il fasse le nécessaire.

Peut être il y aurait-il lieu de faire des démarches à Thiais pour avoir l'Assistance Médicale gratuite.

Adresse de Madame Dolo, 3 rue Georgeon - THIAIS (Seine)

31x1147

CMS. AMMO - 65-1

L'AMICALE DES ANCIENS VOLONTAIRES FRANÇAIS EN ESPAGNE REPUBLICAINE invite les anciens volontaires à assister nombreux aux obsèques de notre camarade MARCHAL qui auront lieu, vendredi 2 janvier 1948, à l'hôpital Lariboisière, 2, rue Ambroise-Paré, Paris-10^e, à 14 h. 45.

Marchal parti en Espagne en novembre 1936, appartient au corps sanitaire de la 14^e brigade, puis F.T.P.F. en 1941. Il partit comme lieutenant au groupe tactique de Lorraine avec le colonel Fabien et fit toute la campagne d'Allemagne. Il était secrétaire de l'Amicale des Anciens Volontaires du 10^e arrondissement.

Décédé subitement, c'est un excellent militant communiste, un des premiers combattants contre le fascisme international que nous perdons.

C.R.H.M.S.B.

Ernest Teres Aug. 4

7 family

LVI

(Anolis corn)
 m. 800

Chowen

For

Saults Tubes, et Aug. 4 f.

C.R.H.M.S.

YM/C.3.S
2/X/48

AM/ADELA/BRETON

CHS-AM10-67A1

Film B.I.

- Pour la séance fermée de projection du film des B.I.,
envoyer une ou deux invitations directement, par porteur,
à Monsieur KORNGOLD, Films de Pologne,
21 rue Jean Mermoz - PARIS
- En outre, remettre 2 invitations au ~~Secrétariat d'André MARTY~~
qui les fera parvenir au Bureau d'information de l'Ambassade.

YM/G/ 3

7 Octobre 1948

André MARTY
au
Camarade Marcel CACHIN

- NOTE -

SAUPIERES Jules Marcel - 44 ans

Décédé le Mercredi 6 Octobre 1948 en son domicile, 2 rue Championnet, Paris XVIII°

Parti en Espagne le 30 Novembre 1936
Rapatrié le 26 Juin 1938 après sa deuxième blessure, comme lieutenant.

Mobilisé en 1940, puis militant illégal

Envoyé comme travailleur en Allemagne.
Evadé., Combattant de la Libération.

-o-o-o-o-

AMICALE DES ANCIENS VOLONTAIRES DE L'ESPAGNE RÉPUBLICAINE

45, rue du Faubourg-Montmartre, 45

--- PARIS-IX ---

Téléphone : PROvence 02-49



Affiliée à l'Association Républicaine
des Anciens Combattants
et Victimes des Deux Guerres

C. C. P. Paris 461.895

SAUTIERES Jules Marcel

Né le 18-4-1904 à CAUDRY (Nord)

Arrivé en Espagne le 30 Novembre 1936

Sorti d'Espagne le 26 Juillet 1938 à la suite d'une blessure.

Etait Lieutenant, à la 14^{ème}. Brigade, 13^o. Bataillon - 1^o. Cie.

Il fut blessé en Février 1937, à la tête, et en Mars 1938 à la
Jambe à CASPE.

Au moment de son départ en Espagne appartenait au P.C., à la
C.G.T., au Secours Rouge International, et C.D.H.

Secrétaire de l'A.V.F.E.R. du 18^o. jusqu'à la mobilisation.

Mobilisé au premier train auto.

Démobilisé en Aout 1940.

Milite dans l'illégalité. Ses camarades de travail sont arrêtés
au début 1941.

Part dans la région de Bordeaux où il travaille en forêt jusqu'en
Aout 1942.

Retour à Paris s'embauche chez un petit patron peintre où il
est requis pour travailler en Allemagne en Mars 1943.

Sans liaison il part travailler à Leipzig jusqu'au 11 Novembre
1944. Arrêté à cette date par la police allemande, il est envoyé
aux travaux de fortifications à la frontière du Luxembourg, près
de Trève, gardé par des S. S.A.

Il s'évade, se cache pendant huit jours et réussit à rejoindre
les américains, en parcourant six kilomètres dans les lignes
allemandes.

Membre du Comité Fédéral de l'A.R.A.C.

Malade depuis 19 Octobre 1947, d'une lésion au coeur.

Décédé le mercredi 6 Octobre à son domicile.

7 Octobre 1948

C'est ce qu'ils ont fait. Mais ils n'ont pas de fonds pour sauver cette enfant, que le gouvernement ne veut pas reconnaître comme orpheline. Et c'est pour cela qu'est présenté le film "LEVES AVANT LE JOUR" pour émouvoir notre population parisienne et toute la France devant cette injustice.

TAILLADE - Tué en Espagne. Sa femme reste avec 6 enfants. Ne touche aucun secours.

CHS-AM 10 - 68 - 1

~~AMICALE DES VOLONTAIRES FRANCAIS EN ESPAGNE REPUBLICAINE~~
~~18ème Section - SCHREIBER - 23 rue de Clignancourt~~

Monsieur et cher Ami,

Notre association organise le 17 Octobre au Cinéma MARCADET PALACE - 110 rue Marcadet, à 10 heures, une matinée cinématographique au cours de laquelle sera présenté, pour la première fois dans le 18ème Arr., le film réalisé par notre Amicale :

" LEVES AVANT LE JOUR "

Nous serions très heureux que votre organisation soit représentée à cette manifestation à laquelle nous nous faisons un plaisir de vous inviter.

Au cours de la matinée, il sera procédé à la remise d'un Fanion offert, par les organisations démocratiques du 18ème Arr., à notre section.

Certains d'avance que vous serez des nôtres lors de cette manifestation, nous vous prions d'agréer l'expression de nos meilleurs sentiments.

LE SECRETAIRE :

~~SCHREIBER~~

P.S. Nous vous prions de bien vouloir apporter le drapeau de votre organisation.

AMICALE DES VOLONTAIRES FRANCAIS EN ESPAGNE REPUBLICAINE
18ème Section - SCHREIBER - 23 rue de Clignancourt

Cher Camarade,

Nous organisons le 17 Octobre au Cinéma MARCADET PALACE, 110 rue Marcadet à 10 heures, une séance cinématographique au cours de laquelle sera présenté, pour la première fois dans le 18ème Arrondissement, le film réalisé par notre Amicale,

" LEVES AVANT LE JOUR "

Dans le courant de la matinée il sera procédé à la remise d'un Fanion, offert par les organisations démocratiques du 18ème Arrondissement, à notre section.

Vous n'ignorez pas qu'il nous est impossible de réussir sans votre aide; invitez vos adhérents à venir nombreux, vous témoignerez ainsi de votre solidarité envers nos camarades victimes du fascisme.

La séance étant privée, ne pourront entrer dans la salle que les personnes munies de cartes d'invitation. Nous avons fixé la participation aux frais à ~~30~~ Frs., somme modique pour une manifestation de cette importance. Le bénéfice sera destiné à aider nos grands blessés qui ne touchent aucune pension et qui sont actuellement sans ressources.

Nous nous permettons de vous transmettre un certain nombre de cartes, que nous vous demandons de placer parmi vos adhérents. Merci d'avance .

Veillez croire, cher Camarade, en nos sentiments fraternels.

LE SECRETAIRE

BD
4.1X.68

- ① Show
- ② Film (Amuse) 15 Sept - 20 21"
- ③ Prop. paper 1.1X.48

100 95/13

| | | | |
|---------|---------|---|-----|
| Person. | 10' 300 | } | 200 |
| val | 10' 400 | | |
| Sub | 10' 500 | | |
| | 13.000 | | |

13.000 13.000

2.200

Pr / Sy

21 * Shows

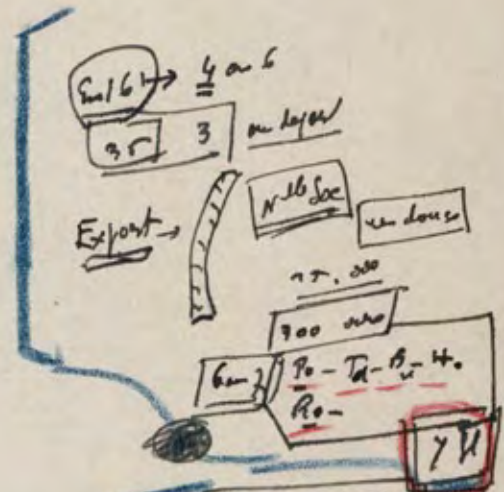
Low. 44 hr
Low. Pr → Laine gym

Cart 70

Location Salls 50.000

Review → Am
Sketchy →
A & N Wilson

Prigo
Mans → way



For Postcard
A. Paldy → Moulle
Y. Fays c/w
Sachet CMB

viday
Ly
Rays
Wineau
Fw
F. Pals

CGT → var
Telle CPL
FIP
AAH
VFA

ZIF
Lew
FRP
Bolsa

CPAR Com. Pous
on Par. 17

F. Ry
LGI
Q. i.
VGR
P3UR

Quatour
Cichy
Wagner
Mudkin

C.R.H.M.S.S.

Amis en Bona

Tour 2007
And Jocal → A

EP
AP
UF

15-20 SF

Keule Tuzg
gueli a-to Soutk

Quap

7-1-00g
50 SF

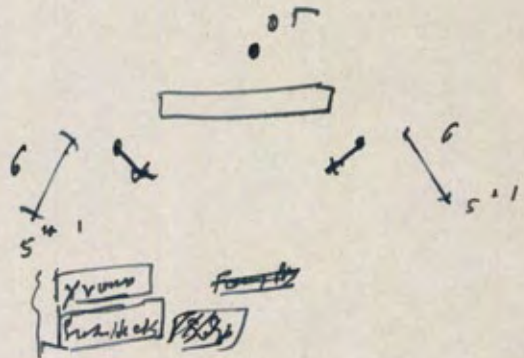
1 1 1

S.d'v

Bled

Leub

A 0g da 7 da. A7
19 2



Rygo
Mand

Lo alant

Colow
railway → Re. us
Ahdq
Ahdvnan

Clenda ku-

Loe 2u

Lecur Hartoi Perant Hermou

D. Rojas - Verba - Melonar - aldo

f' affich | Verba | , h. 1.1.1.1

Publica | h. 1
Williams | 1.1.1.1 1.1.1.1 (1.1.1.1)



Power Film
Su Suo

AVER + ARAC

He'

+ Tle lo Rend
am
count

Iw

FTP
FFZ

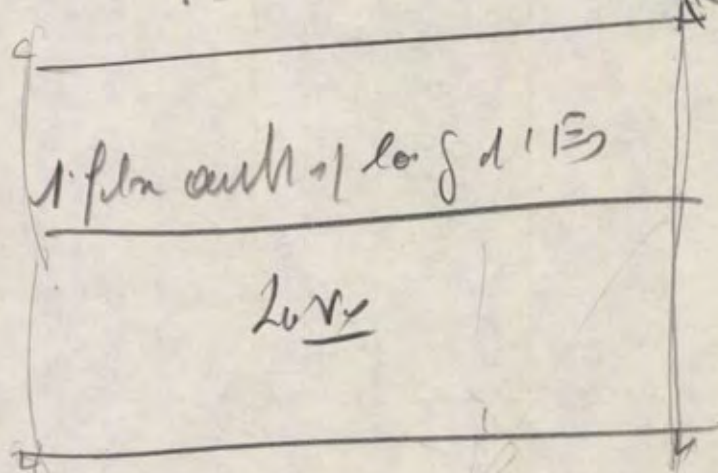
Eol

S.c Ph
mult

ARAC
count
err

Iwnt y.p
IE

He'



1 Co + 1 Co

Tom. 4 Y 06

Order

ARAC u Sp9

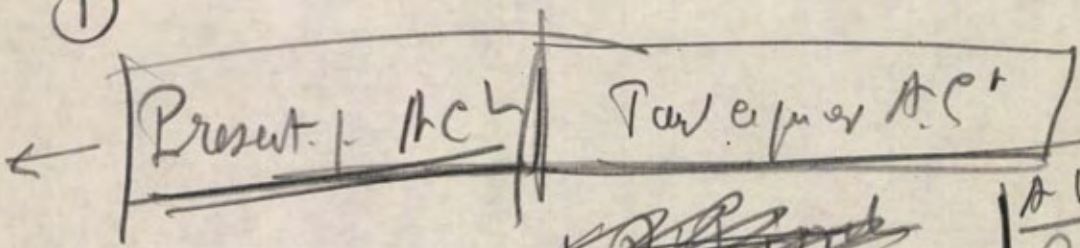
Aradem count XV III

Petit (+ moulees)

XVIII P^{ma} 17X

Tout Bleu v. P^{lys} / P^{arys}

①



~~+~~

A VEDDARA
 Re I
 R. EX)

+

AMICALE DES ANCIENS VOLONTAIRES DE L'ESPAGNE RÉPUBLICAINE

45, rue du Faubourg-Montmartre, 45

--- PARIS-IX ---

Téléphone : PROvence 02-49

Affiliée à l'Association Républicaine
des Anciens Combattants
et Victimes des Deux Guerres

C. C. P. Paris 461.895

BUREAU DE L'A.V.F.E.R.
(14-10-48)

DECISIONS

PRESENTS : André MARTY, ANDRÉ Roger, APPERE, BRETON, CADET, CODOU,
Adèle OSSART, ROUQUES, Yvonne ROBERT, ADELA.

ABSENTS : HERAS, SAGNIER, VERLIAC, VITTORI.

- - - - -

1° - BILAN DE LA FETE

1°. Le Bureau constate que la projection du film a été très positive. Au point de vue financier, les frais qui se montaient à 115.000, ont été couverts, et à cette date, il y a environ 19.000 Frs. de bénéfice. Il y a encore environ 600 cartes distribuées et dont on n'a les résultats.

2°. On a constaté des fautes d'organisation qu'il faudra corriger à l'avenir. A ce sujet faire des observations au Camarade Verliac et lui demander pourquoi l'horaire ~~maximax~~ prévu n'a pas été respecté.
Faire une lettre à Madeleine VINCENT, pour lui notifier les défaillances constatées dans les Jeunes Filles
Faire une lettre également pour indiquer le manque d'organisation dans le service d'ordre.

2°. - CAMPAGNE POUR LES BLESSES ET LES ORPHELINS.

A) Campagne pour le Film

1°. Faire un effort pour présenter le film :

- a) dans la région parisienne
- b) dans les gros centres de provinces: Lyon
Marseille
Toulouse
Bordeaux
Perpignan

A cet effet voir avec le Camarade Pluchard pour qu'il nous aide dans ce sens. Aller le voir une ou deux fois par semaine pour examiner les demandes et établir avec lui un calendrier.

2x

- c) Lorsqu'on a les noms des organisations qui désirent passer notre film, voir avec elles, pour que la vente de nos programmes se fasse durant la séance, que l'on fasse également des quêtes pour nos blessés et malades et si possible avoir une part dans les bénéfices de la recette. Un orateur de chez nous devra y prendre la parole.
- d) La Camarade Adèle CASSART devra préparer un schéma pour les interventions et y dire notamment les conditions dans lesquelles ont été pris les documents qui figurent dans le film. Expliquer que les événements d'Espagne étant peu connus, éviter d'applaudir ou de siffler des passages du film, ce qui vous empêcherai de suivre l'explication .
- e) Le Secretariat devra dresser une liste d'orateurs de l'Amicale pour aller à ces séances.
- f) Intervenir auprès des Camarades responsables des organisations afin de leur demander de faire passer (notre film. Roger ANDRE et BRETON, devront aller voir à cet effet le Camarade Raymond GUYOT. Solange devra téléphoner à GILLOT
Wendel
Union des Municipalités Communistes.
- g) Tenir compte lorsque nous organiserons une séance de mettre toujours au Bureau: 1°. Les anciens Combattants, 2°. Les organisations de la Résistance, 3°. Syndicats, et 4°. les organisations démocratiques. Pour présider de préférence un Ancien Combattant connu.
- 99 -h) Constituer une équipe de jeunes filles pour effectuer les quêtes et la vente des programmes.
- a)
- 2°. - Pour l'étranger :
- a) Le Secretariat doit étudier le prix de vente du film pour pouvoir répondre à Walter Roman, qui en a demandé le prix télégraphiquement.
- b) Le Secretariat est chargé de faire un projet de lettre pour répondre aux Camarades Italiens.
- c) Répondre aux Camarades Belges en leur indiquant que nous prenons note de leur demande, mais que pour l'instant nous n'avons pas suffisamment de copies pour pouvoir les envoyer à l'étranger. Nous les aviserons.
- d) Dans le courant de la semaine prochaine faire une visi-

te aux Ambassades des Pays Démocratiques pour la vente de notre film. Le Secretariat examinera la possibilité d'y aller à plusieurs.

e) Breton et Adéla devront voir Bruneau pour lui dire que nous désirons que la vente à l'étranger soit poussée. Et également lui poser la question de la censure.

3°. - On devra chercher les endroits où nous avons des orphelins ou des cas intéressants pour y passer le film et faire à ce propos une campagne pour attirer l'attention sur ces cas. Adéla est chargée de faire une liste.

Change

Le Docteur Rouquès se charge de téléphoner dès demain matin pour organiser une séance à Choisy le Roi (lieu où habitait Madame Bachat). Et également de voir avec quelqu'un de Thiais pour y faire également une projection (domicile de la petite Yvette Bachat)

III - II Novembre

1°. Préparer une grande mobilisation de tous nos camarades pour la manifestation du II Novembre. Faire à cet effet une Assemblée de tous les Camarades de la Région Parisienne de l'Amicale. Rapport à charge du Camarade Roger ANDRE sur la base :

Efforts nouveaux
difficultés
grand succès du film

IV - DIPLOMES

2°. Envoyer la lettre au Camarade Tchèque, pour l'impression des diplômes d'appartenance aux Brigades Internationales.

V - DIVERS

1°. Un télégramme est envoyé au Camarade Jonh GATES, condamné en Amérique.

2°. Le Camarade Roger ANDRE, Secrétaire National de l'A.V.E.R. devant peut être partir en province pour travailler, le Camarade Roger CODOU est nommé Secrétaire Adjoint.

3°. Le Docteur Rouquès devra continuer à présenter les cas des Camarades les plus nécessiteux et intéressants au Préfet de la Seine pour être secourus d'une façon exceptionnelle.

4°. Pour marquer la reconnaissance de l'A.V.E.R., aux Camarades Dunoyer, Cadix, qui ont exécuté notre film, un diner leur sera offert.

Invites :

Madame Cadix
Dunoyer
Wurmser

A.M.
Rouques
Sagnier
Codou
Verliac
Yvonne Robert ?
Henri →
Adèle Ossart
Roger André
André Breton
Adela

Voir endroit : Secretariat avec Yvonne Robert

El surfin de la Rep. de la Bross

17 | 2
| 6
C

esperant que e ipso die las a. l. m.
a. l. m. de 2 l. m. o. g. a. m.
a. l. m. de A. Val. de B2

El surfin a. l. m. de la Columna
d' un certain Herminio m. g.
a. l. m. de la Columna de P. l. 2.
a. l. m. de A. Val. de B2

I

COMBATTANTS DES B.I.

tués à l'ennemi, fusillés ou jécésés
durant l'occupation et la guerre.

Pierre GEORGES
(FABIEN)

- Espagne 1936-1938 - F.T.P.

PAIMPAULT (Dax)

- Commandant à la 14^e Brigade Int. (Espagne - Commissaire de Bataillon) - Chef de bataillon à la Brigade de Paris (Fabien) puis au 151 R.I., tué avec Fabien.

DUMONT

- Commandant à la 14^e B.I. (Colonel en Espagne) - Chef militaire F.T.P.F. dans le Nord

REBIERES

- Commissaire politique de brigade. - organisateur F.T.P.F. sur R.P. puis sur-ouest. A abattu à Bordeaux le 1er officier boche après Chateaubriand.

HAPIOT

- Commandant aux B.I. - Chef militaire F.T.P.F. Pas de Calais.

CARRÉ

- Commandant d'artillerie (chef de groupe) aux B.I. - Chef militaire F.T.P.F., R.P.

FONGARNANT

- - F.T.P.

DUFFAUT

- fonctions inconnues en Espagne - Organisateur des premiers F.T.P.F. en Charente.

JANIN

- B.I. - Lieutenant - F.T.P.F. en Bretagne.

CHAMPION

- Commissaire d'artillerie aux B.I. - F.T.P.F., R.P.

II

CAMARADES ACTUELLEMENT AUX ARMEES

TANGUY (Rol)

- Commissaire de la XIV^e (La Marseillaise)

BLEZY

- déléation des B.I. - Organisateur F.T.P.F. Bouches au Rhône. Act. capitaine de l'air.

OSSART

- déléation des B.I. - Commandant F.T.P.F. Act. Capitaine

| | | |
|------------------------------|---|--|
| <u>CAUDOUX</u> | - Lieutenant Etat- Major XIV° -
- Président du Comité | - Lieutenant Air. |
| <u>BAULIER</u> | - ? | - Organisateur F.T.P.F.
Charente.
Act. capitaine. |
| <u>GEOFFROY</u>
(Rivière) | - ? | - Chef F.T.P.F. interrégion
en zone sud.
Act. lieutenant-colonel,
ex-commandant du 126 R.I. |
| <u>JACQUOT</u> | - Commandant B.I. | - Act. lieutenant-colonel. |
| <u>GUIMPAL</u> | - Commandant B.I. | |

III

AUTRES CAMARADES

| | | |
|--------------------------------------|---|--|
| <u>VITTORI</u> | - Commandant de Division | - Chef des 12.000 F.T.P.F.
de Corse, libérateurs de
l'île. |
| <u>CHRETIEN</u> | - Médecin aux B.I. | - Médecin F.T.P.F. |
| <u>TENINE Juliette</u>
(remariée) | - Service sanitaire B.I. | - Service de renseignements
F.T.P.F. |
| <u>DR CAZIN</u> | - Dirigeant hôpitaux Murcie | - Chef F.T.P.F. Est. |
| <u>BRETON André</u> | - Commissaire politique B.I. | - Commandant F.T.P.F. |
| <u>MANIOU</u> | - Commissaire politique
B.I. 1936-1939 | - F.T.P.F. - Zone sud. |
| <u>LANGER Marcel</u> | - Capitaine aux B.I. | - F.T.P.F. Toulouse |
| <u>GI VINCENT</u> | - Colonel d'E.M. un secteur
de Madrid | - Commandant groupe Vini-
Vincent (zone centre-ouest
(fusion avec F.T.P.F.)) |

IV

IMMIGRÉS

| | | |
|---|-----------------------|--|
| <u>ALPHONSO Célestino</u>
(Espagnol) | - Armée républicaine | - F.T.P.F. groupe Mammichian
fusillé. |
| <u>ILITCH</u> (Yougoslave) | - B.I. (partisan) | - commandait les F.T.P.F.
immigrés. |
| <u>BEHIER</u> | - 13° B.I. | - Service renseignements
F.T.P.F. zone sud. |
| <u>CARVALHO Edmond</u> | - Lieutenant aux B.I. | - Organisateur F.T.P.F.
immigrés zone sud. |

Noms de fusillés du Parti

FABIEN

CARRE

Joseph

fusillé/EPSTEIN, ~~xxxxxx~~

Officier des B.I. d' Espagne, sous le nom de colonel Gilles, chef militaire des F.T.P. de Seine, Seine et Oise, Seine et Marne; organisateur des attaques des détachements allemands aux Champs Elysées et à l' Odéon
(Lettres de fusillés, p. 80) - Fusillé le
11/IV/44

LOSSERAND - fusillé

BESSERE (ancien des B.I.) fusillé

Anne-Marie LEQUENNEC (morte des tortures)

GROSPERRIN, fusillé,

etc...

Gene

Quercus

Smithson
Casals

Dans le cœur de chaque Espagnol

flambe la haine contre le franquisme

écrit de sa prison de la Corogne
le communiste José Gomez Gayoso
menacé de mort

Au moment où les bellicistes américains mènent campagne pour l'inclusion de l'Espagne franquiste dans la coalition antisoviétique, au moment où Franco lui-même exprime son impatience de participer à la lutte contre l'U.R.S.S. et prend compte pour cela sur tout le peuple espagnol, la Voix de la véritable Espagne nous parvient du fond des prisons franquistes.

Mundo Obrero, l'organe du Parti Communiste Espagnol, publie cette semaine une lettre émouvante — et combien édifiante ! — du dirigeant du Parti Communiste de la région de la Galice, José Gomez Gayoso, arrêté le 11 juillet dernier et incarcéré à la prison de la Coruna.

Cette lettre, datée du 6 septembre, que le captif, à bout de forces après des semaines de terribles tortures, adresse à sa femme actuellement à Cuba, donne la mesure de la résistance du peuple espagnol au régime franquiste. Elle donne également tout son sens à l'inique proposition de l'admission de l'Espagne dans l'« Union occidentale ».

La Corogne, 6 septembre 1948.

Ma chère Concha,

Ce n'est qu'aujourd'hui, après plus de cinq ans, que je t'écris. Je le fais au prix d'un effort surhumain, car j'ai les mains terriblement brisées.

Je suis en Espagne depuis quatre ans et demi et j'ai fait tout ce qui était en mon pouvoir pour accomplir mes devoirs de communiste. Ces deux dernières années, j'ai dirigé l'organisation dans la Galice. C'est à ce poste que je suis tombé, le 11 juillet, à La Corogne.

José Gomez Gayoso raconte ensuite les circonstances de son arrestation.

Je voudrais le taire, parce qu'il s'agit de moi ; mais je ne le dois pas. Ce qu'on a fait avec moi et avec Seoane est très difficile à décrire. Je ne te dirai que cela : il est préférable de mourir mille fois que de subir ce qu'ils nous ont fait endurer.

« Ils » se montrent extrêmement pressés de nous liquider. Je calcule qu'Antonio Seoane et moi, nous n'en sortirons qu'avec deux ou trois peines de mort, au moins. Ils veulent nous voir sous terre pour le début de novembre.

Maintenant, Conchita, Je veux aborder le fond politique.

Le reste de la direction est toujours en liberté et l'organisation du Parti n'a pas été atteinte. Il en est de même quant aux groupements de « guérilleros ». Le coup a été dur. Mais je suis certain que, d'ici peu de temps, grâce à l'effort des camarades de la direction qui sont restés, la Galice occupera toujours le poste qu'elle doit occuper dans la lutte contre le franquisme.

Tu peux dire, tout d'abord, à la Direction du Parti, que tous les camarades ont résisté aux coups et aux tortures sans lâcher un seul mot.

Tu sais avec quelle joie et avec quel orgueil je suis parti pour l'Espagne. Cette joie s'est multipliée en arrivant. **CAR LA HAINE CONTRE LE FRANQUISME FLAMBE DANS LE CŒUR DE CHAQUE ESPAGNOL.**

J'ai toujours tâché de tenir la promesse que je te fis de n'accomplir aucune action ni adopter aucune attitude qui eût pu discréditer ma condition de militant communiste.

C'est le seul héritage que je laisse à notre fils. Je te prie de maintenir en lui, lorsqu'il aura l'âge de le comprendre, le souvenir ; je te prie de l'élever comme je voudrais le faire pour qu'il soit un communiste fidèle et honnête. Élevé-le dans l'amour du peuple, des travailleurs, dans l'amour de l'Espagne, notre chère patrie pour laquelle son père donne sa vie. Élevé-le dans le respect et l'affection envers les dirigeants du glorieux Parti Communiste d'Espagne, de notre camarade « Pastoñaria ». C'est la dernière prière que j'adresse à toi, la compagne et la camarade.

14 8 58

X
u

CHS - AM 10 - 77-1

Que a M. de par n'est pas
n'est p. la fin en fin.

Et la main n'est pas n'est
des aut. j. d. E.

Com o' la main Thion

ai' est le la pe le ye th ba de

de sa base
an m. de ^{per de} com de pa

Et: celle de chong en halah
les main an m. vent pas + la
Com. Que la main est mot.

Et vent main + boni
deu d'ignoum

Index

I - to J. d. G. de la C. M.

II - to vol. 14, Sec F
 & over F

III - On 2 new: 1st part to Son

9

10

23

AMICALE DES ANCIENS VOLONTAIRES DE L'ESPAGNE RÉPUBLICAINE

45, rue du Faubourg-Montmartre, 45

--- PARIS-IX ---

Téléphone : PROvence 02-49

St roes

Affiliée à l'Association Républicaine
des Anciens Combattants
et Victimes des Deux Guerres

C. C. P. Paris 461.896

1 Nous avons reçu la visite de Madame TAILLADE, veuve avec six enfants, qui avait ^{été} inclus par nous dans la liste que Forcinal nous avait demandé lors de l'entretien des Camarades de l'Amicale avec lui, et qui était destinée, d'après lui, à faire aider les cas les plus intéressants.

2 Cette liste fut transmise par lui au Ministère des Anciens Combattants et à l'Office National des Mutilés Combattants, Victimes de la Guerre et Pupilles de la Nation. Ces deux organismes accusèrent réception à Forcinal par des lettres qu'il nous transmis. Dans les deux figure un paragraphe qui dit :

2 "J'ai l'honneur de vous connaître que j'ai invité les Offices Départementaux compétents à examiner la possibilité de venir en aide aux "intéressés" si, toutefois, ils peuvent se prévaloir de la qualité de ressortissants de l'Office National".

3 Madame Taillade reçut une convocation pour se présenter à l'Office Départementale et elle se présenta. Elle ne put montrer que l'acte de décès de son mari mort en Espagne. Alors l'employée lui répondit: "Je ne comprends pas pourquoi on vous a convoqué, c'est déjà la troisième ou quatrième personne qui vient, mais on ne peut rien pour vous, votre mari n'est pas mort pour la France".

6 Octobre 1948

Ce sont les ordres

7 de la GG de la Seine en rd de il 70

18 ms 300 ordres

Les Papiers se trouvent dans cette

*par M. T. J. Morel
de l'ad. 112 p. ach. de
devenir à son f. ach. de*

Préfecture de Police
Police-Municipale.

Paris, le 4 Novembre 1948

9 ème Arrondissement.

N O T I F I C A T I O N

M. le Secrétaire de l'Amicale des Anciens
Volontaires Français en Espagne Républicaine, 45, rue du
Faubourg Montmartre à Paris (9 ème), a sollicité l'autori-
sation d'organiser une séance de cinéma avec présentation
du film " LEVES AVANT LE JOUR" , le 19 Novembre 1948, au
Palais de la Mutualité, 24, rue Saint Victor à Paris (5 ème).

Il n'est pas possible d'autoriser cette projec-
tion.

P. le Directeur du Cabinet,
Le Chef du Bureau des Théâtres
DEROUET.

Pour notification.
Le Commissaire de Voie Publique.

(signature)

Roger DIDIER.

PTI

Decide

Prof

SAUTIERES Jules - Hôpital BICHAT - Médecin² - Jalle WIDAL

2, rue Championnet à Paris.

Est malade depuis le 19 Octobre 1947, est revenu en Janvier puis est de nouveau tombé malade en Février.

Maladie de coeur. Ne pourra plus travailler.

Jusqu'en Janvier 1948 le " Réveil des Combattants" lui assurait son traitement mensuel, compte tenu que Sautières leur retournait ses assurances sociales.

Lorsqu'il est entré à nouveau à l'hôpital, en Février dernier, il a déclaré à l'A.R.A.C. qu'étant incurable il ne voulait pas que l'on continue à le payer et qu'il se contenterait de ses assurances.

Yvonne Robert doit voir le syndicat des métaux pour le placer dans une maison de repos (déclaration de SautièreSa fille : née le 14 Décembre 1930, âgée de 17 ans 1/2. A son certificat d'études primaires. Elle a été à l'école jusqu'à 15 ans, la guerre et les maladies l'avaient retardée dans ses études.

Actuellement est en apprentissage dans la chaussure, elle gagne 1.500 francs par semaine, moins les assurances sociales.

Sautières serait fort heureux de la faire travailler dans une organisation et qu'elle apprenne la sténo-dactylo, métier que sa fille préfère.

- 1.- L'Amicale va aider Sautières.
- 2.- Ecrire à la maison de repos en Corrèze de la part d'Henry pour son placement. (communiqué à Adèle)

Heure de visite de : 13^h 30 à 14^h 30

On peut y aller l'après-midi en indiquant que l'on vient de province.

Breton

DAUTIERES Jules

est né le 18-4-1904 à Caudry (Nord)

domicile à Paris: 2 rue Championnet - PARIS 18°.

Est entré en Espagne en Novembre 1936, a été rapatrié a la suite de deux blessures, l'une à la tête, l'autre à la jambe, en Juillet 1938.

Membre du Parti.

Secrétaire de l'A.V.F.E.R. du 18 ème.

(Milite dans l'illégalité, ses camarades de travail étant arrêtés début 41, il part dans la région de Bordeaux où il travail en forêt jusqu'au mois d'Aout 1942.

Retour à Paris il s'embauche chez un petit patron peintre en bati-ments où il fut requis pour travailler en Allemagne en Mars 1943. Etant sans liaison il part travailler à Leipzig jusqu'au 11-XI-44 à cette date il fut arripeté au camp par la police allemande et envoyé aux travaux de fortifications à la frontière du Luxembourg près de Trève. Ils étaient gardés par des S.A. Au début de l'offen-sive américaine les S.A. ayant reçu l'ordre d'évacuer Coblenze, il leur brule la politesse. Il se cache durant 8 jours dans la grange d'une ferme, et à l'approche des américains il réussit à rejoindre en parcourant 6 km. parmi les lignes allemandes.

Rentré à Paris le 16 Mars 45.

Durant son séjour en Allemagne il n'a jamais réussi à avoir une permission étant réperé comme mauvais état d'esprit et sa mauvaise volonté de travail).

Travaille à l'A.R.A.C. - 45 rue du Fg. Montmartre. En Octobre 1947 tombe malade (lésion au coeur) et est hospitalisé jusqu'en Février 1948, environ où il ressort non rétabli, mais se remet au travail. Quinze jours après il rechute et est à nouveau hospita-lisé à Bichat.

Sa femme travaille à la Mairie du 18ème. A une fille de 17 ans qui vient de finir ses études secondaires.

Projection du film :

" LEVES AVANT LE JOUR "

5/10

Aux Secrétaires de Sections
A tous ceux qui le demandent

(A Rouvray par :
† Envoi par PLUCHARD)

1- Indications générales

- Pour l'instant, ne peut être présenté que sur invitations, en salles fermées (donc, pas commercial)
- Des affiches spéciales sont à placer à l'intérieur des cafés, sièges d'organisations, etc... (envoi sur demande à D'AVER, *45 Ff Montmartre, Paris*)

2- Préparation de la réunion

- De préférence, le faire présenter avec le concours ou par les organisation d'Anciens Combattants (A.R.A.C.)
(1914-1918 - 1939-1945)
- Les organisations de résistance
- Les organisations syndicales et démocratiques

- La projection du film ^{doit être} sera précédée d'un exposé (maximum : 30 minutes). Il faut donc prévoir un bureau avec la présidence d'un Ancien Combattant, de préférence un officier de l'Armée Régulière (comme le général PETIT à Paris)

~~L'invitation doit être envoyée à l'arrière et démocratique.~~

- Inviter les élus (Assemblée Nationale - Conseil de la République - Conseil Général - Conseil Municipal), à la seule exception des ex-vichystes et des E.P.F. néo-fascistes. Inviter des représentants des organisations ouvrières et démocratiques (sans oublier les catholiques, comme la J.O.C.).

- ^{Après} ~~De~~ l'entr'acte qui précède la projection du film, si l'on a un bon lecteur, il faut lire l'adieu de DOLORES IBARRURI aux Internationaux (voir brochure André MARTY : "Ceux d'Espagne, les premiers contre les hordes hitlériennes - JUSTICE pour leurs blessés, pour leurs orphelins " - Discours au 23ème congrès de l'A.R.A.C.)

- En fin de séance, discuter avec les élus et les représentants et leur faire prendre position verbalement.
- Leur écrire pour leur demander éventuellement de confirmer leurs déclarations.
- Faire passer un compte-rendu dans la presse régionale.
- Envoyer un compte-rendu au Secrétariat de l'A.V.E.R, 45 f' boulevard
Paris.

3- Avant le meeting et durant
l'entr'acte avant la projection

a)- Vendre le programme et la brochure André MARTY au profit des
blessés et des orphelins d'Espagne.

(le mieux : des groupes de deux jeunes filles sérieuses -
si possible avec tronc)

b)- Faire une quête à la sortie au profit des blessés et mutilés

c)- Renvoyer les programmes invendus à l'A.V.E.R.

(Tous le soir il y aura forcément 25 francs pour
l'organisation de la soirée)

4- Observations

Le film a pour but d'obtenir le vote des revendications des Anciens
Volontaires par l'Assemblée Nationale.

L'Association des Anciens Volontaires Français en Espagne Républi-
caine compte sur les organisateurs pour que la projection du film
serve avant tout à aider et sauver les blessés et mutilés ainsi
que les orphelins, et non pas une oeuvre commerciale.

x
à l'heure de l'acte au jour

Paris, ce 21. juil. 1937

Codon

M

Cher camarade,

Je t'excuse de ne t'avoir donné plus tôt ainsi que je te l'avais promis, des renseignements sur Maria Ceresa, la femme de votre camarade Fort.

Je lui avais écrit pour avoir quelques renseignements complémentaires. Mais elle ne m'a rien donné que je ne sache déjà. Voici donc :

Maria Ceresa Hoyos avait 16 ans lors du coup d'état franquiste. Dès le 18 juillet 1936, elle est mobilisée comme infirmière dans un hôpital de Madrid. Toujours en cette qualité, elle fait le front de d'Alto de Leonés, de Siguienza, puis d'Uxeró, avec la 36^e Brigade Mixte jusqu'en février 1937. Son frère, capitaine dans l'Armée Républicaine, est tué vers cette époque (j'ignore sur quel front).

Maria Ceresa revient à Madrid pour faire ses études d'infirmière et est diplômée par la Direction de "Solidad".

Son père, âgé de 62 ans, s'engage pour protéger son fils. Il rejoint la XIV^e Brigade en Août 1937. Votre camarade H. Hori, tenant compte de son âge, lui propose d'entrer à l'Intendance. Mais la fille de Maria Ceresa, dans une très belle lettre qui a été publiée, à l'époque, dans le "Voleur de la Liberté" décline cette offre et répondique d'honneur de rester en ligne.

mais il ne résistera pas longtemps et de 29 septembre
il est emporté par une trouchette couchée dans
les trouchées.

Maria. Genesa demande alors à être nommée dans
le service sanitaire des B.I. Elle est affectée à
la maison de repos "Lukacs" où elle deviendra
l'assistante infirmière de Fort.

Il me semble qu'au regard de d'histoire de cette
Espagnole qui se consacre à un grand mutilé
de la guerre d'Espagne et lui donne un foyer
il y a un très beau thème à développer pour
le mouvement de public sur le sort de nos mutilés
Je connais très bien Fort puisque j'étais
avec lui dès les débuts. Il a des qualités
et des défauts. mais tout compte fait. le
bilan est positif et à mon sens. il reste une
grande figure parmi des anciens combattants
d'Espagne.

Je pense qu'il serait juste de mettre davan-
tage en avant. Si nous voulons éviter d'opinion
sur le sort de nos camarades, il faut le faire voir.
Par ailleurs. ainsi que je te l'ai indiqué. je
crois comprendre que Fort se démostrer un peu
Nica ou il a le sentiment d'être un peu relégué.
Ne te semblerait-il pas bon de lui donner davantage
d'activité ?

Je te dirai en quelques réflexions avec le souci
constant de rechercher le moyen d'aider nos camarades
plus efficacement qu'on n'a pu le faire jusqu'à présent
Ces fraternellement à toi R. Cojoly

Hendaye, le 22 Mars 1948.

Ref. N° I.381 MJ/PG.
RAPPORT.Camarade Jeannot
Secrétaire Fédéral.

C.R.H.M.S.S.

Cher Camarade,

En réponse à ta lettre du 18 crt., tu me demandes que vous seriez désireux de connaître la situation en gare d'Hendaye, suite à la réouverture de la Frontière Franco-espagnole.

1°- Question trafic voyageurs.

Actuellement, trois trains voyageurs français vont directement à Irun, après usage du contrôle de la douane et de la Police envers les voyageurs. Ces trois trains sont les suivants : train 31 Paris-Irun, arrivant à Hendaye à 8 h 16; train 33, Paris-Irun, arrivant à Hendaye à 12 h 50; train 1, Paris-Irun, arrivant à Hendaye à 17 h 00. Parmi l'arrivée de ces trois trains à Irun, aucune correspondance n'est assurée par les trains espagnols en direction de Madrid. Seul, un train express Irun-Madrid part à 18 h.00. L'affluence des voyageurs allant de France en Espagne et vice-versa est tout à fait insignifiante; mais dans le nombre de voyageurs qui franchissent la frontière parmi ces trains, ainsi que par le Pont International par route, il m'a été permis de constater, après enquête menée par moi-même et un camarade de la Douane, que ce sont des voyageurs de la haute finance qui traversent dans les deux sens, entre-autre quelques rares malheureux réfugiés de l'intérieur de la France qui rejoignent leur famille et leur pays natal en Espagne.

2°- Trafic marchandises.

Le trafic marchandises est insignifiant. Depuis le 1er Mars 1948, date à laquelle le transit international a été ouvert, trois wagons de marchandises transit à Hendaye, d'Espagne en France, dont 1 wagon oragges, un wagon paille, le troisième je n'en connais pas la nature.

De France en Espagne : cinq wagons : un wagon mobilier pour client particulier, quatre wagons bois de pin, billes de 6 à 7 m. pour construction quelconque à mon avis.

3°- Situation du Personnel.

Au Service Exploitation 121 agents au cadre sur 220 en 1935 avant la révolution d'Espagne.

Service Matériel et traction : environ 90 agents.
Service Electrique : 5 agents.
Service Voie : 15 agents.

Ces trois derniers effectifs ont été diminués depuis la fermeture, mais je n'en connais pas exactement le pourcentage.

4° - Répercussion de l'ouverture sur les cheminots.

Quant à la répercussion sur l'ensemble des cheminots, j'ai sondé sans faire de la politique dans les diverses réunions des Conseils syndicaux, ainsi que dans une dernière réunion générale l'ensemble des cheminots.

J'ai conclu que dans le sein du syndicat que je dirige une faible majorité serait satisfaite de cette ouverture, mais par contre restant fidèle à la C.G.T. Je te dirai que dans un syndicat frontalier on ne trouve pas la même ambiance de combativité que par ailleurs. L'ensemble de la population bricole frauduleusement. C'est pour cette raison que beaucoup de cheminots se désintéressent de l'activité syndicaliste. Il existe aussi beaucoup de membres de la famille du cheminot qui sont employés à travailler au transit marchandises et qui sont sans travail depuis de nombreuses années. Cela fait qu'il est assez difficile de travailler à les faire comprendre. En face, nous avons aussi l'équipe des traître F.O., réunissant une vingtaine d'adhérents et pilotée par l'ex-Secrétaire Dessolas qui nous trahissait depuis un an, pas sans que je m'en aperçoive, du moment qu'ils ont été obligés de quitter la Salle dans une réunion générale où l'ensemble des cheminots de notre syndicat étaient déchaînés et où j'ai eu du mal à plusieurs reprises à calmer leur nervosité afin d'éviter des incidents de provocation.

Pour le moment c'est tous les renseignements que je peux vous fournir.

D'ailleurs, je compte avoir un entretien de vive voix avec toi durant la Conférence fédérale et Confédérale des Comités Mixtes les 2, 3 et 4 Avril, dont je suis délégué pour y assister.

J'aurai de même à te présenter un dossier de main à main concernant les ex-agents des voies ferrées départementales du Midi, Côte Basque, licenciés en 1934-35 et 37 et réintégrés à la S.N.C.F.

La revendication se pose pour la révision de l'ancienneté et la réversibilité des versements de la Caisse des Retraites autonome à la Caisse de retraite S.N.C.F. Entre-autre, pour ma part, j'ai un cas particulier à soumettre à ce sujet.

En attendant le plaisir de nous voir,

Reçois, Cher Camarade, mes fraternelles salutations.

Le Secrétaire :

(s) LAFPITTE.

Envoyé par Marc Dupuy
de Bordeaux le 24/III
reçu

CHS-AM10 - 86-17

REMISS

3 ex. 24-12-49

C.R.H.M.S.S.

Copie que le Camarade André SAUGER, a laissé
à l'amicale avant de mourir.

23

XII

Sanatorium de Brevannes

À mes camarades de l'Amicale des Volontaires
d'Espagne Républicaine
Paris

Chers Camarades,

C'est aujourd'hui mon tour de rejoindre nos camarades déjà tombés dans la lutte et je tiens à vous dire une dernière fois combien je regrette de n'avoir pu faire davantage pour notre si noble cause.

J'aurais pu vous donner de mes nouvelles plus souvent mais vous en avez toujours eu par les uns ou les autres et vous avez su ainsi qu'en dépit de l'état physique déplorable j'ai toujours combattu de toutes mes forces pour l'émancipation et la liberté des hommes, fidèle en cela à l'idéal que nous aimions déjà lorsque nous sommes allés nous ranger sous les drapeaux de l'Armée Républicaine Espagnole.

Adieu donc mes camarades.

Adieu à notre grand et si respecté cher André Marty, le plus bel exemple d'organisateur et de combattant pour la défense des Peuples opprimés, que je considère parmi nos meilleurs militants de tête.

Adieu à Marcel SAGNIER, François Vittori, Pierre Rosli, François Bonizec, Roger Michaux (avec qui j'ai eu tant de plaisir à travailler à la F.N.L.A.), et à tous nos camarades que j'ai connus à la II^{ème} et à la I^{ère} brigades en Espagne.

Adieu à tous nos Camarades Volontaires et Parents de Volontaires. Nous disparaissions les uns après les autres, mais en dépit de la malveillance des capitalistes français (et des autres) et de leurs laquais gouvernementaux, de la presse, de la radio et d'ailleurs, le Socialisme gagne chaque jour du terrain sur les forces impérialistes.

La Force du peuple, La Force de l'Union Française
Les jeunes générations françaises verront son avènement dans notre pays. Voilà le principal.

Du Pain et des Roses pour tous au lieu des larmes et du sang.

Adieu mes Camarades.

André SAUGER

.....

Vous connaissez mon activité avant guerre et après. Pendant la guerre, j'ai été en résidence surveillée (dans la Maine) jusqu'en Juin 1940. Puis Hospitalisé d'Acot 1940 à Avril 1942. De Juin 1942 à la Libération, j'étais dans le département de la Marne comme Inspecteur des Allocations familiales Agricoles ou j'ai travaillé aux sabotages des livraisons des Requisitions boches.

Pour mon enterrement (ou mon incénation) voyez mes camarades de la F.N.L.A., qui sont chargés de vous remettre cette lettre.

C'est vrai

" Non disparaissent le 1, après les autres 7
s'écroulent à une telle force ...
d'une manière vertigineuse.

C'est vrai

après les 2.500 fr. de déviation

après les 3000 val. tombés

en combat

depuis l'ère et dans la ~~très~~ grande art.

depuis Dumont Rebecq, Corvi à ^{Champion} Faber, Poirier

" Non disparaissent le 1 après la chute

quant André Sayer s'écroule en
ligne terrible sans doute voyant

il comme nous mêmes en ce

moment le visage de tout le monde

Comme de ...

ANCIENS VOLONTAIRES FRANCAIS DECEDES

DEPUIS JANVIER 1948

- - - - -

| | | | | |
|--------------------------|---|--------|---|--|
| <u>MARCHAL Georges</u> | - | 41 ans | - | Mort en Jznvier 1948 (Secrtaire de l'Amicale du X ^o). |
| <u>SAUVART Maurice</u> | - | 35 ans | - | Mort à Antibes, alors qu'il se soignait. |
| CHABAS Marcel | - | 57 ans | - | Mort en Mars 1948 |
| ROBERT René | - | 42 ans | - | Mort en 1948 (Secrtaire de l'Amicale de Nanterre) |
| LABORIER François | - | 48 ans | - | S'est suicidé - Il devait subir une quatrième opération pour une bles sure reçue en Espagne. |
| <u>HALLEY Georhes</u> | - | 49 ans | - | Mort en Juin 1948 - Secrtaire de l'Amicale du VII ^o . |
| <u>DABANCOURT Edmond</u> | - | | - | Mort en Aout 1948, au Sana de Champceuil. Depuis très longtemps malade, avait repris son travail pour avoir droit aux Assurances Sociales. |
| <u>SAUTIERES Jules</u> | - | 46 ans | - | Mort le 6 Octobre 1948. |
| <u>BINOT</u> | - | 39 ans | - | Mort en Novembre 1948 à Angers |
| CHARLES Jean | - | 37 ans | - | Mort le 26 Décembre 1948 |
| <u>ALIUSSE Georges</u> | - | 45ans | - | Mort le 2 Janvier 1949 |
| <u>TOURMENTE Marcel</u> | - | 49 ans | - | Mort le 17 Janvier 1949 |
| CHAUDESSEGUES Louis | - | 49 ans | - | Mort le 26 Février 1949 |
| ASPORT Henri | - | 49 ans | - | Mort le 21 Avril 1949 |
| ALFRED Rolland | - | 38 ans | - | Mort le 15 Avril 1949 - Conseiller Municipal - Décédé à Lens. |
| <u>KERGOAT Jean</u> | - | 39 ans | - | Mort le 9 Mai 1949 |
| <u>CHEVALLIER Pierre</u> | - | 47 ans | - | Mort le 2 Mai 1949 |
| <u>DUQUENNOY</u> | - | | - | Mort le 5 Juin 1949 à St. Afrique |

GOUBET André

- 47 ans - Mort le 18 Juin 1949

SAUGER André

- 50 ans - Mort le 23 Décembre 1949

VEUVES DE VOLONTAIRES FRANCAIS
DECEDES EN 18 MOIS

- - - - -

- Madame Veuve BACHAT - Est morte au Sana de Bligny en Aout 1948 -
Etait malade depuis la guerre d'Espagne. A
beaucoup travaillé pour elevr sa fille qui
maintenant 14 ans. Avant de mourir a recom-
mandé a sa soeur de s'adresser à l'Amicale pour
se faire conseiller sur l'éducation de sa fille
- Madame Veuve PELLETIER - Est morte le 10 Décembre 1948 à la suite
d'une opération de cancer. Laisse un fils
de 15 ans. (Les oeuvres sociales de la
C.P.D.E. -ou était employée Mme. Pelletier-
s'en occupent.
- Madame Veuve PEDRON - Est morte le 9 Octobre 1949, d'un cancer
généralisé. Laisse deux enfants, de 13 et
15 ans, dont nous nous occupons.

Et vouloir qu'apparaît ce Noire ou Cœur

des jours au P M

C'est au des Souffes ^{Comme no autre cas} _{est pu être Souff}
Même et est fallu di les d'elles le

Soins sp'ciaux qu'avezat son état. Il est
fallu soit reconnu combattant

Cela t'pt. le 6^e 1/4 off/or.

Il est fallu Mandat et Saurant
Sauter de Keryat

tous les usats
~~est le des usats~~

soient recon A C^e

et leurs enfant. Prof. Nat

~~le 6^e 1/4 off/or. et est de le 3/4 Moyo.~~

| | | | | | |
|-----------------------------|------------|---|------------|------|---------|
| Ascendants : | 159 | = | 1.103.000 | Frs. | environ |
| Veuves et (orphelins) : | 175
115 | = | 8.438.000 | Frs. | environ |
| Mutilés et grands blessés ; | 100 | = | 13.800.000 | Frs. | environ |
| | | | <hr/> | | |
| | | | 22.341.000 | Frs. | environ |

CHS-ANNO-23-1

Decker

ASSEMBLEE NATIONALE

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

LIBERTÉ - ÉGALITÉ - FRATERNITÉ

PARIS, LE

Mars 1948 a édicté le droit à pension et allocation de tous les anti-fascistes italiens qui ont combattu en Espagne.

Tandis que systématiquement le gouvernement français se refuse à reconnaître le moindre droit même à secours à la poignée de blessés et de mutilés qui vivent encore .

Et cela il faut qu'on le sache. Parce que le projet de loi du groupe communiste est toujours en instance devant l'Assemblée nationale. Et parce qu'il y aura des comptes à rendre au peuple français de la part de ces Messieurs les Ministres et de tous les députés qui les soutiennent.

Vous avez trop de morts sur la conscience MM . Boudault - Moch - Pleven !

André MARTY

P.S.- Les obsèques du camarade André SAUGER seront aussrées par l'Association des Anciens d'Espagne et la Fédération nationale de la Ligue anti-tuberculeuse : jeudi prochain 29, au colombarium du Père-Lachaise à 13h 30. Le corps sera exposé 2, Avenue Mathurin Moreau au siège de la Fédération, de 11h 30 à 12h 30. Suivant ^{écrites} les dernières volontés/d'André SAUGER il ne sera apporté ni fleurs ni couronnes.

CHS - AM - 1932

A Paris seulement sont morts en ces 10 mois

- SAUVARD Maurice - 35 ans - Mort en novembre 1947
du XIVème
- MARCHAL Georges - 41 ans + Mort en janvier 1948 - femme malade,
du Xème deux enfants de 6 et 11 ans. Secrétaire de l'Amicale de la Xème section.
- CHABAS Marcel - 57 ans - mort en mars 1948
- ROBERT René - 42 ans - mort en mars 1948 - secrétaire de l'Amicale
de Nanterre section de Nanterre
- DABANCOURT Edmond - Mort au sanatorium de Champcueil le 16 juillet 1948
Etait depuis longtemps très malade. Après avoir voulu travailler pour avoir droit aux Assurances Sociales, est entré au sanatorium et est mort trois mois après.
- LABAURIER Français - 48 ans - S'est suicidé en mars 1948. Il devait subir
du Vème une quatrième opération pour une blessure reçue en Espagne.
- HALLEY Georges - 49 ans - mort en juin 1948 de misère physiologique.
du VIIème Secrétaire de l'Amicale de la VIIème section .
- SAUTIERES Jules - Mort le 6 Octobre 1948 - deux fois blessé en Espagne
du XVIIIème en 1937-1938 - Militant de la clandestinité.

-o-o-o-o-o-

MI

France

Les tristes gouvernements qui se succèdent refusent les quelques dizaines de milliers de francs nécessaires pour sauver nos héros.

Alors qu'ils gaspillent des millions pour protéger les néo-fascistes R.P.F. qui veulent assassiner la République et dont le chef, de Gaulle, se flatte d'être l'allié de Franco.

SANDLER, amputé d'une jambe et tuberculeux, n'est ni blessé ni malade pour le gouvernement.

Le commandant FORT, ancien militant socialiste, lieutenant de réserve, blessé grièvement en 1937, n'est pas aveugle pour le gouvernement.

Il a montré cependant ce qu'un officier français, un vrai, lorsque malgré sa blessure terrible, il a, à Tortosa, transmis les directives de combat avant de se faire évacuer.

Plus. Pour le gouvernement, Ernest FAIVRE n'a pas perdu ses deux jambes. Et pour le gouvernement, FAIVRE peut faire vivre sa mère de 80 ans.

Plus. CHAUVIN, amputé d'une jambe, n'est pas amputé pour le gouvernement. Ses 5 enfants doivent mourir de faim.

Il s'est vu répondre par le maire de Besançon : "Impossible de vous reconnaître la qualité d'Ancien Combattant Français, car il faudrait faire de même pour ceux de la L.V.F."

Pour le gouvernement, il n'y a pas d'orphelins :

Pour le gouvernement, le père, notre camarade BACHAT; n'est pas mort.

Pour le gouvernement, la mère, malade, épuisée, n'est pas morte voici trois mois à Choisy-le-Roi.

~~Pour le gouvernement~~ La fillette de 13 ans, Yvette BACHAT, n'est pas orpheline pour ces Messieurs. Et l'enfant est déjà malade.

PH

MY/Y/3EX.C.
5/1/49R. TANGUY
28/XII/48NOTE SUR RENE HAMON
Commissaire du 4ème Bataillon, XIVème B.I.

Cette note a été rédigée uniquement avec des souvenirs personnels, rappelés de mémoire, sur les circonstances dans lesquelles HAMON a été tué au combat en septembre 1938, front de la Sierra de Los Baballos.

La date du décès doit se situer au 25 septembre ? Le jour même du retrait effectif des volontaires ; cette décision avait été énoncée officiellement le 21, par le président NEGRIN à la Société des Nations.

Le jour de la mort de HAMON, les attaques franquistes sur le front de la XIVème avaient été très violentes, en particulier contre les positions tenues par le 4ème Bataillon, et surtout dans le secteur où celui-ci assurait la liaison de la Brigade avec le XIIIème B.I.

Le jour de la mort de HAMON, à 11 heures, j'ai inspecté la position du 4ème Bataillon, hâtivement aménagée ; elle comportait de nombreuses faiblesses dans son organisation défensive. En en faisant part à HAMON, je me souviens très bien de son air préoccupé, lui qui habituellement était d'humeur joyeuse, actif, restait sans initiative, sans ressort.

Je me souviens aussi, qu'il me désignait une crête légèrement en retrait de sa propre position, distante de 5 à 600 mètres, d'où disait-il, partait des rafales d'armes automatiques dirigées sur les combattants du 4ème Bataillon, pris ainsi des trois-quarts arrière. Théoriquement, cette crête aurait dû être occupée par la XIIIème Brigade. HAMON avait omis de vérifier par la liaison qu'il avait avec cette unité.

Dans la matinée, le commandant du ~~XIVème~~ bataillon DINAH, blessé au pied et évacué, avait été remplacé par le lieutenant ROSSIGNOL, rentré le jour même de l'hôpital.

C'est entre 13 et 14 heures, je crois, que je vis passer devant le P.C. de la Brigade, le corps de HAMON, porté sur une civière, il avait été tué d'une balle en pleine tête.

La journée était dramatique, du fait des attaques et contre-attaques durement menées, et, ce jour là la mort de HAMON s'inscrivait, pour nous dans une longue liste, avec celle aussi du commissaire espagnol BRETON, du 3ème Bataillon.

LIBERTÉ - ÉGALITÉ - FRATERNITÉ

Le corps de HAMON fut évacué, et je n'ai pas eu le temps de lui rendre visite. Les jours qui suivirent de la mort de HAMON, les détails précis et les circonstances de la mort de HAMON.

./...

Ce qui est sûr, c'est qu'il est mort à son poste, à la tête d'une unité placée sur la position la plus périlleuse, à moitié tournée par l'ennemi, soumise à des feux et des attaques incessantes, sans compter les assauts qui furent repoussés, deux contre-attaques furent nécessaires pour reconquérir la position momentanément perdue.

Finalement, la position fut remise à l'unité espagnole, venue faire la relève cette fois définitive, des volontaires internationaux.

Pour compléter cette note, on peut consulter par l'A.V.E.R., DINAH et ROSSIGNOL, d'ailleurs cités plus haut.

ASSEMBLÉE NATIONALE

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

LIBERTÉ - ÉGALITÉ - FRATERNITÉ

PARIS, LE I Avril 1949

II heures

Georgette,

Veux-tu indiquer à André que
cet après-midi, à 17 heures, sera reçue
par le Ministre des Anciens Combattants, une
délégation composée par MM.

FORCINAL,

MINJOZ,

TOURNE,

et une autre personne, mais
les camarades ne savent pas qui.
CODOU

C'est le camarade TOUCHARD
qui vient de me donner ce renseignement.

SOLANGE

M.S.S.]

1er avril 1949

Au Camarade André MARTY

Objet : Délégation parlementaire
===== auprès du ministre des
Anciens Combattants pour
l'application de la loi MINJOZ
en faveur des Anciens Combattants
Français de la guerre d'Espagne.

Toucher

Délégation : FORCINAL, Président de la Commission
DIALO , Député socialiste d'outre-mer
TOURNE , Groupe Communiste

Proposition MINJOZ : Ministre : Rien à faire !

Je ne peux pas.

L'Assemblée ne le voulait pas
Le côté humain m'intéresse,
a-t-il dit, Je suis prêt à
faire quelque chose.

Déposez une proposition de rés
lution me demandant de venir
en aide aux victimes. Une fois
votée par le Parlement, alors,
par le canal de l'Office des
Combattants, je donnerai aux
victimes et à leurs familles
le nécessaire comme aux autres
ressortissants.

Le Président FORCINAL a bien défendu le cause des Anciens
Volontaires d'Espagne.

Moi, de mon côté, j'ai fait de mon mieux.

Il est 7 heures, il faut que je parte pour Perpignan.

Dès mardi, je rendrai compte plus amplement des discussions
que nous avons eues avec le ministre.

Bien fraternellement.

C.R.H.M.S.S. |

André TOURNE

Copie

Saint Martin, le 15 Mai 1949

Cher Camarade,

J'envoie mes remerciements à l'Amicale pour le mandat ainsi que pour le colis que j'ai reçu hier et que l'un et l'autre m'ont fait plaisir.

Pour ma santé, elle ne va pas trop mal en ce moment. J'attends toujours pour l'opération.

J'ai un peu peur, car nous venons de perdre 7 copains cette semaine et ce n'est pas fini d'autres sont en mauvaise posture. Un fait exprès ce sont tous des opérés qui partent.

Je crois qu'il serait prudent de changer le chirurgien car il commence à perdre la main, il est trop vieux.

Nous n'avons qu'en ce moment deux toubibs pour 300 malades. C'est pour cela et d'autres revendications que nous avons commencé la grève de Cure à partir du 14.

Une poignée de pourriture qui ne sont pas capables de gouverner, laissent les malades sans soins parce qu'il n'y a pas de crédit, alors qu'il y en a pour faire des tanks et des canons. Je voudrais bien les avoir au bout de ma mitrailleuse, j'aurai du plaisir.

Voilà la situation pour le moment, et nous espérons aboutir à un résultat, car notre grève est illimitée.

Reçois, cher Camarade mon salut fraternel et

Vive A. Marty.

Louis LEBLANC

Sanatorium de Saint Martin du Tertre (S. & O.)

C.R.H.M.S.S.

Obsèques de Pierre Chevalier
le 19 Mai 1949 à Champcueil

- - - - -

Pierre Chevalier, était malade depuis Juillet 1948, hospitalisé d'abord à Tenon, puis dirigé sur Champcueil, il y a trois mois, Ni lui, ni sa femme n'en informèrent l'Amicale.

A Champcueil, il ne put prendre aucun contact avec les Camarades du Parti, parce que trop malade, d'ailleurs il n'était pas membre du Parti.

b Sa compagne ex-veuve d'un ancien Camarade des Brigades Internationales vivait avec lui depuis onze ans. Elle a un fils âgé de 8 ans, placé en nourrice et qui continuera de rester en nourrice. Il semble que l'enfant n'a et n'aura aucun droit :

1) Il porte le nom du premier mari de sa mère.

2) Il n'a pas été reconnu par Chevalier.

La mère aurait pu régulariser sa situation, puisque depuis un an elle avait l'acte de décès de son mari. Rien n'a été fait par leur négligence commune, bien qu'elle fut connue à l'Amicale.

Mais, cette femme ne fit une mauvaise impression. Elle était accompagné d'une amie U.F.F., et aucun autre membre de la famille n'accompagnait Pierre Chevalier, son unique frère, semble être en désaccord avec lui.

A Champcueil, Chevalier n'a pu laisser aucune trace chez nos camarades, il n'était pas du Parti et sa maladie l'empêchait de converser. Malgré tout à la cérémonie des camarades communistes qui l'entouraient (4) sont venus à la morgue pour assister à la mise en bière de leur camarade, et c'est pourquoi, avec Gauthier, nous n'avons pas jugé utile ni opportun de prendre la parole.

Nous avons conseillé Madame Veuve GERMOND -compagne de Chevalier- de venir nous à l'Amicale pour examiner avec elle sous quelle forme l'enfant pourrait être aidé par nous et essayer d'examiner avec le frère de son père, si les lois le permettent la possibilité de reverser sur lui le pécule décès. Nous en chargerons notre Camarade Desmoulins.

Paris, le 19 Mai 1949

C.R.H.M.S.S. |

21.VI.49

CHS-AM 10 - 99-1

BADIE : si FORCINAL signe, je signe.

En toutcas je vous soutiendrai.

FORCINAL: Donnera sa réponse mercredi.

Touchard lui a remis un exemplair de la proposition.

MINJOZ donnera la réponse en fin de semaine. Il ne s'engage pas .

-;-;-;-;-

C.R.H.M.S.S. 7

Information du Camarade Pierre HIRTZ, Secrétaire de
la Section de l'Amicale du 17ème. et Secrétaire de
l'A.R.A.C. du 17ème.

Samedi 3 Juin, il était présent à un compte rendu de mandat
fait Daniel MEYER, au 49 rue Legendre. Lorsque celui-ci a fini
de parler, notre Camarade Hirtz, l'a interpellé au nom de l'A.R.A.C.
du 17ème. et lui a posé la question de notre proposition de loi
qui approuvé par la Commission des Pensions de l'Assemblée, reste
sans effets, alors que les Anciens volontaires meurent.

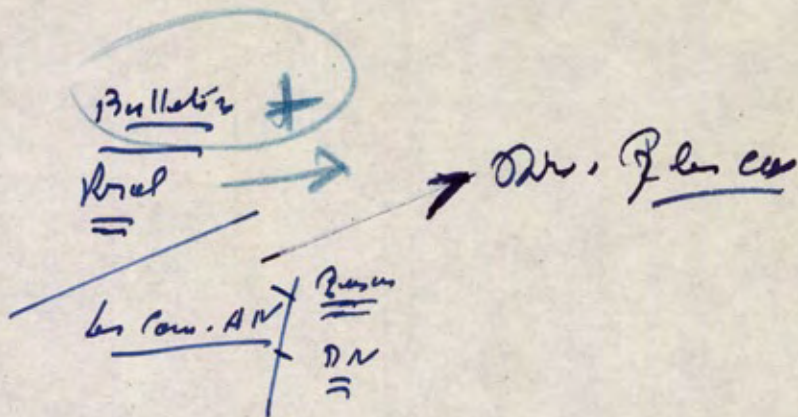
Le public présent a applaudi et Daniel MEYER a dû promettre
qu'il ferait tout son possible pour amener cette proposition de loi
en discussion. Il aurait dit textuellement: Nous l'avons votée à
la Commission des Pensions, nous n'avons pas deux politiques, nous
nous engageons à la mener en discussion.

Paris, le 19 Juin 1950

C.H.H.M.S.S.

Old del

Diagrams



P. ...
g. ...

Bulletin
HVER

19. VI

Sok
=

Lorney

for Sat. Velocity

Sok

93

Lorney

Nous apprenons à l'instant une nouvelle mort d'un volontaire des Brigades Internationales.

Il s'agit de notre Camarade CHEVALIER Pierre agé de 47 ans.

Chevalier était parti volontaire en Espagne en Novembre 1936; il avait été rapatrié le 10 Mai 1938 grièvement blessé par une balle explosive à la main gauche.

Comme tant d'autres il avait connu la plus terrible misère pendant l'occupation. Il y a trois mois il était rentré ~~à~~ au Sanatorium de Champcueil où il est mort hier matin. Il laisse une femme et un enfant de 8 ans.

C'est le troisième volontaire français de l'Espagne Républicaine qui meurt dans la Région Parisienne depuis le 27 Avril ou disparaissait notre Camarade Aspard, mort à l'Hopital d'Eaubonne; ~~xxxxxxx~~ huit jours plus tard s'éteignait au Sanatorium de Brevannes notre Camarade Kergoat.

Trois volontaires d'Espagne meurent en moins de trois semaines, ce qui fait 17 en quatorze mois dans la Région Parisienne seulement.

A la suite des interventions répétées de notre Camarade André MARTY, la Commission des Pensions a accepté une proposition de loi accordant aux anciens Volontaires Français en Espagne Républicaine ~~xxxxxxx~~ les mêmes droits qu'aux combattants de la guerre 1939-1945. Monsieur BETAULAUD, au nom du Gouvernement Queuille-Moch s'y oppose irréductiblement. Certains ont osé proposer que soit déposée une proposition de résolution invitant le Gouvernement à accorder des secours aux victimes de la non application des accords de Londres par l'Allemagne et l'Italie. En d'autres termes on a

proposé aux Anciens Volontaires de l'Espagne Républicaine d'accepter une aumône, si le Gouvernement veut bien la leur accorder à condition que d'abord ils approuvent Blum et Daladier de ce qu'ils appelaient la Non-Intervention, c'est à dire le libre passage aux troupes allemandes et italiennes fascistes qui devaient tuer ou mutiler nos camarades.

La Direction de l'Amicale des Anciens Volontaires Français en Espagne Républicaine a rejeté avec indignation ce marché infame qui n'accorderait aucun droit à ses adhérents.

Une question est dès lors posée : Chevalier, après Kergoat, après Asporé meurt pour avoir été considéré comme un paria par le Gouvernement actuel.

Rappelons que ~~si tant que~~ Monsieur Moch avait même à un moment donné osé interdire la projection du film ^{"Leves avant le Jour"} dans le Département de la Seine. Ce film établissait que les volontaires Français en Espagne Républicaine avaient été des grands patriotes et ont droit à la reconnaissance de la Nation.

Ce Gouvernement porte ~~ainsi~~ ainsi que leur épaules la lourde responsabilité de la disparition de ces héros.

Sans aucun doute la population toute entière et les travailleurs protesteront contre cette infamie.

Les obsèques de Pierre CHEVALIER, auront lieu à Champceuil, le jeudi 19 Mai à 14 h.30. La gare la plus proche est

A la suite des interventions répétées de notre Camarade André MARTY, la Commission des Pensions a ^{vou} accepté une proposition de loi accordant aux anciens Volontaires Français en Espagne Républicaine ~~ixxxxxité~~ les mêmes droits qu'aux combattants de la guerre 1939-1945. ~~Monsieur~~ BETAULAUD, au nom du Gouvernement Queuille-Moch s'y oppose irréductiblement. Certains ^{membre de la Cour des} ont osé proposer que soit _{man} déposée une proposition de résolution invitant le Gouvernement à accorder des secours aux victimes de la non application des accords de Londres par l'Allemagne et l'Italie. En d'autres termes on a

proposé aux Anciens Volontaires de l'Espagne Républicaine d'accepter une aumône, si le Gouvernement veut bien la leur accorder à condition que d'abord ils approuvent Blum et Daladier de ce qu'ils appelaient la Non-Intervention, c'est à dire le libre passage aux troupes allemandes et italiennes fascistes qui devaient tuer ou mutiler nos camarades.

La Direction de l'Amicale des Anciens Volontaires Français en Espagne Républicaine a rejeté avec indignation ce marché infame qui n'accorderait aucun droit à ses adhérents.

Une question est dès lors posée : Chevalier, après Kergoat, après Asporé meurt pour avoir été considéré comme un paria par le Gouvernement actuel.

Rappelons que ~~il existait~~ Monsieur Moch avait même à un moment donné osé interdire la projection du film ^{"Leves avant le Jour"} dans le Département de la Seine. Ce film établissait que les volontaires Français en Espagne Républicaine avaient été des grands patriotes et ont droit à la reconnaissance de la Nation.

Ce Gouvernement porte ~~donc~~ ainsi que leur épaules la lourde responsabilité de la disparition de ces héros.

Sans aucun doute la population toute entière et les travailleurs protesteront contre cette infamie.